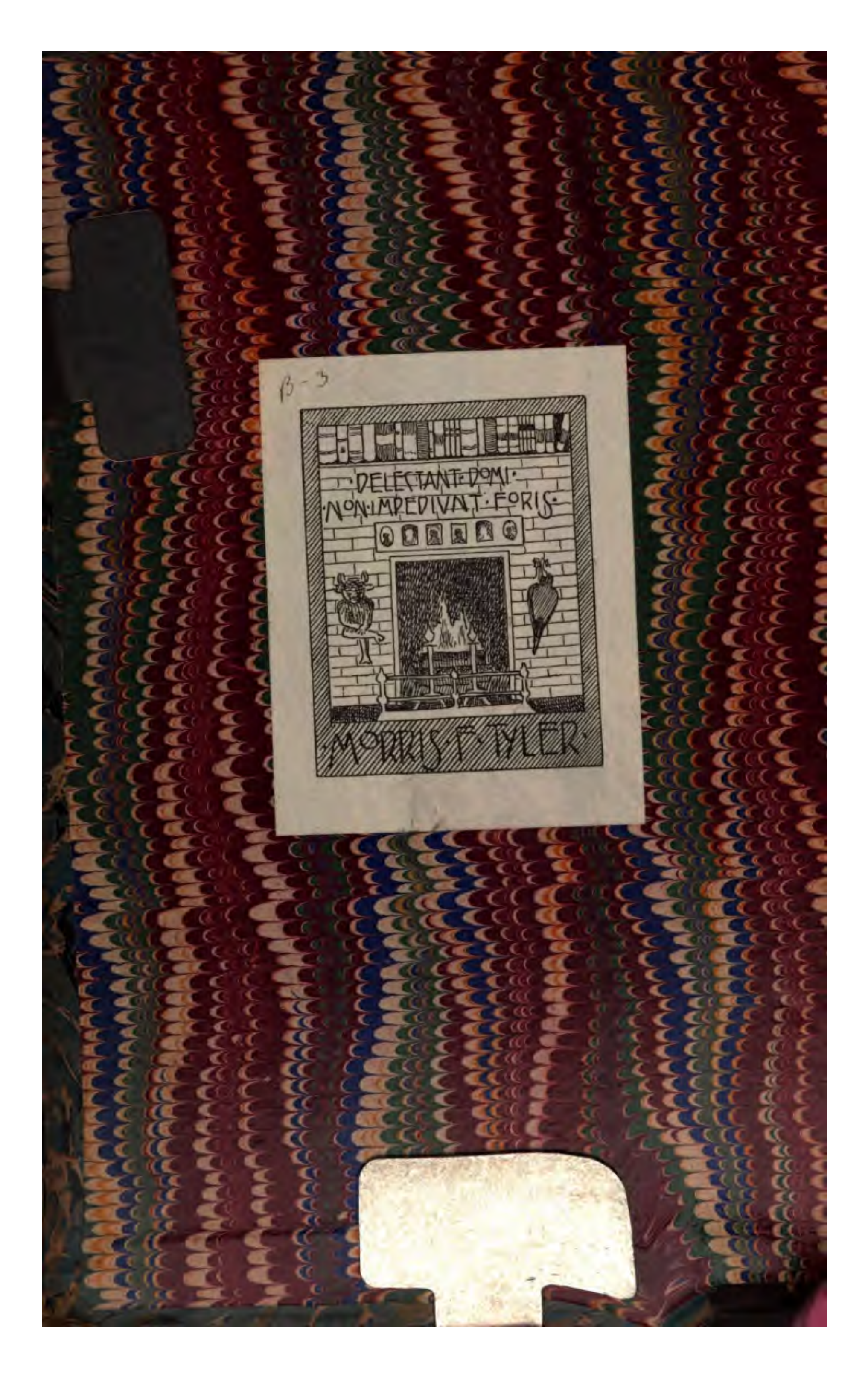
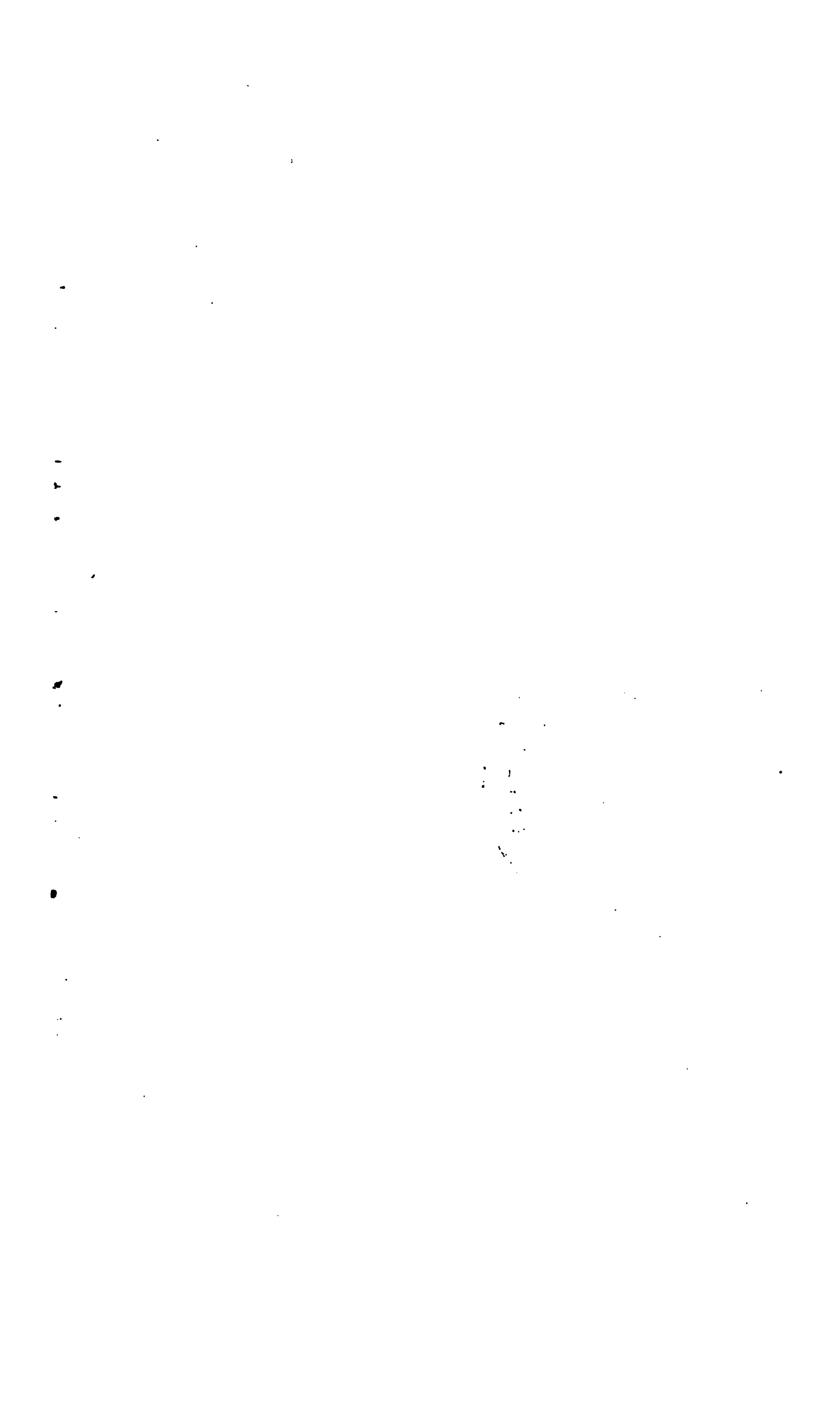



B-3
·DELECTANT·DOMI·
·NON·IMPEDIVNT·FORIS·
·MORRIS·F·TYLER·







ANCIENNES DESCRIPTIONS

DE

PARIS

VI



REMARQUES SINGULIÈRES

DE

PARIS

Cet ouvrage est tiré à 330 exemplaires, savoir :

Sur chine. . . nos de 1 a 30.
Sur hollande, nos de 31 à 330.

Exemplaire N° 

ESTIENNE CHOLET

REMARQUES SINGULIÈRES

DE

PARIS

D'APRÈS L'EXEMPLAIRE UNIQUE DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

ACCOMPAGNANT LE PLAN DE VASSALIEU.

INTRODUCTION ET NOTES

PAR

L'ABBÉ VALENTIN DUFOUR



PARIS

A. QUANTIN, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

7, RUE SAINT-BENOIT, 7

1881



INTRODUCTION



En parcourant un portefeuille de plans de Paris au Cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale, nous fûmes aussi étonné qu'agréablement surpris d'y rencontrer une description de Paris. M. Bonnardot, nous nous plaisons à le constater, l'avait signalée dans son *Étude sur les plans de Paris*, 1851, après l'avoir trouvée au même endroit et même il l'avait jugée un peu sévèrement. Ne nous proposant pas le même but que notre savant confrère, nous avons été heureux de recueillir cette épave du passé et d'en faire profiter nos lecteurs. Un exemplaire unique d'un ouvrage est pour le collectionneur sinon une découverte, au moins une trouvaille.

Cette Description de Paris offre donc un regain

d'intérêt non seulement à cause de sa rareté, — c'est le seul exemplaire qui en existe comme aussi du plan qu'elle accompagne, — mais encore en raison de son mérite intrinsèque.

Comme notre *Collection* est spécialement destinée à reproduire les *anciennes Descriptions de Paris,* nous donnerons le pas au texte, et lui subordonnerons le plan, étudié d'ailleurs consciencieusement par plusieurs archéologues parisiens, MM. A. Bonnardot, Franklin et autres, et connus du plus grand nombre à cause de son insigne rareté. Mais comme nous en reproduisons une réduction, nous devons en parler dans cette introduction où nous dirons un mot de Cholet et du texte de ses *Singularitez;* de Vassalieu et de son plan; enfin, nous terminerons par l'éditeur Jean Leclerc avec lequel nous avons déjà fait connaissance.

I. Plus les œuvres d'un homme, quel que soit d'ailleurs son mérite, nous plaisent, plus aussi nous désirons connaître les détails qui intéressent sa personnalité. Trop souvent les documents font défaut, c'est ce qui malheureusement arrive aujourd'hui pour E. Cholet. Les anciens dictionnaires d'histoire et de littérature ne font même pas mention de son nom, à plus forte raison les modernes sont-ils muets, puisque très souvent ils sont réduits à copier leurs devanciers. S'il n'avait signé son œuvre, nous ne saurions absolument rien de lui, pas même son nom.

Les *Singularitez* portent ces mots : Estienne Cholet, J. C. Lyonnais. Un nom qui n'a pas dû être celui d'un inconnu, à en juger par les louanges que lui adresse, exagération poétique à part, Christophe de Gamon; la mention de sa profession, l'attestation de son origine, voilà tout.

Les savants éditeurs de la *Biographie lyonnaise, catalogue des Lyonnais dignes de mémoire*, MM. Bréghot du Lut et Péricaud aîné, n'ont jamais rencontré le nom de Cholet dans leurs laborieuses recherches; on pourrait en inférer qu'au rebours d'Antoine du Mont-Royal qui s'intitulait Parisien et qui vivait à Lyon [1], notre Lyonnais a vécu à Paris, ce qui n'est pas improbable.

Le sujet qu'il a traité, la manière dont il a rempli son cadre, les auteurs qu'il a consultés : Corrozet (1561), Belleforest (1575), le P. Dubreul (1595), montrent assez qu'il possédait son sujet, discutait ses autorités et contrôlait *de visu* leurs assertions.

Il s'intitule lui-même jurisconsulte, homme de loi ; le terme est un peu vague, mais rien n'empêche de supposer qu'il ait rempli quelque office de judicature qui, sans être une charge ou une fonction proprement dite, lui permettait d'utiliser ses connaissances spéciales. Il ne nous déplairait pas, par exemple, de le

1. Voir t. II de la *Collection des anciennes Descriptions de Paris*.

voir, au sortir du Palais, où il aurait eu son emploi, remonter la rue Saint-Jacques, avant de rentrer dans son logis qui n'en était pas éloigné, — dans le quartier latin, peut-être, — et s'arrêter rue Saint-Jean-de-Latran, à l'enseigne de la Salamandre, chez Jean Le Clerc, l'éditeur bien connu à cette époque des artistes et des géographes, là où il était sûr de rencontrer des amis, des savants : Léonard Gaultier, Vassalieu, L'Estoile, Thevet, Fonteny, Gamon, avec qui il pouvait causer de leurs projets et de leurs communs travaux.

Pour fixer l'époque où fut terminée cette Description de Paris, nous avons une date certaine, celle de 1609, que l'auteur assigne à l'achèvement de la *Sanitad*, l'hospice Saint-Louis actuel. De son côté, le plan de Vassalieu renferme l'effigie et les armoiries de Henri IV, ce qui ne permet pas de reculer cette date au delà de 1610. On connaît un double de ce plan, qui porte le millésime de 1614 ; ce sont les deux seuls exemplaires connus.

Il n'est pas absolument impossible, témoin le plan de Truschet (1552), retrouvé à Bâle dernièrement, qu'il y ait eu deux éditions du plan de Vassalieu, l'une en 1609 et la seconde en 1614 : ce qui est plus difficile à expliquer est son extrême rareté. On pourrait en rendre compte pour le premier tirage par un retard, un accident, une maladie du graveur, de l'auteur, de l'imprimeur, la mort du roi, survenue sur ces entrefaites,

qui aurait arrêté la publication. La rareté du tirage de 1614 est moins facile à interpréter et nous n'avons pas la prétention de l'entreprendre, il nous suffira de signaler des différences légères, qui existent dans le texte seul, entre les deux épreuves. Nous avons suivi l'édition de 1614, celle qui nous a servi pour la publication de ce volume.

L'épître dédicatoire : Au Roy, débute ainsi :

Quinze ans sont & plus, que la ville Capitale de vostre Royaume a esté miraculeusement réduite en vostre obéissance, & qu'elle a secoué le joug tyrannique des étrangers, auxquels la rebellion l'avoit mal-heureusement soubmize & affermie, & lorsqu'elle vous a esté renduë, etc. L'ode sur les *Singularitez de Paris* ne s'y trouve pas. Le texte signé des initiales E. C., I. C. est identique, contenu également dans dix feuillets in-folio; il est daté de 1609.

Le titre de *Singularitez* convient particulièrement à l'ouvrage de Cholet, en ce sens qu'il caractérise le but qu'il s'est proposé dans sa *Description de Paris;* aussi le rencontre-t-on plusieurs fois au cours de son récit, et Christophe de Gamon l'adopte en tête de son ode; cette description a le mérite d'être courte, l'allure en est dégagée. Sans copier ses devanciers, l'auteur leur emprunte ce qu'il a trouvé de bon et l'offre au public; il n'a pas la prétention de donner son œuvre comme originale, il a *recueilli les remarques des bons autheurs*

[illegible] ; — il a le mérite d'être fidèle à son [illegible]. Moins naïf que Corrozet, qu'il cite et [illegible] moins prolixe que Belleforest, son but est [illegible] il ne suit pas l'ordre chronologique comme [illegible] ni un plan symétrique comme le second, [illegible] constitué le guide, le conducteur que doit [illegible] lecteur parcourant le plan de Vassalieu.

[illegible] du Châtelet, en commençant son explora- [illegible] ville, il descend la rivière jusqu'aux Tui- [illegible] une excursion au delà, à Chaillot et à [illegible] il revient rue S. Honoré, en décrivant [illegible] les monuments qu'il rencontre, il remonte [illegible] rue S. Honoré; puis, par les Innocents, [illegible] et S. Eustache, il se rend droit à S. Denis. [illegible] et les Montjoies le ramènent à S. Lazare, [illegible] revient à la Cité par le Temple, la Bastille, [illegible] Antoine et la Grève.

[illegible] dans la Cité par le pont au Change, il visite le [illegible] la Sainte-Chapelle, Notre-Dame, les diverses [illegible] l'Hôtel-Dieu et il en sort par le petit Pont. [illegible] il promène son voyageur au milieu de [illegible] sans lui faire grâce, d'un collège, d'une [illegible] d'un couvent; S. Victor, Sainte-Geneviève, [illegible] des Prés sont ses principales stations; [illegible] visité entre temps Gentilly, Bicêtre, Ar- [illegible] il sort de Paris par le Pré aux Clercs et s'aven- [illegible] jusqu'à Issy et Meudon.

Ce mode d'itinéraire a un avantage, c'est qu'il supprime les transitions. Antoine du Mont-Royal, quoique résidant à Lyon, pourrait bien avoir eu connaissance de l'ouvrage de Cholet, puisqu'il n'écrivait ses *Glorieuses Antiquitez* qu'en 1678 ; il a suivi la même méthode au moins dans les commencements, le reste de l'ouvrage éloigne toute idée d'imitation ; son style est prétentieux, il se traîne péniblement, on le croirait antérieur en date à son prédécesseur ; ce qui relève son récit languissant, ce sont les naïves gravures dont il a eu le soin d'illustrer son almanach, auquel nous renvoyons le lecteur [1].

Le texte de Cholet, dont il n'existe qu'un exemplaire à la Bibliothèque nationale, est aussi rare, par conséquent, que le plan de Vassalieu qu'il devait éclairer ; comme lui inconnu, totalement ignoré, pour ainsi dire inédit, il avait droit à une place dans la *Collection des anciennes Descriptions de Paris*, et, somme toute, la prose de notre Lyonnais n'est pas inférieure à celle de bien d'autres historiographes de Paris plus ou moins officiels, garantis, ou tout au moins reconnus comme tels.

Il signale toutes les inscriptions qu'il rencontre sur son passage, il envoie au besoin le lecteur lire les légendes ; mais c'est par un scrupule que l'on appré-

1. Voir *Collection des anciennes Descriptions de Paris*, t. II.

ciera : « nous obmettons plusieurs antiquitez notables, pour éviter prolixité ». Il y a un point sur lequel il est intraitable; pour lui, la justice est infaillible; la chose jugée a force de loi : témoin le procès des Templiers. Le juriste apparaît sous l'historien, il est heureux quand il peut constater et citer un arrest du Conseil ou du Parlement, et paraît y attacher une importance extrême et y trouver une satisfaction particulière. Par exemple, il n'est pas amateur du théâtre; toutes ses productions indifféremment, à quelque siècle qu'elles appartiennent, sont à ses yeux des « facéties ». On y trouve des détails de mœurs intéressants au sujet de S. Lazare, du petit S. Antoine, de l'Arsenal, etc.

II. Si l'on connaît peu les particularités de la vie de Cholet, celles de la carrière de Vassalieu ne le sont pas davantage; un cartouche du plan nous apprend tout ce que nous en savons : un nom et un surnom, sa profession. A en juger par son œuvre, il n'était pas des plus habiles, mais peut-être était-il plus fort en théorie qu'en pratique, sur le tracé des fortifications qu'à exécuter le plan d'une ville. Il était de plus ingénieur de l'artillerie. En quoi consistait cet emploi, peut-être civil? A surveiller les constructions du matériel de cette arme. De nos jours, les fonctions qu'il remplissait sont partagées, pour la topographie, entre les officiers d'état-major, chargés de la

carte de France, et, quant à son titre d'ingénieur d'artillerie, il représente les fonctions affectées aux officiers du génie et de l'artillerie, ce qui exigeait de vastes connaissances et une pratique non moins grande des sciences mathématiques.

L'œuvre de Vassalieu a été étudiée et appréciée de nos jours, comme on va s'en convaincre.

Nous empruntons aux *Anciens plans de Paris* de M. Franklin la description du plan de Vassalieu, 1609.

« De tous les plans français du XVII[e] siècle, celui de Vassalieu est le plus inexact. Il se compose de quatre feuilles qui ont trente-cinq centimètres de hauteur sur cinquante de largeur.

« A gauche de la première feuille, une banderole flottante porte ces mots : PORTRAIT DE LA VILLE, CITÉ ET VNIVERSITÉ DE PARIS AVEC LES FAVBOURGS D'ICELLE. DÉDIÉ AU ROY.

« Au-dessous figure un double écusson aux armes de France et de Navarre. A la base des écussons est une H couronnée et ornée de deux branches de laurier.

« A droite de la deuxième feuille, et faisant pendant aux ornements de la précédente, on a représenté, dans un cadre assez élégant, Henri IV vêtu d'une armure, et foulant aux pieds de son cheval richement caparaçonné des armes brisées et des cadavres; une femme, couverte d'une longue robe semée de fleurs de lis, lui présente le navire qui symbolise la ville de

Paris. Au-dessus du cadre, on lit ces mots : NEC PIETATE FVI NEC MAJOR IN ARMIS, et au-dessous ces quatre vers :

> Soubs le règne de ce grand Roy
> Très clément, très vaillant, très ivste,
> Paris est comme soubs Auguste
> Fvt Rome dv Monde l'effroy [1].

« Plus bas sont deux banderoles. L'une porte cette inscription : A PARIS, *chez Iean le Clerc, Rue S. Iean de Latran,* A LA SALAMANDRE ROYALLE ; ces deux derniers mots se lisent sur la seconde banderole, où ils accompagnent une Salamandre grotesque. Les deux banderoles reposent sur un cartouche, qui contient un renseignement important :

Faict par

VASSALIEV DIT NICOLAŸ

TOPOGRAPHE ET INGÉNIEUR

Ordinaire de l'Artillerye

DE FRANCE.

« La troisième feuille est terminée à gauche par une boussole, surmontant un compas qui indique l'échelle des toises.

1. Ces vers louangeurs sont signés : J. DE FONTENY. Voir l'Appendice, I.

« Enfin, au bas de la quatrième feuille, les armoiries de Paris sont gravées avec soin.

« Ce plan, qui est d'une extrême rareté, a pour complément cinq feuillets d'un texte insignifiant, mais dont le titre nous fournit une date. Il est ainsi conçu : *Remarqves singvlières de la ville, cité et vniversité de Paris, sommairement recveillies de bons avthevrs tant anciens que modernes*, par E. C. J. C. Lyonnois. 1609 [1].

« Certains détails auraient pu faire assigner à ce plan une date postérieure. On y représente, par exemple, comme entièrement terminée la *Maison des Pestiferez* (hôpital Saint-Louis), qui ne fut achevée qu'en 1611. Le *Palmail*, situé entre l'Arsenal et la Seine, est ici ombragé par une triple rangée de grands arbres, qui avaient cependant été plantés sur l'ordre de Henri IV. En outre, on voit figurée sur le terre-plein du Pont-Neuf la statue de ce prince, qui n'y fut placée qu'en 1614.

« Mais ce sont là des inexactitudes bien insignifiantes dans un plan où l'on donne à la place Dauphine la forme d'un fer à cheval, où les tours de la Bastille composent une enceinte presque circulaire, etc., etc.

« En revanche, ce plan est vigoureusement gravé, et

1. Sans date. Celle de 1614 se lit à la fin après l'adresse du libraire.

l'on s'est efforcé, non sans succès, de lui donner un aspect gai et vivant. Au marché aux chevaux, à tous les jeux de palmail, dans les grandes rues des faubourgs, sur les places publiques, dans les champs, autour des moulins à vent figurent de petits personnages qui galopent, jouent, courent, labourent, conduisent des animaux ou des voitures. Sur la place de l'Estrapade, une exécution est représentée et trente-cinq personnages y assistent.

« Une seconde édition du texte qui accompagne ce plan fut publiée en 1614, mais sans autre changement que le nom de Louis XIII substitué à celui de Henri IV. »

Nous savons que les initiales qui accompagnent le texte doivent se lire Étienne Cholet, jurisconsulte.

Voici comment jugeait du plan de Vassalieu, dans ses *Études archéologiques sur les anciens plans de Paris*, 1851, M. A. Bonnardot, qu'on ne saurait assez consulter en pareille matière :

« Ce plan tracé à vol d'oiseau, et orienté comme le plan de *Tapisserie*, se compose de quatre feuilles ayant chacune 50 centimètres sur 39.

« Cinq feuillets de texte, in-folio, imprimés sur deux colonnes, accompagnent le plan [1].

1. Quand le plan est assemblé, les deux premières feuilles du texte (divisées en quatre bandes, dans le sens de la hauteur) s'ajustent sur les côtés, et les trois dernières au-dessous.

« On lit encore, à la fin du cinquième feuillet, la date du 2 mai 1609 et le nom de l'éditeur ; mais, dans la seconde édition de ce texte, la date est celle de 1614. Il m'a paru consister en une insignifiante compilation de notes d'après Corrozet et Belleforest.

« La gravure de cette estampe peut être attribuée, pour le style, à Léonard Gaultier, si ce n'est à Vassalieu lui-même, car on ne trouve ni signature de graveur ni monogramme. Elle séduit, au premier coup d'œil, parce qu'elle est burinée avec une grande netteté, pour ne pas dire sécheresse, et rehaussée de tailles très vives qui lui donnent du relief. Mais, étudiée sous le rapport du tracé et des détails, ce plan ne peut soutenir l'examen ; son inexactitude évidente inspire une sorte de répugnance. On est pour ainsi dire indigné de voir, sur un plan de cette dimension, la Bastille représentée comme un faisceau *circulaire* de tours, et la place Dauphine ayant la forme d'un fer à cheval. La plupart des édifices sont ainsi déformés ou mal placés. C'est sans doute au plan de Vassalieu que fait allusion l'ingénieur J. Gomboust, dans les remarques gravées sur son plan de 1652.

« Les rues sont beaucoup trop larges, et, de la prétention absurde du dessinateur, de figurer *toutes* les maisons de Paris, il résulte, comme il arrive toujours, que pas une n'est reconnaissable. Les hôtels seuls pourraient offrir quelque intérêt, s'ils eussent été

tracés sur des dessins d'après nature ; comme on voit, au contraire, qu'ils le furent de mémoire ou de fantaisie.

« Vassalieu anime çà et là son plan de petits personnages aussi hauts que les maisons, ce qui leur donne un air de naïveté qu'on pardonnerait à une miniature du xv[e] siècle. Sur la place de l'Estrapade est une représentation de ce genre de supplice militaire ; à chaque gibet se balance un pendu ; on voit des joueurs de *pall-mail*, le long des fossés ; des promeneurs dans les clos et faubourgs, accessoires qui amusent un instant les yeux, mais n'ôtent rien à l'imperfection réelle du plan. Il paraît, du reste, avoir peu d'analogie avec ceux qui l'ont précédé, et, tout mauvais qu'il est, il doit passer pour original. On n'y remarque plus de traces de l'enceinte septentrionale de Philippe-Auguste. Le rempart et les portes de Charles V offrent un ensemble pittoresque, mais peu digne de confiance. L'image assez détaillée des portes de Paris, du côté de la rive gauche, mériterait l'attention de l'antiquaire, s'il n'était évident que l'idéal est toujours à la place du positif.

« Ce plan, néanmoins, doit nécessairement contenir quelques détails, quelques dénominations de lieux qu'on ne retrouverait pas ailleurs. Ainsi, l'hôtel des comtes de S. Paul, qui passa au duc de la Force, rue du Roi-de-Sicile, est nommé, à tort ou à raison,

hôtel de *Roquelor*. L'hôtel de *Zamet*, si renommé dans la biographie galante de Henri IV, est indiqué rue de la Cerisaie; on voit à côté de l'hôtel de Vitry, voisin de la place Royale, des bâtiments à toits aigus, qui semblent un reste du palais des Tournelles. On distingue, à la place du palais du Luxembourg, l'ancien hôtel du même nom ; mais ces images paraissent tracées de mémoire ou de fantaisie ; il suffit, pour s'en convaincre, d'examiner des édifices encore subsistants. Du reste, on chercherait vainement, sur ce plan, comme sur les autres du même temps, certaines localités célèbres de nos jours, aux yeux du vulgaire ou des archéologues; telles sont les maisons soi-disant habitées par la *belle Gabrielle*, la reine Blanche, etc., mentionnées surtout par les *historiens-anecdotiers*.

« Le champ du plan de Vassalieu ne s'étend guère, au nord et au sud, au delà de l'emplacement actuel de nos boulevards intérieurs.

« On y voit figurer, comme sur celui de Quesnel, cette ceinture de bastions, projetée dès Henri II, depuis les Tuileries jusqu'à la Bastille, mais seulement commencée en réalité à chacune des extrémités de la ligne.

« Je ne m'étendrai pas davantage sur ce plan aussi rare qu'inexact. Avant mes recherches dans la collection Hennin, il m'était tout à fait inconnu ; il s'y

trouve dans un état parfait d'épreuve et de conservation.

« La Bibliothèque nationale en possède une épreuve, (*Plans généraux de Paris*, tom. suppl. V. *a*. 74), avec texte daté de 1614, et tout à fait conforme à celui de 1609, sauf que la dédicace s'adresse à Louis XIII et non plus à Henri IV. Quant à l'état de l'estampe, il est identique à celui des épreuves primitives; seulement le tirage en est moins brillant. M. Walckenaër, conservateur au Cabinet des estampes, m'a dit posséder aussi une épreuve du plan de Vassalieu, avec texte daté de 1614. »

III. Terminons par un mot sur Jean Le Clerc, qui paraît avoir été le promoteur du plan de Vassalieu et de la légende, puisqu'il dit, dans sa dédicace à Louis XIII, *qu'il a faict pourtraire et buriner en cuivre le plan de Paris accompaigné d'un bref recueil des Antiquitez*.

La librairie parisienne a compté plusieurs familles — nous dirions volontiers dynasties — de ce nom; il ne s'agit ici que de la plus ancienne qui s'éteignit, faute de descendants mâles, vers le milieu du XVII[e] siècle. Une fille de Jean I[er], le plus célèbre de cette famille, épousa Jacques I[er], de Sanlecques en 1606.

Antoine, fondateur de cette lignée d'imprimeurs du nom de Le Clerc, qui nous occupe en ce moment,

paraît avoir eu une origine parisienne et avoir reçu une certaine instruction. Sous Henri II, on trouve son nom dans la liste des libraires (1547); cette date comme les suivantes, à moins d'indications contraires, est celle de l'obtention du brevet d'imprimeur.

Son fils, Jean Ier (1573), vécut dans des temps troublés ; l'épître dédicatoire adressée par Jean II, en 1632, à Louis XIII et qui se trouve en tête de son *Théâtre géographique de la France*[1], nous apprend que, pendant la Ligue, pour rester fidèle à son prince, cet homme intègre n'hésita pas à quitter Paris et son établissement de *marchand et tailleur d'hyſtoires* qu'il occupait rue Fromentel, à l'*Estoile d'or*, c'est-à-dire à sacrifier la fortune et l'avenir de ses enfants plutôt que de pactiser avec les factieux. Il se retira à Tours où il continua ses recherches et prépara ses travaux pour l'avenir.

Dans son *Essai sur la gravure sur bois*, M. Ambroise-Firmin Didot parle plusieurs fois de Jean Le Clerc, et le montre mêlé au mouvement artistique de son temps. Il lui a consacré plus spécialement les lignes suivantes, qui ne peuvent qu'intéresser le lecteur puisqu'il s'agit de l'histoire artistique et littéraire de Paris.

« Les soixante-douze planches in-folio de son

1. Voir *Michel de la Rochemaillet*, introduction, page xiv, tome IV de la *Collection des anciennes Descriptions de Paris.*

« *Abregé de l'histoire françoise avec les effigies des*
« *rois depuis Pharamond jusqu'au roi Henri IV, tiré*
« *des plus rares Cabinets de France par H. C.,* nous
« donnent une idée très satisfaisante du style et du
« faire de Jean Le Clerc, qui se rapproche de la
« manière de Jean Cousin, mais avec moins de savoir
« et d'élégance. Les encadrements des pages imitent
« ceux des manuscrits. Le privilège, qui autorise Jean
« Leclerc, *tailleur* d'histoires, à imprimer ce livre, est
« daté de juillet 1593. On lui attribue la gravure de
« trente-six pièces sur bois du livre de la *Portraic-*
« *ture* de Jean Cousin, celle d'un *Credo* en douze
« pièces, avec date de 1596, et les figures d'un *Nou-*
« *veau Testament* en cent six pièces, ainsi que les
« gravures d'une édition des *Antiquitez de Paris* de
« Corrozet, augmentée par Bonfons; s'il est, comme
« on le dit aussi, l'auteur des gravures qui ornent les
« titres de musique publiés par Ballard, elles lui font
« grand honneur. Le dessin est digne de Jean
« Cousin. »

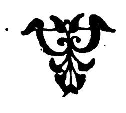
De retour de son exil volontaire, Jean Le Clerc s'était établi rue Saint-Jean-de-Latran à la Salamandre; c'est là qu'il publia, en 1614, le plan de Vassalieu avec le texte de Cholet; il ne put achever son *Théâtre géographique* que publia son fils Jean II. Il dut terminer sa carrière vers 1627, puisque cette même année sa veuve prit un brevet qu'elle exploita d'abord seule,

puis aidée de ses fils David Ier, libraire et imprimeur (1613); David II, imprimeur (1605); et Jean II Le Clerc, libraire qui soutint la réputation paternelle. Jean Ier Le Clerc ne s'était pas borné à la gravure sur bois, il avait employé aussi le cuivre, quand ce ne serait que pour le plan de Vassalieu; mais nous ne connaissons pas toutes ses productions. Cet homme simple, laborieux et austère, fournit une longue carrière ; il exerça cinquante-quatre ans sa profession, et, supposé qu'il eût vingt ans en 1573, il serait mort dans un âge avancé, entouré d'une nombreuse famille qui semblait appelée à continuer longtemps les traditions paternelles.

Le plan de Vassalieu qui illustre ce volume est tiré de l'Atlas des anciens plans de Paris, publié par l'administration municipale.

M. le Préfet de la Seine, pour encourager une publication éminemment parisienne, a autorisé les éditeurs à faire un tirage à part sur les planches que la ville de Paris a fait composer.

L'Abbé Valentin DUFOUR.



REMARQVES SINGVLIÈRES
DE LA VILLE
CITE ET VNIVERSITÉ
DE
PARIS

SOMMAIREMENT RECUEILLIES DES BONS AUTHEURS
TANT ANCIENS QUE MODERNES
ET DEPUIS REUEÜES ET AUGMENTÉES

PAR ESTIENNE CHOLET, J. C. LYONNOIS

A PARIS

Chez IEAN LE CLERC

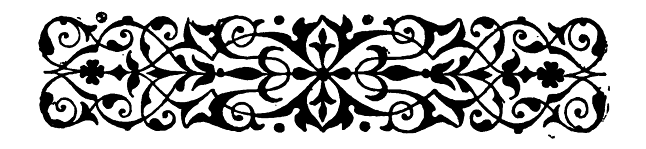
Ruë Sainct Jean de Latran

A la Salemandre Royale, 1614.

—

AVEC PRIVILÈGE DU ROY





DÉDICACE

AV ROY TRES CHRESTIEN

LOVYS XIII



IRE

Vingt ans ſont ou environ, que la Capitale de voſtre Royaume fut miraculeuſement réduicte en l'obéiſſance du defunct Roy voſtre père HENRY LE GRAND *de très heureuſe mémoire, & qu'elle ſecoua le joug tyrannique des eſtrangers, auſquels la rébellion l'auoit mal-heureuſement ſoubmiſe & aſſervie. Lorſqu'elle luy fut rendüe, elle eſtoit tellement déſigurée, & en vn eſtat ſi miſérable & approchant de ſa ruine, qu'on ne pouuoit plus recognoiſtre en elle aucunes marques de ſa ſplendeur, ancienne, ni iuger qu'autrefois elle euſt été la fleur, l'élite & le parangon des Villes non ſeulement de la France, mais de l'Europe, voire du Monde.*

Mais auſſitoſt qu'elle eut reſſenty la douceur & les

effects de la domination de son Prince légitime, & joüy à son aise des fruicts de la Paix, qu'il luy auoit heureusement procurée, & donnée après Dieu, voire à toute la France, elle commença à reprendre son beau visage, & son en-bon-poinct, & depuis elle a esté embellie & enrichie de si somptueux bastimens, & superbes édifices, qu'elle est maintenant beaucoup plus grande, plus belle, plus opulente, & plus magnifique qu'elle ne fut jamais, & on peut dire auec vérité, qu'ayant esté cy deuant bastie de plastre, elle est à présent toute de pierre taillée & de marbre. Or, afin que l'excellence de ceste grande ville fût notoire à vn chacun, que les estrangers l'admirent, & que tout redonde à loüange & gloire immortelle de vostre nom très Auguste & du GRAND HENRY *vostre prédécesseur, i'ay faict pourtraire & buriner en cuivre le plan de vostre Ville, Cité & Vniversité de Paris, accompagné d'un brief recueil des Antiquitez, & de ce qui se trouve de plus digne de remarque en icelle, lequel ie m'enhardis d'offrir & consacrer à vostre Majesté espérant que le regarderez de bon œil, puisque vous estes fils & successeur de celuy qui est la cause seconde de son bon-heur, & le recevrez, s'il vous plaist, pour gage de la fidélité, que vous doit, & en laquelle veut sans fin persévérer,*

Sire,

Vostre très humble & très obëissant seruiteur & subject.

JEAN LE CLERC.

ODE

SUR LES SINGULARITEZ

DE PARIS

DE *quels lauriers, Ville Royale,*
Mère des excellents esprits,
Orneras-tu bien, libérale,
CHOLET, *dont la plume royale*
T'orne de Cèdre en ses escrits?

Luy seul qu'vn beau désir allume
De rendre sans bornes son nom,
Dedans les bornes de sa plume
Rendant plus pètit ton volume,
Rend d'autant plus grand ton renom.

Son labeur preschant ta hautesse,
Ente au Ciel ton front exalté
Et sans que l'œil vers toy s'adresse,
Fait d'vne non-pareille adresse,
Voir la non-pareille Cité.

Par luy de tes murs vit l'histoire,
De tes hauts Temples la grandeur
Se graue au Temple de mémoire,
Et de tes grands hostels la gloire
Brille sur l'Autel de l'Honneur.

Par luy Paris court ore[1] *agile,*
Et ne craint pas l'aſſaut mortel.
O vrayment induſtrie habile!
CHOLET *fait courir l'immobile*
Et rend le caduque immortel!

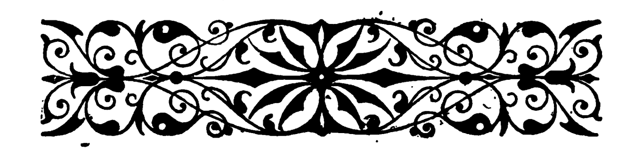
Mais, plus Paris court, vagabonde,
Tant plus s'affermit ſon pourpris[2] *:*
Et celuy qui ſon vol ſeconde,
Faiſant voir vn Paris au Monde
Fait voir vn Monde dans Paris[3].

Donques de Marbre, de Phengite[4]*,*
Orne, o grand Roy[5]*, ta grand' Cité :*
Mon CHOLET *qui la mort deſpite,*
Sans Tuf, ſans Marbre & ſans Ophite[6]*,*
L'orne mieux d'immortalité.

CHRISTOFLE DE GAMON[7].

1. Maintenant.
2. Enceinte, enclos, contenant des bâtiments et des jardins.
3. *Non urbs, sed orbis,* disait Charles-Quint.
4. Sorte de marbre qui réfléchit les objets et peut servir de miroir.
5. Ce vers conviendrait mieux à Henri IV qu'à Louis XIII enfant.
6. Espèce de porphyre d'un fond vert tacheté de blanc et mélangé d'amphibole; sa formation est attribuée au métamorphisme.
7. Un inconnu aujourd'hui, célèbre alors. Voir : Appendice, I.





SINGULARITEZ

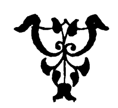
DE

PARIS

SOMMAIRE.

Préambule. — *1. Le grand Chaſtelet. — 2. La Boucherie. — 3. S. Leufroy. — 4. La Vallée de miſère. — 5. Le Quay de la Mégiſſerie. — 6. S. Germain l'Auxerrois. — 7. L'hoſtel de Bourbon. — 8. Le Louvre. — 9. Les Tuilleries. — 10. Les Minimes. — 11. Madrid. — 12. Les Capucins. — 13. Les Capucines. — 14. Les Feuillans. — 15. S. Roch. — 16. Les Tranchées. — 17. Les Quinze-Vingts. — 18. S. Honoré. — 19. Les Bons-Enfans. — 20. La Croix du Tiroër. — 21. Le Cemitière des SS. Innocents. — 22. La Tour du bois. — 23. Le marché du beſtail. — 24. Perrin Goſſelin. — 25. Carrefour Guillory. — 26. Les Halles. — 27. La Halle de Beauſſe. — 28. La Halle de la Lingerie. — 29. La Ferronnerie. — 30. S. Euſtache. — 31. Le Pont Alais. — 32. L'hoſtel de Bourgongne. — 33. S. Marie Égyptienne. — 34. Les Martyrs. — 35. L'Abbaye de Mont-martre. — 36. S. Denys. — 37. Catülle. — 38. Le Lendit. — 39. Les Croix. —*

40. S. Lazare. — 41. Villeneuve. — 42. Les Filles-Dieu. — 43. S. Magloire. — 44. S. Sépulchre. — 45. S. Leu-S. Gilles. 46. Les Filles repenties. — 47. S. Opportune. — 48. S. Jacques de l'Hospital. — 49. Barrière des Sergents. — 50. Croix de Gastine. — 51. Les Fontaines S. Innocent. — 52. S. Josse. — 53. S. Jacques la Boucherie. — 54. La Trinité. — 55. S. Laurent. — 56. S. Martin des Champs. — 57. S. Nicolas des Champs. — 58. La Porte Barbette. — 59. S. Médéric. — 60. — Les Juges Consuls. — 61. Monstre. — 62. S. Croix de la Bretonnerie. — 63. Les Blancs-manteaux. — 64. Les Billettes. — 65. S. Bon. — 66. La Chapelle de Braque. — 67. L'Hostel de Flandres. — 68. S. Avoye. — 69. L'Hostel de Guise. — 70. Les Enfans-Rouges. — 71. Le Temple. — 72. La Tour du Temple. — 73. Mont-Faucon. — 74. Le Bois de Vincennes. — 75. S. Anthoine des Champs. — 76. La Bastille. — 77. Les Fortifications. — 78. L'Arcenal. — 79. Les Célestins. — 80. La Porte des Barrez. — 81. Le Marché aux Chevaux. — 82. S. Paul. — 83. L'Ave Maria. — 84. Le Petit S. Anthoine. — 85. S. Catherine du Val des Escoliers. — 86. La Fontaine de Birague. — 87. L'Église des Jésuites. — 88. L'Hostel de Savoisi. — 89. Image Nostre-Dame d'argent. — 90. Le Cemitière S. Jean. — 91. La Porte Baudoyer. — 92. L'Église S. Gervais-S. Protais. — 93. L'Hospital S. Gervais. — 94. Les Haudriettes. — 95. Le Quay de la Grève. — 96. S. Jean en Grève. — 97. L'Hostel de Ville. — 98. Le S. Esprit. — 99. Le Pont Nostre-Dame. — 100. Le Pont au Change. — 101. Le Pont aux Meusniers.





PREAMBULE.



ARIS, vicomté ancienne, le cœur de ce grand corps d'Eſtat, le parangon [1] des villes, la Cité des Citez, la Ville de nos Rois, la Royne de leurs Villes; Paris, dy-je, auoit ſa première aſſiette en ce que l'on appelle aujourd'huy la Cité. Agrandie depuis à pluſieurs repriſes, premièrement deuers la Monnoye [2],

1. Modèle, patron.

2. Dans un édit de Charles le Chauve, de l'année 864, Paris se trouvait au nombre des villes ayant le droit de fabriquer des monnaies. Le bâtiment affecté à cette fabrication devait faire partie du palais de la Cité. Dès que le faubourg septentrional fut défendu par une enceinte, on y transféra la maison de la Monnaie. Le quartier des Lombards avait dès le XIIIe siècle une rue de la *Vieille-Monnaie*. Quelque temps après, cette fabrication fut transportée dans une maison où s'établirent plus tard les religieux de Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie. Au commencement du XIVe siècle, un hôtel des Monnaies était établi dans la rue qui en porte aujourd'hui le nom; les bâtiments y subsistèrent jusqu'à l'entière construction de l'édifice du quai Conti.

puis jusqu'à l'archet[1] S. Merry, après jusqu'à l'Hostel d'Évreux[2], finalement renfermée dans le total circuit qu'elle a de présent. Assauoir, depuis la Porte neufue, jusqu'à la riuière au dessous de l'Arcenal; & en l'Vniuersité, de la Tournelle, jusqu'à la porte de Nesle. Hugues Capet l'vnit à la Coronne; Philippe-Auguste la ferma de murailles. Comme ses fondateurs sont incertains, diuers aussi les noms qu'on luy donne. La Seine est le fleuue qui l'arrouse, plus nauigable, fertile, gracieux, sain, tranquille, portueux[3] que nul autre de ce Royaume. On l'a veu desborder auec desbris des ponts, & autres rauages semblables, ès années 1280, 1296, 1373, 1496 & 1547[4]. Mais sans nous arrester dauantage, marquons les

1. Avant la clôture de Philippe-Auguste il y avait une enceinte dans laquelle étaient renfermés l'église et le cloître de Saint-Merri. La porte de cette enceinte était bâtie vis-à-vis la rue Neuve-Saint-Merri; elle fut donnée par Dagobert à l'abbaye de Saint-Denis. Suger nous apprend que cette porte, qui ne produisait au roi que douze livres par an, rapporta depuis par ses soins jusqu'à cinquante livres. Il en subsistait encore quelques vestiges au XVe siècle, sous le nom de l'*Archet Saint-Merri*, et Raoul de Presles, qui demeurait non loin de là, nous apprend que, sous le règne de Charles V, on voyait encore le jambage de cette porte.

2. On serait tenté de chercher cet hôtel dans la partie supérieure de la rue Saint-Martin, si on ne savait qu'il était placé près de la rue Saint-Antoine, non loin de l'abbaye Sainte-Catherine-du-Val-des-Écoliers, sans pouvoir préciser davantage son emplacement.

3. Propice au débarquement des marchandises.

4. Paisible d'ordinaire, dans son cours, la Seine, par suite des crues extraordinaires, a parfois porté la désolation sur ses bords. On en peut voir la relation dans l'ouvrage de M. Maurice Champion, les *Inondations en France*.

ſingularitez plus notables de ce Microcoſme[1] François, ſuyuant la diuiſion que l'on en fait ; à quoy nous adjouſterons auſſi les faux-bourgs de part & d'autre comme par entre-ſuyte d'vn meſme contenu.

Nous commençons donc à faire reueüe de la ville.

I. LA VILLE.

Le grand CHASTELLET. Voici vne place qui porte des marques ſignalées d'antiquité. Iulian doit pluſtoſt eſtre creu ſon fondateur, que Iule Céſar[2]. Cetuy-cy a ſéjourné fort peu dans Paris, celuy-là y faiſoit ſa réſidence ordinaire, juſques à y eſtre proclamé Empereur. Elle ſeruoit de fortereſſe, & de Bureau pour la leuée des Tributs, dont le lieu eſt encores nommé le Treillis[3]. Quelques années après Hugues Capez, nos Rois commirent des Baillifs, Preuoſts, & Sénéchaux pour rendre la Iuſtice. Le Preuoſt de Paris eſt le Chef de celle qui fut icy eſtablie. Il a trois lieutenans, Civil, Criminel, Particulier, auſquels aſſiſtent

1. Au moyen âge, on avait appelé le corps humain un *microcosme* ou petit monde, parce qu'on croyait que chacune de ses parties correspondait à un des corps célestes.

2. Hugues Aubriot reconstruisit en même temps que la Bastille, les deux Chastelets, de temps immémorial portes et entrées de ville.

3. On appelait ainsi l'endroit où se percevaient les octrois de Paris à l'entrée du grand Chastelet.

les Procureur & Aduocat du Roy & douze Conſeillers. Encores y a-t-il d'autres Officiers ; le Conſeruateur des priuilèges, les ſeize Commiſſaires diſtribuez en autant de quartiers de la Ville, les Auditeurs, les Greffiers, les Notaires & Tabellions Royaux, les Sergents à cheual & à verge. Du règne de Philippe-Auguſte ce lieu fut ſéparé & faict plus célèbre. Pluſieurs Sous-Bailliages reſſortiſſent de cette Préuoſté & Vicomté. De la groſſe Tour dépendent pluſieurs fiefs nobles. Au ſortir de là ſe voit à main droicte :

2. La Bovcherie, dont l'ancienneté eſt témoignée par un Tiltre du Roy Loys le ieune. Il y a vne Tour, par laquelle on monte à de grands greniers au deſſus, & au deſſous l'on deſcend en des caues. Ce lieu eſtoit appelé autrefois l'*Apport*, maintenant *la porte de Paris*[1]. De là tirant en arrière, au pont des Marchands on trouue :

3. S. Levfroy, qui eſt vne petite Égliſe conſacrée au nom de ce S. perſonnage, dont le corps & Reliques repoſent en l'Abbaye S. Germain des prez. La porte ſouloit eſtre en alignement du pont au change, & le cimetière[2] autour, où pour le iour d'huy ſont quelques maiſonnages.

1. Ce mot a été expliqué de deux manières : l'Apport serait une corruption de la porte de Paris ; selon un autre sentiment, il devrait ce nom à ce que les paysans venaient apporter en cet endroit les denrées nécessaires à l'alimentation des Parisiens.

2. Cholet écrit, comme il prononçait sans doute, cemitière au lieu de cimetière, selon la prononciation lyonnaise actuelle, au moins, dans les faux-bourgs et aux environs.



4. La VALLÉE de misère eſt vne place près la Mégiſſerie, qui comprend les maiſons abboutiſſantes deuant S. Levfroy, baſtie depuis le deſbordement de la riuière aduenu l'an 1496, auparauant c'eſtoit vne voirie [1]. Icy commence le :

5. QVAY de la Mégiſſerie, au deſſous du pont aux Marchands, & continüe iuſques au delà de la porte Neufue. Le baſtiment fut entrepris régnant Philippe-Auguſte, & accomply ſous François Ier. Venons à :

6. S. GERMAIN de l'Auxerrois. Childebert, fils de Clouis, fit baſtir cette Égliſe à l'honneur de S. Vincent [2]. Depuis elle prit le nom de S. Germain, Eueſque d'Auxerre. Il y a Doyenné, Chanoinerie, & Paroiſſe, dont le Roy eſt paroiſſien. L'an 1502, on y chanta vne meſſe, qui fut célébrée par vn Preſtre grec [3]. Pluſieurs nobles & illuſtres familles y ont fondé leurs Sépultures. Dans le Cloiſtre les ſieurs du grand Conſeil de ſa Majeſté ont leur Siège de Iuſtice, auec les dépendances.

7. L'HOSTEL DE BOVRBON eſt près du Louure, baſti par Loys III, Duc de Bourbon, pendant le règne de S. Loys. La Chappelle du Roy ioinct cet Hoſtel [4].

8. Le LOUURE, Chateau Royal, eſtoit hors la Ville

1. On appelait voirie un terrain vague, servant de décharge pour les matériaux de démolition et de dépôt pour les immondices du quartier.

2. L'auteur confond Saint-Germain-l'Auxerrois avec Saint-Germain-des-Prés.

3. Il serait curieux de savoir à quelle occasion.

4. Cette chapelle servait provisoirement en attendant qu'on bâtît celle du Louvre qui ne fut jamais achevée.

régnant Charles le Sage, puis enfermé dans l'enclos d'icelle. Philippe-Augufte l'auoit faict baftir. François Ier, Henry II, Charles IX, Henry III, ont continué ce baftiment incomparable. Henri IV, d'heureufe mémoire, a auancé en telle forte cette Architecture parfaicte, que la Galerie ioint maintenant.

9. Les TVILLERIES, Palais auffi très beau de la très-illuftre & très-Chreftienne Royne Catherine de Médicis. Sa ftructure admirable a efté pareillement conduite à chef par les Majeftez très-Chreftiennes Henry III & Henry IV. Outre la beauté & plaifir non pareil de cette Maifon Royale, la rareté de l'efcalier fufpendu en l'air, & d'autres Singularitez agréables à l'œil, il y a vn grand clos de jardin, enrichy de plufieurs parterres & compartimens en figures diuerfes, d'allées fpacieufes & droictes auec leurs bordures exquifement ouurées, accompagné d'arbres fruictiers & autres, variez felon leurs efpèces. On a auffi dreflé vn jardin au deuant de cet Hoftel, aboutiffant d'vne part à la porte S. Honoré & d'autre à la porte Neufue, tout le long des foffez, où l'on deffeigne vn eftang.

Voyons enfuite :

10. Les MINIMES (Religieux de l'Ordre de S. François de Paule) qui ont leur Monaftère près le village de Chaillot. Ils furent furnommez *Bons-hommes,* de ce que Loys XII, careffant le Prieur, ou plus ancien d'entre eux, l'appeloit ordinairement fon Bonhomme. Anne, femme de ce Roy, leur donna la place qui



eſtoit l'ancien Hoſtel de Bretaigne. L'Égliſe a eſté baſtie ſous François Ier. La Bibliothèque eſt auiourd'hui très bien fournie de liures, & des meilleurs.

11. Madrid n'en eſt pas éloigné, qui eſt vn Chaſteau ſitué au bout du bois de Boulogne : édifice ſuperbe, baſti ſur le plan de celuy d'Eſpagne de meſme nom par François Ier. Reuenons au faux-bourg S. Honoré, où nous verrons le Couuent des Pères :

12. Capvcins, qui auparauant eſtoyent à Piquepuce hors la porte S. Antoine. Le feu Roy Henry III les inſtalla icy, fit faire le baſtiment, qui depuis eſt accreu de deux corps d'Hoſtel ès années 1602 & 1603. Comme auſſi leur jardin de plaiſir ſéparé du potager par vne haute muraille, qui les ferme tous deux contre celuy des Tuilleries, duquel on entre en ce Monaſtère. Vis à vis ſont :

13. Les Capvcines, fondées par la défunte Royne doüairière de France, Loyſe de Lorraine, veufue du Roy Henry III. Le baſtiment tant du Monaſtère que de l'Égliſe a eſté faiſt à la diligence de la Ducheſſe de Mercœur, pour ſatisfaire à la dernière volonté d'icelle Royne, par permiſſion du Roy, donnée en octobre 1602. En ce meſme faux-bourg ſont les :

14. Feuillans, Religieux de l'Ordre de S. Bernard, réformez par Iean de la Barrière, qui venant de ſon Abbaye près Tholoze auec 60 de ces Religieux, fut humainement receu du feu Roy Henry III au bois de Vincennes l'an 1587. Ils [y] furent logez, puis après en ce Monaſtère de la fondation de Sa Majeſté,

agrandy depuis & rebaſtie des deniers aumoſnez par les gens de bien, notamment en l'année 1600 que les Stations du grand Iubilé y furent oƈtroyées.

15. S. Roch eſt vne petite Egliſe commencée à baſtir l'an 1587 & acheuée ſous le règne du Roy à préſent régnant. Nous auons laiſſé :

16. Les Trenchées[1] hors les faux-bourgs, depuis les foſſez de S. Honoré, juſques à ceux de S. Martin, qui furent faiƈtes pour aſſurer la ville en l'année 1523 par l'aduis & ſage conduite du ſieur de Vendoſme, Gouverneur de Paris, & Iſle de France.

Rentrons dans la ville, & marquons dès l'entrée de cette porte :

17. Les Quinze-Vingts, hoſpital de la fondation de S. Loys, à ſon retour de la terre ſainƈte, où il logea & renta trois cents chevaliers rendus aueugles par le Soudan du grand Caire. Son ancienne égliſe eſtoit la Chapelle de S. Nicaiſe, depuis baſtie où elle eſt à préſent, mais la date ne ſe trouue point.

18. S. Honoré. En l'année 1204, cette égliſe canoniale fut fondée par la veufue de Renauld Chérin[2], nommée Sibylle, qui y eſt enterrée; comme auſſi le corps de Simon de Morthier[3], Cheualier, ſieur de

1. Les *Trenchées* ou fossés nouveaux furent bien commencés en 1523, mais on n'y travailla que huit jours, l'exécution en fut reprise en 1536; on mit un siècle à terminer cette enceinte, encore ne le fut-elle qu'imparfaitement.

2. Cherey ou Chereins.

3. Simon Morrier, dit Lebœuf, grand partisan des Anglais sous le règne de Charles VII.

Villiers, de Bourdéne & de la Tour en Champagne, Garde de la Préuosté de Paris, du temps de l'Anglois. On l'a accreuë dès l'an 1197.

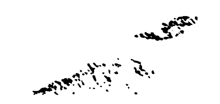
19. Le collège des BONS-ENFANS, & la chapelle S. CLERQ en la rue S. Honoré, furent fondez par Iacques Cœur, marchand de Bourges, depuis Argentier de France, sous la puissance Royale de Charles VII.

20. La CROIX du Tiroër, ou du Trioir est ainsi dicte (selon Corrozet) parce que l'on y tiroit ou trioit les bestes. Mais selon quelques autres, elle a esté toujours appellée de ce nom, depuis que la Royne Brunehault y fut tirée à quatre cheuaux, sous Clotaire II. C'est aussi vn des endroicts de la ville où l'on iustitie les malfaicteurs.

21. Le CEMITIÈRE des SS. Innocents dépend en partie de S. Germain de l'Auxerrois, en partie de l'Église paroichiale située à l'vn des coins d'iceluy, & fondée dès l'an 1183 de la confiscation des biens appartenant aux Iuifs, bannis du Royaume par arrest de la Cour, conuaincus d'avoir crucifié vn ieune enfant. Les charniers départis en quatre-vingts arcades[1], ont esté rebastis à diuerses fois des aumosnes de plusieurs personnes de qualité. On y voit vne infinité d'Épitaphes de toutes sortes, comme aussi la Croix de Gastines, dont nous parlerons ailleurs[2].

1. Il n'y a jamais eu que soixante-cinq, peut-être soixante-neuf arcades.

2. Voir page 30.



22. La Tour, qui ſe void encore en ce Cemitière, au bas de laquelle il y a vne chappelle de Noſtre Dame, eſt celle où les Garde-bois faiſoient leur corps de garde anciennement, à cauſe des volcries & meurtres qui s'y perpétroyent journellement[1].

23. Marché du beſtail. Icy eſtoit vn lieu où ſe tenoit ce marché, maintenant la ruë des Bourdonnois, le ſiège aux deſchargeurs, le Cemitière S. Innocent & les Halles. On l'appelloit le Marché Champeaux[2]. Il n'y reſte autre remarque ſinon la ruë ſurnommée, la *Vieille place aux pourceaux.*

24. Perrin Gvsselin[3]. Cecy eſtoit jadis appelé la *foſſe aux chiens;* d'autant qu'il y auoit vne foſſe, où l'on traînoit les chiens, & autres beſtes mortes. Vne ruelle proche de là eſt encores ainſi ſurnommée.

25. Carrefour Gvillory[4]. Autresfois il y auoit icy vn pilory, où eſtoyent mis les mal-faicteurs. On y coupoit auſſi quelquesfois les oreilles[5].

1. La tour que Cholet prend pour une guette était un fanal ou lanterne des morts destiné à éclairer de nuit le cimetière.

2. Champeaux ou les petits champs, par opposition aux plaines qui s'étendaient au midi de la ville sur la route d'Orléans.

3. Gasselin. C'est le nom d'un territoire dépendant de l'évêque de Paris, dont il est parlé dans le *Cartulaire de Notre-Dame de Paris* (t. III, p. 34, 67, 68, 87, 100, 387, 392).

4. De vieille oreille, par corruption on aurait fait guigne oreille, puis Guillori. En 1313, un maréchal nommé Guillori y demeurait : Il était placé dans le quartier de la Grève.

5. On coupait une oreille — ce supplice s'appelait l'osorillement — à un coupeur de bourse, à un domestique convaincu de vol pour la première fois; à la seconde, les deux oreilles; il était condamné à mort pour la troisième fois.

26. Les HALLES font vne partie du lieu nommé anciennement le Marché Champeaux. Philippe-Auguste les fit baſtir, l'an 1217. Elles furent ainſi appellées pource que chaſcun y alloit, ou bien d'un mot grec *Haloe*, qui ſignifie place ou aire[1]. Rebaſties à neuf l'an 1550.

27. La HALLE de Beauſſe eſt ainſi ſurnommée, parce que toutes les denrées qui venoyent de Beauſſe, y eſtoyent apportées & venduës.

28. HALLE de la Lingerie. Cette place fut baillée en don à certaines pauures Lingères par S. Loys, leſquelles les firent baſtir. Elle a eſté rebaſtie depuis ſous le règne de Henry II.

29. La FERRONNERIE. Le meſme S. Loys donna ce lieu à certains ferronniers, qui firent dreſſer des boutiques & maiſons, dont s'eſt faiƈt vne ruë.

30. S. EUSTACHE. Alais, bourgeois de Paris[2], ayant remords de conſcience, de ce qu'il auoit donné l'inuention de l'impoſt d'vn denier ſur chaque panier de poiſſon, fit édifier icy vne chapelle ſous le nom de S. Agnès, qui depuis fut faiƈte Egliſe & paroiſſe, conſacrée à S. Euſtache, de temps en temps accreuë en la beauté & perfeƈtion qu'on la void aujourd'huy tant dedans que dehors, & en nombre innombrable de paroiſſiens.

1. De Hallæ, haut allemand, temple; allemand moderne, salle; anglais, Hall.

2. Alais, bourgeois de Paris, vivait sous François Ier; il n'a pu faire construire la chapelle Sainte-Agnès qui date du XIIIe siècle; c'est une légende parisienne.

31. Le PONT-ALAIS eſt là où les ruiſſeaux des Halles s'écoulent, aſſauoir vne grand'pierre, miſe pour faciliter le paſſage en temps de pluye. Ainſi ſurnommé d'vn bourgeois de Paris, qui auoit ſa maiſon à l'oppoſite[1].

32. HOSTEL DE BOURGONGNE. Ce lieu fut en partie ruiné, & ce qui en reſtoit déſigné aux Théâtres, où ſe iouent couſtumièrement les Tragédies, Comédies & autres ſortes de facéties[2]. Il appartenoit aux Ducs de Bourgongne.

33. S. MARIE EGYPTIENNE. Cette chapelle eſt près de la porte Mont-Martre, édifiée premièrement, par vn drapier de Paris[3], depuis accreuë & parfaicte ainſi qu'on la void à préſent. Les Auguſtins y ont eu autrefois leur monaſtère, qui s'eſtendoit iuſques à la *ruë* ſurnommée des Vieux Auguſtins. Hors cette porte ſont :

34. Les MARTYRS, Chapelle ſituée en la pante (*sic*) de la montagne, regardant vers Paris, de fondation

1. On attribue plus justement à Alais la construction d'un pont sur l'égout de la rue Montmartre, au chevet de l'église Saint-Eustache pour les motifs donnés plus haut par Cholet; par humilité, il aurait témoigné le désir d'être enterré sous le ruisseau. Notre auteur a ignoré cette autre légende parisienne. De fait, Alais paraît l'inventeur d'un nouvel impôt sur le poisson, le populaire lui en aurait gardé rancune et, ne pouvant s'en venger autrement, l'aurait voué aux gémonies de son vivant et enterré dans un cloaque après sa mort. Nous trouverons plus loin (p. 70) une autre victime de la vindicte publique : messire Pierre de Cugnières.

2. Cholet n'était pas un admirateur de la comédie.

3. Les drapiers de Paris avaient leur confrérie en cette chapelle; c'était la corporation et non un individu qui se chargeait de son entretien.



Royale, à la mémoire des fidèles tefmoins de Iésus Christ fuppliciez en ce lieu[1], pour ne vouloir adorer l'idole de Mercure éleuée au fommet du mont, ains vn feul & vray Dieu, par l'interceffion de fon Fils vnique. Au-deffus eft :

35. L'abbaye de Mont-Martre, ainfi appelée d'autant qu'elle eft affife fur le faicte de la montagne dicte Mons-Martis, du temple & idole de Mars, qui eftoit à la cime, felon aucuns. Mais la plus faine partie tient que c'eftoit l'idole de Mercure[2]. Quoy que foit, cette Abbaye de Religieufes de l'Ordre de S. Benoift y fut fondée par Loys VI, dict le Gros, & Aalis ou Adelaïs fon efpoufe. Ils ne firent pas feulement baftir le dortoir, réfectoir, cloiftre & chapitre d'iceluy, ils réédifièrent préalablement l'églife facrée neuf ans après par le Pape Eugène III, miniftrant[3] l'Abbé de Cleruaux[4].

Paffons d'icy à l'Abbaye tant renommée de :

36. S. Denys, édifiée par Dagobert des apprefts de Clotaire, fon père, défireux d'accomplir le vœu de fon fils, pour recognoiffance de la merueille aduenuë

1. Voir l'Appendice, III.

2. On croit avoir retrouvé les vestiges des temples de ces deux divinités placées sur la montagne, l'un à l'Orient, l'autre à l'Occident.

3. Assistant le pape dans cette cérémonie de la consécration de l'église (22 avril 1147).

4. Saint Bernard, premier abbé de Clairvaux, avait eu dans ce monastère le pape Eugène III pour disciple; il lui adressa comme ligne de conduite son livre *De consideratione*. Pierre le Vénérable, abbé de Cluny, était aussi présent à cette consécration.

en ſa perſonne dans la chapelle de Catulle, où eſtoyent les corps bien-heureux des SS. Denys, Ruſtic & Eleuthère. Il l'enrichit le plus qu'il peut, y faiſant tranſporter ces trois corps ſainćts, reuéremment élever en trois cercueils couuerts d'or, & parſemez de pierreries, de l'ouurage excellent d'vn orféure nommé Eloy, depuis Eueſque de Noyon, & Canonizé. Sa dédicace fut miraculeuſe, faićte par Jéſus-Chriſt meſme, & teſmoignée par la guériſon d'vn lépreux, en mémoire de quoy, au bas de la nef, eſt la Chapelle du Ladre. Elle a eſté rebaſtie depuis & miſe en perfećtion. Pluſieurs Reliquaires l'honorent & rendent vénérable. L'vn des Clous dont Jésvs-Christ fut attaché en croix. Les corps ſainćts ſuſmentionnez. Ceux des SS. Hippolyte, Euſtache, & leurs compagnons. Trois des onze mille Vierges. Ceux-là ſemblablement de S. Oſmonde, SS. Firmin, Maurice, Pérégrin, Patrocle, Cucuphe[1], Hilax, Romain, Hilaire. Les chaſſes de S. Denys, Eueſque, de S. Loys. Le bras de S. Siméon, le Hanap[2] de Salomon, le Texte des Euangiles. On y voit la Croix d'or enrichie de pierres précieuſes, la Colonne de Iaſpe d'vne pièce, de meſme hauteur qu'eſtoit le corps de Jésvs-Christ. La belle Lampe d'argent dans le premier Chœur, eſt le don de Philippe d'Eſpagne après qu'il eut receu de Charles IX le corps de S. Eugène. Les ſépultures de nos Roys y ſont richement éleuées,

1. Cucuphat ou Cougat, martyr.
2. La coupe qu'on croyait avoir servi à Salomon.



& induſtrieuſement élabourées. Pluſieurs autres Tombeaux tant d'Eccléſiaſtiques, que Seigneurs de la France, enſemble diuerſes ſtatuës. S'y voyent auſſi vne Licorne de ſix pieds & demy de longueur[1], & le vaiſſeau de porphyre tout d'vne pièce, appelé la Cuue de Dagobert, derrière les Autels. Dans le Cemitière il y a vne Chapelle toute ronde, érigée par Catherine de Médicis, Royne de France, où elle eſt inhumée avec Henry II, ſon mary, François II & Charles IX, ſes enfants. La Bannière tant renommée, que l'on nommoit Oriflambe[2], eſtoit icy d'ancienneté, perduë en Flandres par Philippe de Valois[3]. On y garde encore le ſceptre, la main de Iuſtice, la couronne & autres ornements, qui ſeruent au ſacre & couronnement de nos Rois. Et l'Abbaye & l'Abbé ont de grands droicts & prérogatiues, ſes appels reſſortiſſans immédiatement en Cour de Rome. Douze ou treize bons Prieurez & cinquante ou ſoixante Cures, & quelques autres Prébendes en dépendent & ſont de ſa collation. Elle a eu autresfois vne Bibliothèque bien ample. Au Cloiſtre ſe void vn baſſin de fontaine tout d'vne pièce, de grandeur admirable, releué à l'entour

1. Les trésors des églises et monastères servirent longtemps de musée où l'on recueillait les objets rares et précieux.

2. L'oriflamme.

3. Philippe le Bel, selon Du Breul, perdit l'oriflamme à Mons-en-Puelle (1304); mais il ajoute qu'il y en avait une autre. Le porte-oriflamme étant tombé de cheval périt étouffé dans son armure, les Flamands se précipitèrent sur son corps, lui arrachèrent l'enseigne qu'il tenait et depuis on ne sut ce qu'elle était devenue.

de figures, & au delà, la ſtatuë de Dagobert. Non guères loin de cette Abbaye eſt vne Chapelle, ſurnommée de :

37. CATVLLE, où S. Denys porta ſon chef, à l'ayde des Anges[1]. Son corps y fut enterré par vne Dame chreſtienne[2], où il repoſa auec les deux autres martyrs iuſques à leur tranſlation 536 ans. S. Geneuiefue la releua de ſes ruines, pendant l'exil de Chilpéric I. Ce lieu eſt aujourd'huy Prieuré, nommé *S. Denys de Leſtré*[3] La ville de S. Denys a vne foire appellée :

38. Le LENDIT, du mot latin *indictum,* poúrce que Charlemagne l'inſtitua par forme d'édict à Aix-la-Chapelle[4]. Charles le Chauve la tranſporta depuis par vœu particulier à S. Denys, auec Indulgences obtenues des Papes. On y vient de tous coſtez. Il y a des Halles médiocrement belles, garnies de loges qui furent bruſlées pour la pluſpart l'an 1336. Reuenons aux faux-bourgs S. Denys, & conſidérons en chemin:

1. La *Légende dorée* rapporte qu'aussitôt après sa décollation le corps de saint Denis se releva, et, prenant sa tête entre ses bras, conduit par un ange, — Cholet, pour lui faire honneur, lui en donne plusieurs, — et que, entouré d'une lumière céleste, il la porta durant un espace de deux milles, depuis un endroit qu'on appelle le Mont des Martyrs jusqu'au lieu où il repose maintenant.

2. Nommée Catule d'après la même *Légende,* de là le nom donné à la chapelle.

3. L'Estrée Saint-Denis devait son nom à la voie romaine qui en était proche, *stratum,* voie ou chemin; plusieurs localités, en France, sont ainsi dénommées, et pour la même raison.

4. La foire de Saint-Denis, dite le Landit ou Lendict, devait son nom à cette circonstance que le jour d'ouverture en était indiqué d'avance par l'évêque de Paris, — *indictus dies,* — et non parce qu'elle avait été établie par *édit* impérial.

39. Les CROIX de pierre faictes en façon de pyramides, que Philippe III, dict le Hardy, fit bastir pour illustrer le conuoy funèbre de Loys IX, son père, canonizé depuis. Elles sont distantes l'vne de l'autre d'vne distance médiocre & quasi égale. A chascune d'icelles sont entaillées les effigies de trois Rois, & à la pointe l'image du Crucifix[1].

40. S. LAZARE (appelé par erreur populaire S. Ladre) est vn Prieuré construict pour certains Religieux viuans sous la règle de S. Augustin, & réputé par beaucoup de tesmoignages estre au lieu du Monastère de S. Laurent. Sa fondation est très ancienne. C'est vne maladrerie, où les lépreux de Paris entrent avec vœu d'obédience au Prieur, & don à l'Eglise de tous leurs biens meubles & immeubles. Pendant le séjour du Roy dans la ville, ou ès enuirons, ils ont droict de demander chasque iour à son maistre d'Hostel la pièce de bœuf Royale, avec six pains, & quelques bouteilles de vin, au lieu des 10 muids qui leur auoyent esté concédez par Loys VII. Pareillement droict de chauffage sur le bois de Vincennes, changé en vn moulin l'an 1190, qui estoit sur le pont aux

1. Ces croix dites *Montjoies* étaient au nombre de sept, et marquaient les stations du cortège funèbre entre Paris et Saint-Denis. Un emmarchement en pierre supportait un piédestal orné de niches surmontées de pinacles sculptées comme eux et contenant des statues des saints patrons de la famille royale. Un Christ également décoré surmontait ces édicules. On en trouvera le dessin et une plus ample explication dans le premier volume de la *Collection des anciennes Descriptions*. Voir *Isaac de Bourges*, p. 44.

Mufniers. Chafque Boulanger[1] auffi de la Ville & faux-bourgs leur doit vn petit pain de feneftre[2], toutes les femaines (conuerty depuis peu en vn denier parifis), d'autant qu'on y reçoit eux & leurs feruiteurs atteints de ce mal incurable, ores[3] qu'ils ne foyent originaires de la Ville. Il y auoit autrefois une foire de quinze jours transférée aux Halles de Paris par Philippe-Augufte, en efchange d'vne rente, payable au premier iour de chafque mois. Vne autre encore s'y tient appelée foire S. Laurent, dont les droits appartiennent au Prieuré, la Iuftice exceptée, qui toutesfois luy adiuge les amendes de 60 fols & au-deffous. Icy eftoit vn Hoftel, où les Roys s'arreftoyent l'efpace de

1. La première confrérie des boulangers, sous le patronage de saint Honoré, évêque d'Amiens, fut établie dans l'église qui porte son nom. Une autre non moins considérable se forma à l'église Saint-Laurent. Toujours en danger de brûler, eux, leurs maisons et leurs marchandises, ils se mirent sous l'invocation du diacre saint Laurent. Pour se préserver de la peste à laquelle ils se croyaient exposés à cause du feu, ils prirent un troisième patron, saint Lazare. Pendant une disette, ils fournirent de pain la maison hospitalière de Saint-Lazare, puis ils changèrent cette redevance en nature en une offrande en argent; enfin ils s'en exonérèrent en fondant une chapelle dans l'église du bourg de Saint-Lazare. Il est fait allusion ici à leur redevance en nature.

2. Par *pain de fenestre* il faut entendre tout pain de fantaisie, au lait, au beurre, les petits pains de Gonesse dont le Parisien du moyen âge était très friand, et qu'exposait à sa fenêtre le boulanger comme enseigne et appât, par opposition au pain commun ou de ménage. A cette époque aussi on ne donnait aux hospices et hôpitaux pour les infirmes et les malades, par esprit de charité chrétienne, que des morceaux de choix. Un reste de cet usage se trouve dans l'affectation qui se fait encore aux hospices du produit de certaines saisies qui sont opérées, comme du gibier trouvé en fraude sur un braconnier, au temps où la chasse est prohibée.

3. Maintenant.

trois jours, lorſqu'ils vouloyent faire leur entrée dans la Ville. Leurs corps auſſi ſont repoſez quelque temps au deuant de la grand' porte, quand on les conduit au ſépulchre. Les originaux des Tiltres fondamentaux de ce lieu furent bruſlez durant les guerres des Anglois.

41. VILLENEUVE[1] eſt un accroiſſement des Faux-bourgs S. Denys. Sur la montagne du moulin on a baſty vne chapelle[2], pour le ſoulagement[3] des habitants, dès l'an 1551.

Reprenons la rue S. Denys & les enuirons de part & d'autre.

42. Les FILLES-DIEU furent de l'inſtitution & fondation de S. Loys, au nombre de deux cents, réduictes depuis à cent par le Roy Iean, ſous meſme rente. Pendant le règne de Charles VI, elles s'habituèrent dans l'hoſpital de la MAGDELAINE, fondé par Imbert de Lions, en faveur des pauures femmes mendiantes. Par l'iniure des temps aduint que le monaſtère ſe dépeupla & peruertit de ſorte qu'il n'y auoit que des pechereſſes publiques. Charles VIII y mit des religieuſes, de Fonteuraud. Huict d'entre elles y furent introduites l'an 1495 par Robert, Archeueſque de

1. Villeneuve, dite sur gravois, parce que c'était une ancienne voirie.

2. Cette chapelle, appelée Notre-Dame de-Bonne-Nouvelle, donna son nom au quartier.

3. La paroisse de ce canton était Saint-Laurent; pour la commodité des habitants on établit une chapelle de secours, aujourd'hui paroisse de Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle.

Bourges. A préſent elles ſont tant Sœurs de Chœur que Conuerſes ſoixante qui ont vne Mère-Prieure.

43. S. Magloire. Abbaye fort ancienne, fondée par Hugues Capet. Là eſtoit anciennement vne Chappelle de S. Georges. On dit que la Iuſtice patibulaire eſtoit jadis en ce lieu, quelques oſſements de corps morts y ayant eſté trouuez, avec des chaiſnes de fer, & des pièces de gibet. Les Moines eſtoient nommez Maglorians, ſubiects à eſtre remuez d'vn lieu à l'autre. Car ils furent premièrement transférez de S. Barthélemy en cette Egliſe, & d'icelle à S. Iacques du Hault-pas. Les Filles repenties l'occupent depuis le règne de Charles IX.

44. S. Sépulchre. Loys de Bourbon, Comte de Clermont, a donné les premières fondations de cette Egliſe & Hoſpital en la terre foncière des ſieurs Chanoines de Noſtre Dame, & de S. Médéric. Guillaume, Archeueſque d'Aux[1] (*sic*) aſſit la première pierre du baſtiment. L'eſcript qui eſt au-deſſus du portail dénote ſon antiquité. Ce lieu fut baſty pour les pèlerins retournant du S. Sépulchre de Hiéruſalem.

45. S. Leu S. Gilles eſt vne Egliſe peu diſtante de l'Abbaye S. Magloire. Baſtie par le Recteur[2] paroiſſien de S. Barthélemy, ſuiuant l'accord faict en l'année 1320 entre eux & les Abbés & conuent dudit lieu, auquel la collation en appartiendra, aduenants qu'elle fut diſtraite de S. Barthélemy.

1. Auch.
2. Curé.



46. Les **Filles** repenties eſtoient autresfois l'Hoſtel du Duc d'Orléans, depuis l'an 1492, iuſques à 1561 qu'elles furent inſtallées au Monaſtère S. Magloire. Ainſi ſurnommées de ce qu'ayant quitté leur vie impudique, elles embraſſèrent la pénitence, par la vertu des prédications de F. Iean Tiſſerand, Religieux de l'Ordre de S. François.

47. S. **Opportvne**. Icy ſe retira cette ſaincte Vierge, pour viure ſainctement & religieuſement ſequeſtrée des allèchements du monde[1]. Depuis en ce bois & lieu ſolitaire, fut érigée l'Égliſe & chanoinerie ſous ſon nom, dite l'vne des Filles de Noſtre-Dame[2]. Il y a vne Chapelle à coſté du chœur appelée encores *Noſtre-Dame du Bois*, en laquelle S. Opportune faiſoit les prières[3].

48. S. **Iacqves** (Égliſe & Hoſpital) fut fondé par Charlemagne pour y loger les pèlerins de S. Iacques de Compoſtelle. Depuis renouuellée par Ieanne Roine

1. Sainte Opportune, supérieure d'un monastère de filles au diocèse de Séez, en Neustrie, vivait au VIII[e] siècle. Lors des incursions des Normands, ses reliques furent apportées à Paris, où elle ne vint jamais de son vivant; ce que l'auteur dit de son séjour en cette ville est controuvé.

2. Le chapitre de Notre-Dame était indépendant de la juridiction épiscopale; mais l'évêque avait sous sa juridiction particulière les quatre chapitres de Saint-Germain-l'Auxerrois, de Saint-Marcel, de Saint-Honoré et de Sainte-Opportune, — qui furent plus tard appelés ses quatre *filles;* c'est par erreur que Cholet appelle cette collégiale fille de Notre-Dame, — de même aussi les chapitres de Saint-Merry, du Saint-Sépulcre, de Saint-Benoît et de Saint-Étienne-des Grès, placés dans la dépendance du chapitre de la cathédrale, furent appelés les quatre *filles* de Notre-Dame.

3. Sainte Opportune n'a jamais habité Paris.

de France & de Navarre, dotée en outre d'vn don précieux, assavoir de la jointure d'vn des doigts de la main de ce sainct personnage, porté là-dedans par Hugues de Bezançon, 83e Euesque de Paris.

49. Icy est vne BARRIÈRE des Sergents du Chastelet, bastie par eux auec les suyuantes, qui sont, à la porte Baudets, au bout du pont S. Michel, au petit Chastelet, & en la place Maubert, près la Croix des Carmes[1].

50. La CROIX DE GASTINE auoit esté élevée par arrest de la Cour au lieu de la maison d'habitation démolie d'vn nommé de Gastine, condamné (& exécuté) à mort par Iustice. Mais ayant esté ostée de nuict, & transportée au Cemitière des Innocents en l'année 1571, il se fit vne sédition populaire, suiuie de bruslement & pillerie de deux maisons, l'vne voisine du lieu sus-nommé, l'autre sur le pont Nostre-Dame, & de la mort d'vn seruiteur. La place se void encore qui en porte tousiours le nom jaçoit qu'il n'y ait point de croix[2].

51. Les FONTAINES S. Innocent furent basties l'an 1550, vn corps d'hostel au-dessus, le tout de

1. Le nombre de ces postes de police urbaine ne fut augmenté qu'à la fin du XVIIe siècle.

2. La croix Gastine a joué un certain rôle dans les émeutes de Paris au XVIe siècle; son souvenir est inséparable de l'histoire politique et religieuse de cette ville. Élevée sur l'emplacement de la maison de Gastine, rue Saint-Denis, 29, elle fut transportée au cimetière des Saints-Innocents; depuis la fermeture du cimetière, on ne sait où elle fut déposée; selon l'expression de Cholet, elle était « subjecte à être remuée d'un lieu à l'autre ». Voy. p. 17.

pierre entaillée à l'antique, avec repréſentation de nymphes.

52. L'Egliſe S. Iosse eſt en la rue d'Aubry le Boucher, où eſtoit vn hoſpital du temps que S. Fiacre vint à Paris[1].

53. S. Iacques de la Boucherie eſt vne Égliſe parochiale populeuſe, & dont les paroiſſiens ſont réputez très déuotieux. Le patron d'icelle eſt S. Iacques le Majour. La ſolennité de ſa tranſlation ſe célèbre maintenant le Dimanche après la feſte des Roys, qui ſouloit eſtre feſtée le pénultième iour de Décembre. Cette remiſe fut faicte de l'autorité de François de Poncher, 103e Éueſque de Paris, l'an 1522, pour ſoulager les pauvres artiſans[2]. Dès lors auſſi on commença à reſtaurer vne partie de cette Égliſe. Son antiquité ſe remarque par vne épitaphe qui eſt au derrière du Chœur, graué ſur vne lame de cuivre.

54. La Trinité eſt vn Hoſpital fondé dès l'an 1202, en faueur des pauvres paſſans, où furent placez trois Religieux de l'Ordre des Prémontrés pour l'adminiſtration du ſeruice de Dieu. Depuis, la charité ſe refroidiſſant, ce lieu d'hoſpitalité fut employé à des repréſentations d'Hiſtoires ſacrées, par perſonnages, & finalement de profanes, qui furent appelées, *Les*

1. Saint Fiacre, solitaire, vivait au VIIe siècle ; il n'est rien moins que certain qu'il ait demeuré à Paris, ni même qu'il y soit venu.

2. En transférant au dimanche une fête qui, tombant dans la semaine, était d'obligation, l'évêque soulageait les artisans qui pouvaient alors vaquer à leurs travaux journaliers.

ieux des pois pilez[1]. Mais ſous le règne de François Ier il fut ordonné pour la retraićte des enfans maſles de l'aage de ſept ans & au-deſſus ayant pères & mères pauures, afin d'y eſtre nourris, logez & enſeignez. Ils ſont veſtus de robes bleues, & coiffez de bonnets de meſme couleur. Paruenus à l'aage de diſcrétion, ils ſont obligez à de pauures compagnons de diuers meſtiers, qui réſident en cet enclos pour gaigner leur franchiſe. Henry II l'élargit d'vn corps d'hoſtel. La Chapelle fut rebaſtie l'an 1598 des aumoſnes des maiſtres tailleurs d'habits, & autres de diuerſes vacations, au derrière de laquelle il y a vn Cemitiere bien ample.

Ez faux-bourgs S. Martin eſt l'Égliſe de :

55. S. Lavrent, qui n'eſtoit anciennement qu'vne Chapelle dépendante de S. Martin des champs dédiée puis après à ce glorieux martyr, par Iacques du Chaſtelier, 95e Éueſque de Paris. Elle a eſté preſque toute rebaſtie ſous le règne de Henry III des aumoſnes des gens de bien. De là on vient à :

56. S. Martin des champs maintenant dans la ville. Ancienne Abbaye, réduite en Prieuré, ſubiećte à la collation de l'Abbé de Cluny, & richement rentée

1. Aux jeux *des poiz pilez* peut plus exactement s'appliquer le mot de *facéties* employé par Cholet à propos des représentations de l'hôtel de Bourgogne (p. 20). Des scènes burlesques, servant d'intermèdes aux mystères et destinées à varier les plaisirs du public et à reposer les acteurs, reçurent ce nom bizarre. Plus tard on les remplaça par les *moralitez, farces et soties du prince des sots.*



par le Roi Henry Ier & Philippe Ier ſon fils & ſucceſſeur. Ce Monaſtère eſt encores fermé de hautes murailles garnies de tourelles, que fit faire Hugues IV Prieur de léans. Louis VI dict le Gros remit l'Égliſe S. Denys de la Châtre auec ſes maiſons, terres, cens & rentes à ceux de S. Martin, en eſchange d'autres employées à la fondation de Mont-martre. Loys VII dict le Ieune, ſon fils & ſucceſſeur, confirma le tout. En ce lieu ſe remarquent pluſieurs antiquitez notables que nous omettons pour éuiter prolixité. Ioignant les murs de cette Abbaye a eſté aſſigné vn duel mémorable, par autorité de la Cour, entre Iacques le Gris, & Iean de Carouges[1], gentils-hommes du Duc d'Alençon. Iacques le Gris, après auoir confeſſé à Carouges la force dont il auoit vſé envers ſa femme pour ſouiller ſon lict nuptial, y fut terraſſé & poignardé, puis ſon corps traiſné au gibet par le bourreau. Cela aduint l'an 1386, le Samedy après Noël, ſous Charles VI qui honnora ce combat par ſa préſence, & le victorieux d'vn don de mille liures en argent, & de deux cens liures de penſion.

57. S. Nicolas des Champs eſt vne Égliſe parochiale, ainſi appellée, d'autant qu'elle eſtoit autresfois hors la Ville. Robert, fils de Hugues Capet, la fit baſtir près ſon Hoſtel. Elle fut accreüe de beaucoup en l'année 1576, & élargie du coſté de S. Martin. Il y a vn grand nombre de paroiſſiens, & pluſieurs belles

1. Le duel de Carouges et de Legris est célèbre dans les annales judiciaires.

chofes qui l'embelliffent, comme font Reliques, Chazubles, Tableaux de plate peinture [1], Sculptures, Épitaphes, & autres ornements conuenables aux lieux facrez.

58. PORTE BARBETTE eft vn lieu en la rüe S. Martin [2], proche de la Maifon du Preuoft Barbette, qui fut tué en vne fédition populaire, & toutes fes maifons faccagées [3]. Icy fut auffi traiftreufement affaffiné l'an 1407 Loys, Duc d'Orléans, frère du Roy Charles VI, lors régnant.

59. S. MÉDÉRIC, dict vulgairement S. MERRY. Il n'y auoit icy anciennement qu'vne petite Chapelle dédiée au nom de S. Pierre. Le corps de S. Médéric y fut inhumé, après vne longueur de maladie [4] l'efpace de deux ans & dix mois. Depuis fous la Régence de

1. Peinture sur mur, châssis ou toile, par opposition à la peinture appliquée à la ronde bosse.

2. Lire rue Vieille-du-Temple et non rue Saint-Martin.

3. La courtille Barbette fut effectivement saccagée, la maison dévastée, les caves pillées; mais le prévôt de Paris, Etienne Barbette, qui ne s'était pas exposé à la fureur du flot populaire, ne fut pas massacré. C'est en 1306 qu'éclata cette sédition sous prétexte de charges imposées aux habitants de Paris par le prévôt, la foule s'en vengea en détruisant la maison de campagne du magistrat qui avait su se mettre à l'abri de la colère de ses administrés. Philippe le Bel sut en cette occasion venger les insultes faites à son favori en même temps que ses propres injures, car ce jour-là il dut se passer de dîner : les émeutiers ayant rencontré ses officiers de bouche qui allaient lui porter au Temple, où il était réfugié depuis quelque temps, son repas, se saisirent des viandes, les jetèrent dans la boue et maltraitèrent les serviteurs du roi qui, peu de temps après, nous apprennent les *Grandes Chroniques de France*, fit pendre aux principales portes de la ville vingt-huit des plus mutins.

4. On dirait aujourd'hui une maladie de langueur.

Caroloman, durant l'Épiſcopat de Goſlin, 48e Prélat de Paris, à la pourſuite de Théodebert, preſtre, les Reliques furent miſes dans vne Chaſſe, & apportées en l'Égliſe qui eſt maintenant de ſon nom. Elle eſt ornée d'vne infinité d'ornements exquis, entr'autres d'vne tapiſſerie de haulte lice, & de diuerſes Sépultures enrichies de doctes Épitaphes.

60. Les JVGES CONSVLS ſont de la création de Charles IX, avec pouuoir de vuider en dernier reſſort certains différends de Marchand à Marchand; n'ayant d'autre iuriſdiction ſur la perſonne que l'empriſonnement. La Maiſon où ils tiennent leurs aſſiſes, pour rendre droict aux parties, a eſté baſtie naguères aux deſpens des Marchands de Paris, derrière l'Égliſe S. Merry [1].

61. Il y a auſſi en cette Paroiſſe l'Hoſtel des Connins verds [2], où l'an 1550, l'on veid un pouſſin monſtrueux, qui auoit un corps [3] & une teſte, mais quatre ailles, quatre pattes, & deux croupions.

62. S. CROIX DE LA BRETONNERIE eſt vn Prieuré

1. La maison des Juges Consuls, dans la rue de ce nom, était une charmante construction du XVIe siècle, démolie seulement il y a quelques années.

2. La désignation *sur cette paroisse* est un peu vague et ne permet pas de déterminer l'emplacement de l'hôtel des Connins (lapins) verts.

3. Thevet, dans la *Description de Paris* (p. 37), parle d'un pigeon phénoménal qui paraît proche parent du poussin décrit par Cholet. On est étonné de trouver sous la plume d'un grave historien mention d'un monstrueux poussin qui pourrait bien être un canard, bon comme tel à renvoyer à la mare, où il sera en nombreuse compagnie.

de la fondation de S. Loys, dont les Religieux ſont appelez Croisez de l'Ordre de S. Auguſtin. Ils eſtoyent Mandians du commencement, depuis rentez ſuffiſamment par les libéralitez de pluſieurs perſonnes doüées de ſingulière pitié. Il y a dans cette Égliſe quelques tombeaux ſignalez, notamment celuy de Loys Picot [1], Conſeiller du Roy, & Premier Préſident en ſa Cour des Aydes, à Paris, lequel y eſt qualifié de beaucoup d'aultres titres de grandeur.

63. L'Égliſe des BLANCS-MANTEAVX eſt auſſi vn Prieuré, dont les Religieux portent l'habit blanc, & ont eſté premièrement de l'Ordre de S. Auguſtin, depuis rangez à celuy de S. Benoiſt, comme plus auſtère. Quant à la façon de viure, ils ſont notoirement diſtinguez des Guillemins (Hermites qu'auoit inſtituez le Comte Guillaume, qui demeuroyent à Mont-rouge) par la clauſe teſtamentaire de Ian Cholet [2] Cardinal, laquelle fait & les vns & les autres légataires, ordonnant ainſi : *Do fratribus de Monte Rubeo decem libras Pariſienſes : item fratribus Guillelminis triginta libras Pariſienſes.*

64. L'Égliſe des BILLETTES fut baſtie du temps de

1. L'épitaphier de Paris cite Louis Picot, chevalier, vicomte de Connet, baron de Dampierre, de Sempins en Champagne, Vaucogné, Bréban, Bruyères-sur-Oise, Dammartin, etc., premier président de la Cour des aides, mort le 6 décembre 1545.

2. Étienne Cholet, se qualifiant Lyonnais, ne doit pas être de la famille du cardinal, sans quoi il aurait parlé de cette parenté; il est plus probable qu'il descend d'une des nombreuses familles de ce nom, originaires du Mâconnais et émigrées à Lyon, où ce nom est encore très répandu.



Philippe le Bel, au lieu de la maiſon d'un Iuif raſée de fonds en comble en ſuyte de l'exécution exemplaire d'iceluy ietté tout vif en vn feu ardant, pour réparation du ſacrilège attentat qu'il auoit commis ſur la S. Hoſtie, de laquelle ſortit du ſang, ſans eſtre néantmoins aucunement offenſée des coups de caniuet qu'il luy auoit donnez. Ceux qui officient icy ſont Religieux ou Hermites dicts de la Charité noſtre Dame, leſquels monſtrent tous les premiers Dimanches d'après Pâques [1] le meſme canif dont l'Hoſtie fut piquée [2].

65. S. Bon eſt vne Égliſe ſituée en la ruë du meſme nom. Elle eſt des dépendances du Prieuré de S. Eloy, auquel elle doit obeiſſance & reconnoiſſance.

66. La Chapelle de Braqve eſt en la ruë ainſi nommée. Selon Corrozet, Arnould de Braque la fonda, du règne de Charles VI, qui eſchet en l'année 1391. Mais les Inſcriptions que l'on void encores à coſté du grand Autel, teſmoignent que ce fut Nicolas de Braque ſon deuancier, perſonnage de grande auctorité, pendant le règne du Roy Iean [3].

67. En la ruë Coquillières eſtoit autresfois l'Hostel de Flandres, baſti par le comte Guy ſous Philippe

1. Jour anniversaire du sacrilège du juif dans lequel on célébrait la fête de la réparation.

2. Qu'est devenu le *Canivet?* Le musée de Cluny (Émaux, nº 3133) possède un insigne processionnel en cuivre émaillé qui représente l'attentat du juif.

3. Lebeuf et Jaillot donnent raison à Corrozet, ils ne parlent ni de Nicolas de Braque, devancier d'Arnould, ni des inscriptions du grand autel.

le Bel, ſur la place qu'il auoit acquiſe d'vn Bourgeois nommé Pierre Coquillière & d'Arnulphe, éueſque de Paris. Sous François Ier & Henri II, il fut démoly, & le tout vendu à pluſieurs particuliers. Les nouueaux édifices qui s'y voyent auiourd'huy ont effacé les veſtiges des anciens.

68. La Chapelle de S. Avoye n'eſt pas celle que quelques-uns attribuent aux Béguines, qui peuuent auoir eſté fondées par S. Loys, & dont la mémoire s'eſt perduë : car Meſſire Iean Herfant, curé de S. Médéric, l'a fondée. Appert par l'eſcript graué ſur vne lame de cuiure, en la ceinture du ſecond Autel. Les Religieuſes de préſent reconnoiſſent encore le curé de S. Merry pour Supérieur, qui leur enuoye tous les Dimanches & jours de feſte vn Chapelain, pour y chanter Meſſe, & adminiſtrer les Sainɑs Sacremens.

69. L'Hostel de Gvise eſtoit anciennement appelé Hoſtel de Miſéricorde. Sous le règne de Charles VI, il appartenoit à Oliuier de Cliſſon, Conneſtable de France[1].

70. Enfans Rovges. C'eſt vn Hoſtel fondé & doté dès l'année 1538 par la Royne de Nauarre, en faueur des pauures orphelins. Ils ſont habillez de rouge, pour

1. Charles VI ayant reçu dans cet hôtel la soumission des Parisiens révoltés contre son autorité, le peuple lui donna le nom d'*Hôtel de Miséricorde*. Il fut depuis donné par la ville à Olivier de Clisson. Sur la porte de l'ancien hôtel de Guise, on voit encore à côté de la double croix de Lorraine les armes de Clisson et l'M qui rappelle son ancien nom d'Hôtel de Miséricorde,

faire différence d'eux avec les enfans de la Trinité & du S. Esprit.

71. Le TEMPLE. Ce grand Hostel fut vendu à des Cheualiers, nommez Templiers, du Temple de Hiérusalem auquel ils s'assembloyent pour traicter de leurs affaires, & l'ordre institué l'an 1122 sous le règne de Loys le Gros. Depuis, & l'an 1307, accusez & plainement conuaincus de plusieurs crimes [1], voire mesme d'hérésies détestables, furent [2] bruslez tout vifs auec leur Général d'ordre, hors la porte S. Antoine. Tous leurs biens demeurèrent confisquez, leur Hostel saisy, & conuerty au Logis du Roy pour quelque temps, où il fit apporter ses Chartres & Trésors. Donné puis après aux Cheualiers de S. Iean de Hiérusalem, surnommez premièrement de Rhodes, puis de Malte, dont aucuns sont employez à la célébration du Seruice diuin [3]. L'Église est bastie sur le modelle du Temple de Hierusalem [4], & contient trois Chapelles dédiées au nom de IÉSUS, de Nostre-Dame de Lorette, & de S. Pantaléon.

1. La culpabilité des Templiers n'est pas aussi évidente que le semble croire Cholet : « ils avouèrent dans les tortures, ils nièrent dans les supplices », a dit Bossuet.

2. Les Templiers furent exécutés à Paris, hors la porte Saint-Antoine; seuls, le grand maître de l'ordre, Jacques Molay, et Guy, dauphin d'Auvergne, prieur de Normandie, furent brûlés vifs après *Salut et Complies*, le 11 mars 1314, dans l'île aux Juifs, aujourd'hui le terre-plein du Pont-Neuf, où a été élevée la statue de Henri IV.

3. L'ordre du Temple comprenait dans son sein les chevaliers, les écuyers, les chapelains et les frères lais.

4. C'est-à-dire en forme de rotonde.

72. La groſſe TOVR DU TEMPLE fut commencée ſous la Commanderie de Iean le Turc [1], & acheuée l'an 1306. Ses os furent déterrez, jettez au feu par l'exécuteur de la Iuſtice, bruſlez, & la cendre jettée au vent, pour l'expiation des crimes & héréſies dont il auoit pareillement eſté accuſé [2].

73. MONT-FAVCON eſt le gibet baſty hors la Ville, à coſté de la porte du Temple. Enguerrand de Marigny, qui l'auoit faiɥ ériger, y fut pendu pour le crime de péculat & concuſſion, dont l'accuſa Charles, Comte de Valois, ſous Loys Hutin. Sa ſtatuë auſſi abbatuë du Palais [3] où la niche paroiſt encores, & vne plate peinture à part. Aſſez près de ce gibet il ſe void vn baſtiment nouueau auec vne belle Égliſe, le tout faiɥ de pierre de taille pour ſeruir de *Sanita* [4]; & y mettre les peſtiférez. Ce baſtiment a eſté paracheué l'an 1609 & 20. du règne de Henry IV.

A deux lieuës de là eſt :

74. Le BOIS DE VINCENNES, que Loys VII donna, auec les baſtiments & reuenus aux Religieux de l'Ordre de Grammont. Philippe-Auguſte le fit fermer de murailles, & peupler de beſtes ſauuages. Le Chaſteau fut commencé par Philippe de Valois, continué par le Roy

1. Ces détails paraissent apocryphes.

2. L'auteur se fait ici l'écho d'une légende populaire.

3. L'effigie d'Enguerrand de Marigny, qui avait fait reconstruire le palais de la Cité pour Philippe le Bel, se voyait sculptée à la porte principale à côté de celle du roi; lors de son jugement, elle fut abattue et les débris en restèrent jusqu'au XVIIe siècle à pied-d'œuvre.

4. Lazaret, hôpital pour les pestiférés.

Iean ſon fils, paracheué par Charles V dict le Sage, qui l'enrichit de la S. Chapelle, conſacrée au nom de la S. Trinité & de la Vierge Marie, inſtituant quinze perſonnes pour faire le ſeruice aux meſmes droicts & deuoirs que ceux de la S. Chapelle de Paris [1]. Quelques Roys, Roynes & leurs enfans y ſont décédez : Loys Hutin, Charles IV, dict le Bel, Charles IX, la Royne Ieanne, femme de Philippe le Bel, Charles Dauphin de Viennois, fils de Charles VI, & Ieanne de France, troiſième fille de Charles V. Retournons à la Ville nous verrons :

75. S. ANTHOINE DES CHAMPS, Abbaye de Religieuſes, fondée par Foulques de Nueilly, Preſtre & Chapelain de Maurice de Solliac, 70e Eueſquè de Paris. On void dans l'Égliſe des Épitaphes de deux Princeſſes de France, deuant le Maiſtre Autel, & au-deſſus de l'vne des portes de l'Abbaye vne peinture renouuellée depuis peu, où eſt dépeint l'accident aduenu l'an 1257 à vn Maſſon enuoyé pour abattre cette Égliſe [2]. A coſté de la porte S. Antoine & dans la Ville eſt :

76. La BASTILLE, Chaſteau attaché aux murailles, muny de bons foſſez, & baſtions. Non édifié par les Anglois (comme aucuns eſtiment) ains par Hugues Aubriot, Préuoſt de Paris, pour empeſcher au dehors

1. La chapelle de Vincennes, étant de fondation royale, portait le titre de Sainte-Chapelle.

2. Ce fait auquel l'auteur assigne une date certaine n'est pas mentionné par les historiens de Paris : Sauval, Lebeuf, Jaillot, etc.

les efforts des Anglois, & s'oppoſer aux intelligences qu'ils pourroyent tramer au dedans[1].

77. Les FORTIFICATIONS faictes depuis ce Chaſteau iuſques à la riuière, vis-à-vis la Tournelle, furent commencées l'an 1553, tenant la Royauté Henry II. Le Memorial y eſt graué en pierre[2].

78. L'ARCENAL fut baſty des deniers publics à la pourſuite & diligence de Hugues Aubriot[3]. Depuis le tonnerre tomba ſur la tour de Billy[4], qui, mettant le feu aux poudres, l'enleua iuſqu'aux fondements, & endommagea fort les circonuoiſins. Le tout fut re-

1. La Bastille fut surtout construite pour tenir en respect l'humeur mutine des Parisiens ; depuis que le Louvre était dans l'enceinte de la ville, il n'était plus un refuge assez sûr pour la royauté.

2. L'auteur ne reproduit aucune des inscriptions dont il constate l'existence.

3. L'Arsenal occupait une partie du terrain appelé anciennement le *Champ au Plâtre;* comme magasin militaire, il ne remonte qu'à François I[er]. En 1533, ce prince emprunta à la ville de Paris, qui y avait fait construire des granges et bâtiments nécessaires pour l'artillerie, un de ses magasins pour y fondre des canons, avec promesse de la lui rendre quand la fonte serait faite ; sous prétexte d'accélérer le travail, il en emprunta une seconde, la ville n'obéit qu'avec répugnance, elle prévoyait apparemment ce qui arriva depuis. En 1547, la restitution n'était pas encore faite. Henri II voulant faire construire des fourneaux demanda à la ville quelques bâtiments de l'Arsenal et lui fit dire qu'elle avisât à ce qu'elle voulait en compensation. Devenu maître de l'Arsenal, ce prince y fit construire des logements pour les officiers de l'artillerie, sept moulins à poudre, deux grandes halles et autres bâtiments qui furent presque tous ruinés le 28 janvier 1563 par un accident qui mit le feu à près de vingt milliers de poudre.

4. Le 30 juillet 1536, le feu du ciel tomba sur la tour de Billy qui renfermait un dépôt de poudre et la détruisit jusque dans ses fondements. Les vitraux de l'église des Célestins et même ceux de l'abbaye Saint-Victor eurent beaucoup à souffrir de cette explosion.

dreſſé puis après, ainſi qu'on le void à préſent, & le grand portal acheué l'an 1584, Maximilian de Béthune, Duc de Sully, en a auiourd'huy le Gouvernement en qualité de Grand-Maiſtre de l'Artillerie. Son induſtrie, ſa diligence, & ſa grande expérience l'ont fourny ſi puiſſamment de canons, munitions, armes de toutes ſortes & autres choſes conuenables ou appartenantes au faict de la guerre en ce chef, qu'il eſt tenu pour le premier Arcenal de la Chreſtienté. Il eſt en outre orné de baſtimens néceſſaires, de jardinages auſſi accomplis en allées & pourmenoirs.

79. Célestins. Icy eſtoit le Conuent des Carmes, où depuis furent placez les Religieux de l'ordre des Céleſtins, inſtitué par Céleſtin Pape, du règne de Philippe le Bel. Sous Charles V, ils eurent de grands dons, d'amples reuenus, tant de la main libérale de ſa Majeſté que de Robert de Iuſſiaco, ſon Secrétaire [1]. La ſtructure de toute cette maiſon eſt magnifique, décorée outre-plus d'excellens ornemens d'Egliſe (de Chappes entr'autres de grand prix) d'vn beau Cloiſtre, de jardins ſpacieux, de terres en aſſez longue & large eſtenduë. La Chapelle d'Orléans eſt vn ouvrage admirablement riche & exquis, où la plus-part des Princes de cette Maiſon ſont inhumez. Leurs Epitaphes s'y voyent avec ceux de Ieanne de Bourbon, Eſpouſe de Charles V ; Anne de Bourgongne, femme

1. Robert de Jussi, chanoine de Saint-Germain-l'Auxerrois, secrétaire du Roy, ancien novice des Célestins de Saint-Pierre-en-Chartres, près Compiègne.

de Iean, Duc de Bethfort ; Lyon [1] de Luzignan, Roy d'Arménie ; Philippe de Maizières, Chancelier de Cypre ; Paul de Termes, Mareſchal de France ; André d'Eſpinay, Cardinal, Archeueſque de Lyon & de Bordeaux. Pluſieurs autres Seigneurs & Dames de haulte marque y repoſent. Les Notaires & Secrétaires de la Maiſon & Couronne de France ont leur Chapelle derrière le grand Autel.

80. Ce lieu s'aappelle encores à c'eſt'heure la Porte des Barrez, pour ce que le Monaſtère des Carmes y eſtoit anciennement, leſquels portoyent alors des manteaux barrez de blanc & noir.

81. Marché aux Chevaux. Il eſtoit autres fois hors la Ville, depuis dans l'enclos d'icelle. Mais ce lieu a eſté conuerty à autre vſage, & à préſent eſt appellé la Place Royale, où il y a trente-ſix maiſons ſuperbement baſties de pierre de taille & de brique.. Le tout en quarré, neuf de chaſcun coſté, & au milieu vne place vuide & ſpacieuſe deſtinée aux tournois ; par le Roy Henry IV, paracheuée l'an 1609, aux deſpens des particuliers, qui ont acheté les places dès l'année 1605.

82. S. Pavl. Du règne de Dagobert, S. Eloy fit baſtir hors la Ville vne Chapelle auec ſon circuit, pour ſeruir de Cemitière aux filles Religieuſes de ſon Monaſtère. Depuis elle fut réduite en Egliſe ſous la Royale domination de Charles VII [2], & conſacrée par Iacques

1. Léon de Lusignan, roi d'Arménie.
2. Charles V.

du Chaſtelier, 96e Eueſque de Paris. Iadis paroiſſe de nos Roys quand ils logeoyent en l'Hoſtel des Tournelles[1], & à préſent l'vne des plus peuplées de toute la Ville. Il y a grand nombre de Chapelles; beaucoup de Statuës en bronze, en marbre, en pierre, en plaſtre, pluſieurs inſcriptions Grecques, Latines, Françoiſes, Poëtiques & Proſaïques.

Charles V régnant, l'HOSTEL DES TOVRNELLES fut édifié, & démoli ſous Charles IX. Les places venduës au plus offrant, où l'on a faict des maiſons. Il n'y reſte autre marque d'Hoſtel royal, que ſon nom donné à la ruë.

83. L'AVE MARIA. Icy eſtoit la maiſon & religion des Béguines. L'an 1461, les filles Religieuſes de l'obſeruance de S. François y furent logées. Elles ſont ſurnommées de l'*Ave Maria,* pour ce qu'elles s'entre-ſalüent par ces deux mots de la Salutation Angélique. Leur vie eſt fort auſtère, leur déuotion grande. Elles ne ſortent point, ne voyent leurs plus proches parentes qu'en trauers d'vne grille, le viſage couuert d'vn voile. Le Seruice diuin y eſt chanté, les Sacrements dignement adminiſtrez par les Beaux Pères de la meſme obſeruance, qui ont Cloiſtre & logis à part.

84. Le PETIT S. ANTOINE. Aucuns ont attribué la fondation de cette Égliſe à S. Loys, mais elle eſt deüe à Hugues de Chaſteau-neuf, Abbé général de

1. Lisez Saint-Pol.

S. Antoine de Viennois. Il la fit conſtruire pendant que Charles V régnoit, ſur le fonds appartenant aux Sieurs de S. Maur, dont meſme ils reçoiuent rente annuelle. Denys, Patriarche de Conſtantinople, la conſacra l'an 1442, ſéant en l'Epiſcopat de Paris. On y void le cuir d'vn cocodrille[1] apporté de Veniſe ſous le règne de François Ier. Grands miracles ont eſté faits en cette Egliſe (qui eſt Prieuré commendataire), ſur des perſonnes frappées de feu ſacré, nommé auſſi feu S. Antoine. Il y a des Chirurgiens commis par exprès pour coupper les membres de ceux qui ſont touchez de cette maladie[2].

85. S. Catherine du Val des Eſcoliers eſt de la fondation de S. Loys, faicte à la prière des Archers de la garde du Corps de Sa Maieſté[3], pour la victoire obtenuë au pont de Bouuines. Il y a en cette Egliſe des Moines veſtus de blanc, qui viuent ſous la règle de S. Auguſtin, ſous meſmes conſtitutions & habits

1. Crocodile. Guillaume Durand, évêque de Mende au XIIIe siècle, nous avertit dans son *Rational des divins offices* que dans plusieurs églises on suspendait des œufs d'autruches et d'autres choses admirables ou rares, afin que le peuple en fût davantage attiré dans le lieu saint et mieux disposé à la piété. Dans nos cathédrales de Laon, de Reims, de Bayeux, de Comminge, à Saint-Denis, à Saint-Bertin, à la Sainte-Chapelle de Paris et ailleurs, on conservait des côtes de baleine, des crocodiles empaillés, des cornes de licornes, des ongles de griffon, des camées et des vases antiques.

2. On n'est pas bien fixé sur la nature de cette maladie. Un miracle ou l'amputation du membre atteint pouvaient seuls sauver le malade, ce qui explique que des chirurgiens se trouvaient au petit Saint-Antoine toujours prêts à opérer les malades.

3. Les Sergents d'armes de la garde du Roy, tel était leur nom au XIIIe siècle.

que ceux de S. Victor. Ainſi nommez d'vn Val au Diocèſe de Langres, où les quatre premiers auĉteurs de cet ordre eſtoyent retirez; Doĉteurs en Théologie, mais appellez Eſcoliers par humilité Chreſtienne. Elle eſtoit autrefois hors la Ville, dont les vieilles murailles paroiſſent encores garnies de tourelles derrière l'Hoſtel d'Eureux[1], & de l'autre coſté de la ruë y a vne Image noſtre Dame, qui eſtoit audeſſus de la porte, au dire de quelques vns[2]. On nomme le circuit de ce Monaſtère *Culture, Cloſture,* ou plus vulgairement *Couſture S. Catherine.* Deux ſingularitez remarquables s'y remarquent : vne grotte, où eſt rapportée la forme du tombeau du S. Sépulchre à Hiérusalem; & vne montagne, où ſont les Paſtoureaux auſquels l'Ange annonça la Natiuité du Sauueur. Pluſieurs ſépultures auſſi de maiſons illuſtres & d'auĉtorité.

86. La Fontaine de Biragve eſt ainſi appellée du nom de celuy qui la fit acheuer, lequel eſtoit Cardinal & Chancelier de France. Vne table de marbre porte ſur ſon front les inſcriptions Latines en proſe & en vers. Elle eſt à l'oppoſite de

87. L'Égliſe des Iésuites, en la ruë S. Antoine, dont les premiers fondements furent jettez l'an 1585,

1. On ne connaît pas exactement son emplacement, voir p. 2.

2. Philippe-Auguste avait fait placer au-dessus de chacune des portes de l'enceinte qu'il éleva une statue de la Sainte Vierge; lors de la suppression de la porte, quand on construisit l'enceinte de Charles V, on déplaça la statue. La dernière se voyait au temps de Sauval dans l'impasse aux Peintres.

ſeulement, jaçoit[1] qu'ils euſſent commencé à demeurer en ce lieu dès l'année 1580, qui leur fut donné par le Cardinal de Bourbon, oncle du Roy Henri IV.

88. L'Hostel de Charles de Sauoiſy, grand Chambellan de France, & l'vn des fauoris du Roy Charles VI, fut démoly en l'année 1404, par arreſt de la Cour, donné en conſéquence, & pour réparation des excez commis par ſes domeſtiques ſur les Eſcoliers allant en proceſſion auec le Recteur de l'Vniuerſité en l'Egliſe S. Catherine du Val des Eſcoliers. Il fut rebaſty l'an 1517 du conſentement de l'Vniuerſité, à la charge de l'eſcript graué ſur vne pierre de marbre, & poſé au haut de la porte. C'eſt auiourd'huy *l'Hostel* de Lorraine[2].

89. Au coin de la ruë des Iuifs eſtoit l'Image de Nostre Dame d'Argent, entourée d'vn treillis de fer, que l'on appeloit ainſi, de ce que le Roy François Ier l'y fit appoſer au lieu de celle de pierre, qui auoit eſté décapitée de nuict, laquelle fut portée (ſelon Corrozet) en proceſſion à S. Geruais, où elle eſt nommée noſtre Dame de Souffrance[3]. Cecy aduint l'an 1520, & dix huict ans après celle d'argent entière fut enleuée, & deſrobée.

90. Cemitière S. Iean, conuerty en place de marché, à cauſe que deux frères s'y entre-tuèrent. Leurs maiſons proches de là furent razées, & le lieu

1. Quoique.
2. Rue Pavée-au-Marais.
3. Aujourd'hui des Martyrs, chapelle des Saints Gervais et Protais.



employé à la ſépulture des treſpaſſez. C'eſt ſelon Corrozet. Mais on le rapporte plus vray-ſemblablement à Pierre de Craon condamné & banny par contumace pour réparation de l'attentat faict ſur la perſonne d'Oliuier de Cliſſon, Conneſtable de France.

91. La porte BAVDOYERS ou, par corruption de langage, porte BAVDETS, eſtoit anciennement vne des portes de la Ville. Ce lieu fut élargy & mis en ruë du meſme nom l'an 1583. Appert en vne table de marbre qui eſt à l'vn & l'autre coſté d'icelle.

92. L'Egliſe S. GERVAIS ET S. PROTAIS eſt fondée dès l'an 578, ſelon aucuns. De temps en temps elle s'accreut de telle ſorte, qu'on la diuiſa en deux, dont S. Iean èn grèue fait vne partie à certaines charges, dès l'année 1212, de l'autorité de Pierre Loys[1], 72e Eueſque de Paris. Vne Meſſe du S. Sacrement s'y chante tous les vendredis, & l'office ſolennel au premier iour de Septembre de chaſque année, en mémoire du miracle[2] dont l'hiſtoire eſt dépeinte au vit en vne verrière de la Chapelle S. Pierre[3]. Le lecteur y eſt renuoyé, pour y lire quant-&-quant les vers

1. Sauval appelle Pierre-Louis, Pierre de Nemours, que l'auteur du *Nouveau Calendrier de Paris* nomme avec encore plus mal à propos Pierre Lombard.

2. Cholet fait ici une légère confusion. Cet office du Saint-Sacrement se faisait en l'honneur du recouvrement de la sainte hostie arrivé en 1274 : cette hostie avait été profanée par un voleur.

3. L'hostie profanée par le juif Jonathas avait été déposée à Saint-Jean-en-Grève, où elle resta jusqu'à la révolution de 1789. Une magnifique verrière en retraçait l'histoire que des vers français expliquaient.

François qui la defcriuent en partie. La merueille aduint en l'année 1274[1].

93. L'Hospital S. Gervais eft voifin de l'Eglife du mefme nom, fondé depuis l'an 1411. On ne trouue point qui en fut le fondateur[2].

94. Les Havdriettes furent fondées par Eftienne Haudry fous le règne de S. Loys, en la ruë de la Mortellerie. C'eft vn Monaftère de femmes veufues habillées d'vne façon affez fauuage[3], & qui ne fortent que bien rarement auec congé de leur Mère. Elles prennent leur repas en commun, pendant lequel vne d'entr'elles lit vn Chapitre de l'Efcriture Sainĉte. Si nous croyons Pierre du Pont, ce conuent eftoit bafty auant Childebert deuxiefme Roy Chreftien : car il affirme que S. Geneuiefue y rendit l'âme à Dieu parmy les filles Religieufes.

95. Quay depuis la Grèue iufque au port au Foin, commencé dès l'année 1550.

96. S. Iean en grèue n'eftoit qu'vne Chapelle. A préfent Eglife parochiale, affez grande, & où le Seruice diuin eft célébré auec beaucoup de déuotion,

1. L'église de Saint-Jean-en-Grève, dit l'abbé Lebœuf, devint en 1290 dépositaire de l'hostie miraculeuse profanée par un juif de la rue des Jardins, dite depuis des Billettes, de même que seize ans auparavant celle de Saint-Gervais l'avait été d'une autre sainte hostie profanée par un voleur. Les verrières existaient à Saint-Jean et non à Saint-Gervais ; nous ne renverrons pas les lecteurs lire les vers français qui les expliquaient.

2. Cet hôpital fut fondé en 1170 par Guérin Mâçon et Harcher, son fils, prêtre. La Chapelle fut rebâtie en 1411.

3. Grossière.

depuis l'an 1212. Elle relèue de la paroiſſe S. Geruais, qui en tire certaines rentes, voire quelques redeuances de ſon office. Il y a pluſieurs Epitaphes notables. Pour preuue de ſingularité ie marqueray ces deux. L'vn eſt vis-à-vis du Crucifix, de Alain Veau Financier, qui a eu ce Tiltre de *Thréſorier ſans reproche*[1]; l'autre eſt graué ſur vn marbre à coſté du Maiſtre Autel, à l'honneur de Marie de Lorraine, fille de Henry de Lorraine & de Catherine de Clèues. Mais on y void choſe encores plus mémorable aſſauoir la S. Hoſtie, qui fut piquée à pointes de caniuet par vn Iuif. L'abbé du Bec pouruoid ſeul, vacation aduenant, aux deux cures de S. Geruais & de S. Iean en Grèue.

97. L'Hostel de Ville. Les Préuoſts des Marchands & Eſcheuins de Paris ſont Magiſtrats tels qu'eſtoyent anciennement les Iuges du Parloër aux Bourgeois, qui ont tenu leur ſiège en diuers lieux de la Ville. L'éreƈtion & création de ceux d'auiourd'huy eſt donnée à Philippe Auguſte. Leur iuridiƈtion s'eſtend principalement ſur les fortifications, guets & ventes de denrées à prix raiſonnable. Ils ſont aſſiſtez d'un Procureur du Roy, & de vingt-quatre Conſeillers; ont vn Greffier, vn Receueur, vn Clerc, dix Sergents, dont les ſix retiennent encores le tiltre de Sergents du Parloër, les autres quatre ſont commis au faiƈt de la Marchandiſe. Ils ont en outre Quarte-

1. Trésorier sous quatre rois; il mourut le 20 juin 1575.

niers, Cinquanteniers, & Dizaniers pour veiller ſur le peuple. Ils ſiègent en cet Hoſtel, qui eſt d'vne ſtructure belle & magnifique. Le quatrieſme pauillon demeure imparfaict. On void ſur le portal qui en a eſté & l'Auteur & l'Architecte. Les Archers, Arbaleſtriers, & Harquebuſiers ſont membres du corps de cet Hoſtel, tenus d'aſſiſter auec leurs armes & équipages les ſieurs Préuoſt des Marchands & Eſcheuins en toutes ſolennitez publiques. Le Guet tant à pied qu'à cheual en dépend auſſi, qui a la meſme charge que la Iuſtice nocturne à Veniſe. Celuy de pied fut eſtably en l'année 1484, & peu après celuy de cheual, Charles VIII tenant les reſnes de la Monarchie Françoiſe. Ce Guet a vn Capitaine appellé Cheualier, à cauſe de l'ordre de l'Eſtoille, qui eſtant quitté par le Régent de France, luy fut remis, en mémoire de quoy il porte avec ſes gens des figures d'eſtoilles ſur les caſaques. Il y a auſſi deux Clercs du Guet commis pour tenir le regiſtre.

98. Le S. Esprit. Icy eſt vn Hoſpital, renté pour l'entretènement des pauures orphelins de père & mère. Les articles de l'ordre qui eſt à obſeruer en l'adminiſtration d'iceluy, furent vérifiez en Parlement le penultieſme juillet de l'année 1547. Venons aux Ponts, qui nous conduiront à la ſeconde partie de noſtre deſſein.

99. Pont Nostre Dame. Ce Pont n'a eſté que de bois, iuſques à l'an 1499, qu'il tomba, après auoir demeuré debout quatre vingt-douze années. L'an 1506

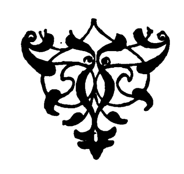
on ietta ſes premiers fondements ſur pilotis de bois, renforcez de tous coſtez d'vne pointe triangulaire, ſur leſquels il fut acheué de la façon qu'on le void à préſent, tout de pierres de taille, faiſant de grandes arcades, ayant à ſes deux coſtez 68 maiſons de meſme hauteur, & parure, que l'Hoſtel de Ville donne à loüage à qui elle iuge expédient, horſmis les Changeurs & Orféures. Il y a en ſes quatre recoins des petites Tours, près deſquelles ſont éleuées en pierre des images de la S. Vierge, & au deſſous les armes de Paris. Ce baſtiment eſt merueilleux, & loüable à merueilles le conducteur Cordelier Véronois, à l'honneur & mémoire duquel deux vers Latins ſont grauez en l'vne des arches.

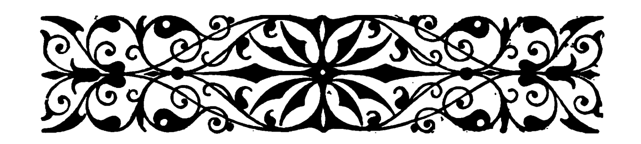
100. Le Pont av Change eſt ainſi nommé des Changeurs & Orféures qui habitent deſſus, en des maiſons de ſemblable grandeur, où pend l'enſeigne de chaſque propriétaire. On y alloit d'ancienneté en droicte ligne depuis le grand Chaſtelet, iuſques au deuant du Palais. Mais ayant eſté diſpoſé comme il eſt maintenant, on fit une ruë couuerte de maiſons, appellée la Tournée du pont, pour racourcir le chemin. Au coin d'icelle, à main gauche, allant vers la Mégiſſerie, eſtoit auſſi

101. Le Pont avx Mvsniers, chargé de maiſons, de boutiques, de moulins, d'un ſéjour au reſte fort triſte & des-agréable. Il cheut l'an 1596, le 22 décembre, à ſept heures du ſoir, dont s'enſuiuit vne perte & grande, & déplorable, ſpécialement ès per-

ſonnes, qui furent ſubmergées ſous ſes ruines. Depuis il a eſté rebaſty auec vne ſuite d'habitations proportionnément égales, ayans leurs veuës amples & delectables, pendant à chaſcune vn Oiſeau pour marque du logis, qui ſeul note la différence de l'vn à l'autre[1], & s'appelle le Pont aux Marchands. Par icy nous entrons en la Cité.

1. Il n'est pas étonnant que, malgré l'étendue de la vue, le séjour en fût triste et désagréable, à cause de ces bruyantes enseignes.





II. LA CITÉ.

SOMMAIRE.

1. Le Palais. — 2. Les Chambres du Parlement. — 3. La Cour des Aydes. — 4. La Chambre du Thréfor. — 5. La Chambre des Requeftes. — 6. Les Eaux & Forêts. — 7. La Conciergerie. — 8. La Conneftablie & la Marefchauffée. — 9. L'Admirauté. — 10. La petite Chancelerie. — 11. La Chambre des Thréforiers. — 12. L'Élection. — 13. La Chambre des Monnoyes. — 14. La Chambre des Comptes — 15. La Grand'Salle. — 16. La Chambre dorée. — 17. Les autres Chambres. — 18. La S. Chapelle. — 19. La Chapelle S. Michel. — 20. La pyramide de Chaftel. — 21. S. Barthélémy. — 22. Pont S. Michel. — 23. S. Pierre des Affis. — 24. S. Éloy. — 25. S. Martial. — 26. S. Germain le Vieil. — 27. Le Marché-Palu. — 28. La Magdelaine. — 29. S. Denis de la Chartre. — 30. S. Blaife & S. Symphorien. — 31. S. Landry. — 32. Le Port S. Landry. — 33. S. Pierre aux Bœufs. — 34. Le Cloiftre Noftre Dame. — 35. Noftre Dame. — 36. S. Denys du Pas. — 37. S. Jean le Rond. —

38. L'Hoſtel Epiſcopal. — 39. L'Hoſtel Dieu. — 40. S. Geneviefue des Ardents. — 41. Le Marché neuf. — 42. Les Maiſons du Petit Pont. — 43. Le Petit-Pont ou petit Chaſtelet.

La Cité nous arreſte à ſon entrée en la conſidération générale & particulière du

1. PALAIS. Édifice autant Royal, qu'il a touſiours eſté l'Hoſtel de nos Roys, ſpécialement au temps que S. Loys tenoit le timon du gouuernement ſouuerain de ce Royaume. Alors il fit baſtir vn corps d'Hoſtel ſurnommé de ſon nom. Philippe le Bel continua tout ce ſuperbe baſtiment, pour y aſſeoir ſon Lict de Iuſtice, ſon Parlement (dy-je) qui auparauant eſtoit ambulatoire. Il l'eſtablit donc icy, auec juriſdiction ſouveraine ès cauſes ciuiles & criminelles, pour n'eſtre tenu que deux fois l'année, chaſcune ſéance de deux mois. Le compoſa de gens de robbe courte, en partie Eccleſiaſtiques, en partie Séculiers. Depuis tous les Iuges furent ordonnez de robbe longue, pour juger les procez ſans diſcontinuation. Cette inſtitution Royale de Souuerains du Royaume, appelée la Cour des Pairs, s'accreut de temps en temps, comme auſſi la forme des réceptions, & des Iugemens.

2. Aujourd'huy les CHAMBRES de cet Auguſte Parlement ſont pluſieurs, aſſauoir la Grand'Chambre,

la Tournelle, cinq Chambres des Enqueſtes, deux des Requeſtes du Palais, celle de l'Edict, érigée ſous Henry III, à ſon aduènement à la Couronne, & continuée ſous Henry IV.

3. La COVR DES AYDES eſt dans l'Enclos de ce Palais, ſurnommée des Généraux, dont l'eſtabliſſement a commencé au règne de Charles VI, au nombre de huict Iuges Souuerains. Elle demeura en cet eſtat juſques au temps de François Ier, qui érigea vne ſeconde Chambre. Sa juriſdiction eſt de cognoiſtre par appel de toutes matières attribuées en première inſtance aux Eſleus.

4. La CHAMBRE DU THRÉSOR a ſon tribunal de Iuſtice dans ce pourpris[1]. Sa cognoiſſance s'eſtend ſur les affaires du Domaine, ſur toutes matières féodales, aubaines, baſtardiſes, deshérances, vſures, fonds & propriété des Eaux & Foreſts de ce Royaume. Iuſques à l'année 1407, les Thréſoriers exerçoient telle Iudicature. Depuis vn nombre de conſeillers la tiennent ſeuls, les Thréſoriers néantmoins s'y pouuant trouuer quand bon leur ſemble, & les Iugemens donnez auec eux intitulez de leurs noms. Les Sieurs des Comptes auſſi leur confèrent cette autorité, en ce que leur réception faicte en la Chambre, le plus ancien Maiſtre les va inſtaller au Bureau de la Iuſtice du Thréſor.

5. Céans auſſi les MAISTRES DES REQVESTES de

1. Enceinte.

l'Hostel du Roy ont leur Chambre, où ils rendent leurs Iugemens sur les contentions qui suruiennent sur les Estats & Offices Royaux entre ceux qui sont pourueus, dont l'appel ressortit au Parlement, auquel ils ont pareillement séance.

6. Icy est la Iustice des EAVX ET FORESTS. Le lieu où siègent les Conseillers Grands-Maistres Enquesteurs & Généraux Réformateurs d'icelles, est appellé par prérogatiue spéciale, *Siége de la Table de marbre.* Outre cette jurisdiction, il y a celle d'vn Maistre particulier des Eaux & Forests, qui a son Auditoire près la Conciergerie du Palais, & des Officiers ordinaires comme à la Table de marbre, où ses appellations ressortissent.

7. Quand le Palais estoit l'Hostel de nos Rois, le CONCIERGE d'iceluy auoit vne Iustice moyenne & basse en tous cas, l'exécution exceptée des criminels, qu'il remettoit tous iugez au Préuost de Paris ou à l'Official. Maintenant c'est le BAILLIF, dont la jurisdiction n'est plus aussi restreinte, ains de grande estenduë, assauoir sur tout ce qui est dans le Palais & enuirons, jusques à la riuière de costé & d'autre, & par deuant depuis le ruisseau au goulet[1], qui est au bout du Pont au Change, tant ès maisons que dépendances au dessous d'icelles, iusques à la riuière pardeuant le Pont S. Michel, & aussi en retournant en la ruë de la Calandre, auec son contour iusques au Marché neuf

1. Bouche de l'égout.

(dont il eſt auſſi Voyer) par deuers le Chaſtelet de Paris, iuſques au Grand Pont & goulet, haut & bas. Il auoit anciennement droict ſur tous les bancs au dedans du Palais. A préſent il ne tire que de ceux des Procureurs & Huiſſiers, en la grand'Salle, & ès trois derniers piliers.

8. La CONNESTABLIE ET MARESCHAVSSÉE de France eſt vn droict de Iuſtice conféré aux Conneſtables & Mareſchaux ſur les armes. Son ſiége eſt en la Table de marbre. Elle cognoiſt de toutes cauſes tant ciuiles que criminelles concernant le faict de la Milice & Gendarmerie, fors & excepté les crimes de lèze Majeſté, ou dépendances. Ses ſentences ſont ſcellées d'vn ſcel des armoiries du Conneſtable, ou en ſon abſence du premier Mareſchal de France.

9. L'ADMIRAVTÉ de France a de meſme ſon Tribunal de Iuſtice dans l'enclos du Palais, au ſiége de la Table de marbre, où reſſortiſſent les appellations des trois Admiraux, ou leurs Lieutenans, & de là à la Cour. Celuy de la Prouince de France a vn Lieutenant, vn Procureur du Roy, vn Greffier, & autres Officiers ordinaires, dont la nomination luy eſt acquiſe.

10. La petite CHANCELERIE, eſtablie pour l'expédition des lettres de Iuſtice, a ſa Chambre & ſon Siège au bout de la Galerie des Priſonniers, à main gauche. Là préſident les Maiſtres des Requeſtes, dont le plus ancien tient le ſeau. Elle a ce priuilège ſpécial ſur toutes autres, que toutes prouiſions & lettres de

ſimple Iuſtice ſéellées en icelle (encores que d'autre reſſort) y ſont néantmoins d'auſſi grande force & vertu, que ſi elles auoient eſté ſéellées ès ſéels de leur reſſort.

11. Comme autresfois le Thréſor des Rois eſtoit mis en dépoſt dans le Palais, il y auoit auſſi vne Chambre des Thrésoriers pour le maniement d'iceluy. Elle ſe void encores ſous l'ancien nom de *Camera vetus Theſauri,* dans le corps d'Hoſtel de la Chambre des Comptes. De là ils ſe retirèrent au Temple l'an 1303, quant & le Thréſor. Des lors vn Thréſorier fut eſtably pour en auoir la garde & adminiſtration, ainſi que depuis quand on le tranſporta au Louure. Aujourd'huy les Conſeillers de la Chambre du Thréſor ont cette juriſdiction, comme nous l'auons dict en ſon lieu.

12. L'Election a ſon ſiège de Iudicature dans cet enclos, auprès des grands degrez de la petite Salle des Merciers. Il y a vn Préſident, huict Eleus, vn Procureur du Roy & autres Officiers ordinaires. Tous érigez en tiltre d'Offices dès le règne de Charles VII, que les Aydes commencèrent à eſtre ordinaires. L'augmentation a eſté faicte à pluſieurs fois ſelon la néceſſité. Leur principale charge eſt d'aſſeoir & impoſer les deniers ſuyuant les commiſſions émanant des Thréſoriers généraux de France, faire les aſſietes & departemens, bailler à ferme les aydes, faire leurs cheuauchées, viſiter les ponts, paſſages & chemins.

13. On trouue encores à présent des vestiges de la Chambre des Monnoyes où les Officiers d'icelle exerçoyent leur Iustice, ne faisant alors qu'vn corps auec les sieurs des Comptes & Thrésoriers de France. Depuis elle a esté érigée en Cour souueraine, qui connoist en dernier ressort de toutes choses concernantes & dépendantes des Monnoyes. Il y a néantmoins des cas réseruez à la Cour du Parlement, mentionnez ès modifications par elle faictes sur l'Edict de création de la Cour des Monnoyes en auril 1551 & en may 1552.

14. La Chambre des Comptes a son corps d'Hostel distinct & séparé des autres Cours souueraines contenues dans le Palais. Son institution est fort ancienne & son autorité très grande. Elle fut establie resséante peu auparauant le Parlement. Ses Officiers sont Présidents, Maistres, Auditeurs, Correcteurs, Aduocat, & Procureur général du Roy, Greffiers, Porteurs & Gardes des Liures, Huissiers nommez d'ancienneté Messagers à pied, à la différence desquels l'ancien est appelé premier Huissier. Elle a eu de tout temps la Iustice contentieuse auec la cognoissance souueraine, iusques au règne de Charles IX.

15. La Salle du Palais est d'vne structure admirable. Autour d'icelle sont les Statuës des Rois de France, depuis Pharamond iusques à Charles IX. La représentation de leurs mains hautes ou baissées est mystique; ceux-là vertueux, ayant tousiours euës les mains & les âmes éleuées au Ciel; ceux-cy fainéants,

les ayant euës abaiſſées. Les ſouſcriptions déclarent leurs noms, leurs aages, & le temps de leur décez. Le paué de cette Salle eſt de quarreaux de marbre blanc & noir. Elle a deux eſcaliers de pierre, qui laiſſent vn perron au milieu, ſur lequel reprend vn autre eſcalier ſimple. Dans icelle ſe font les feſtins ſolennels, les Aſſemblées générales des Rois, Fils & Filles de France ſe marians, ou faiſant leur entrée. A l'vn des bouts d'icelle eſt vne Chapelle que Loys XI fit faire, où l'on chante la Meſſe des ſieurs Préſidents. Quaſi à l'autre bout, ſur la main droicte ſe void :

16. La grand'CHAMBRE des Audiences, ou la CHAMBRE DORÉE, toute faite de lambris taillez en menuiſerie à l'antique, releuez de fin or ſur azur. Au fond eſt le ſiège des Préſidents & Conſeillers, la place du Roy entre deux plus éminente que les autres. A coſté ſont aſſis en lieu plus bas les Aduocats & Procureurs généraux de Sa Majeſté : aux pieds du premier Préſident les Greffier & premier Huiſſier pour eſcrire & appeller les cauſes à tour de roole, ou par placets, les Aduocats au barreau dreſſé tout autour. Les Procureurs au milieu à genoux, auec la plus-part des parties : les Huiſſiers à l'entrée pour impoſer ſilence aux eſcoutans. Les Préſidents ſont reueſtus de robbes rouges & ont le mortier ſur la teſte, qui eſt leur haut ornement & appareil : ez arreſts ſolennels & ouuertures du Parlement, les Conſeillers paroiſſent auſſi en robbes rouges, d'où vient qu'on lit ces mots

au pied de plusieurs arrests, *prononcé en robbes rouges.*

17. Ie laisse les singularitez à remarquer ès CHAMBRES des Enquestes, de la Tournelle, des Requestes du Palais, toutes du corps de la Cour & autres, les Chambres des consultations, qui sont au lieu du presbytère de S. Barthélémy, les Greffes, les Prisons. I'obmets le grand nombre de tours qui entourent ce somptueux & Royal édifice, sa forte closture, & le grand nombre des bastiments contenus en cet enclos, dont l'vn des principaux est :

18. La S. CHAPELLE. Icy le Roy Loys le Gros fonda en l'année 1154 l'Oratoire de nostre Dame de l'Estoille, & sur iceluy S. Loys la S. Chapelle, qui fut acheuée l'an 1247. Ouurage le plus hardy qu'on puisse voir : car ces deux bastimens [1] ne sont soutenus que des colomnes qui l'enuironnent, fort menuës & déliées. Les arcs de la voûte par dedans sont dorez, & toute la ceinture de l'Eglise, ayans au dessous diuerses peintures d'esmail & de crystal, qui reposent sur petites colonnes d'vne pièce, & ne seruent que d'ornement. S. Loys fit mettre en ce lieu beaucoup de sainctes Reliques, après les auoir tirées des mains des Vénitiens (qui les tenoyent en engagement de Baudoïn, Empereur de Constantinople) pour l'acquit de sommes à eux deuës. Ces deux Chapelles furent dédiées l'année 1248, en vn mesme iour, la haute à l'hon̄neur de la Corone d'Espines de nostre Sauueur,

1. La chapelle haute et la chapelle basse.

la baſſe à la S. Vierge, ſa bienheureuſe Mère. Les Chanoines de la S. Chapelle ont meſmes dignitez que ceux de l'Égliſe noſtre Dame, & ne deſpendent que du S. Siège, la collation des Bénéfices réſeruée au Roy.

19. Il y a en la court du Palais vne CHAPELLE nommée autresfois de S. Nicolas, maintenant de S. MICHEL, à cauſe des maiſtres patiſſiers qui eſtablirent là leur confrairie [1]. Elle a eſté Chapelle des Rois juſques à S. Loys. Il y a là dedans deux Chapelles, l'vne fondée par les 18 Meſſagers de la Chambre des Comptes & du Thréſor, l'autre par le grand Guet du Roy.

20. Deuant la grand'porte du Palais ſe void vne place, joignant la court S. Éloy, qui fut faicte de la maiſon de Pierre Chaſtel, raſée par arreſt de la Cour, à cauſe de l'exécrable parricide attenté par ſon fils Iean Chaſtel en l'année 1594, ſur la perſonne ſacrée du Roy Henry IIII. Vne pyramide de ſculpture fort induſtrieuſe, y eſtoit auſſi eſleuée, enrichie de diuerſes inſcriptions tout autour, qui depuis a eſté démolie de l'autorité ſeule de ſa Majeſté, à la diligente pour-

1. Saint Michel, patron de la France, était en grande dévotion au moyen âge. Les pâtissiers établirent le siège de leur confrérie dans cette chapelle, mais ne lui imposèrent pas son nom, elle existait déjà depuis longtemps. On y trouvait aussi les confréries des messagers de la cour et du guet royal, qui y avaient chacune leur autel dans une chapelle distincte. Cette chapelle de Saint-Michel n'a pas remplacé celle de Saint-Nicolas, rasée pour construire la Sainte-Chapelle; elle existait avant Philippe-Auguste qui y fut baptisé le 22 août 1165

ſuite des Iéſuites, & à préſent y a vne fontaine.

21. S. BARTHÉLEMY. Chapelle Royale du Palais, où repoſent les corps des Saincts Magloire, Samſon, & Maclou aportez de Bretagne ſous le règne de Lothaire. Il y avait pour lors des Chanoines réguliers, transférez depuis en la Chapelle S. Nicolas, & mis en leur place les Religieux de S. Magloire, tranſmarchez [1] après en la ruë S. Denys. Encores y a-il icy vn Prieuré dépendant de S. Magloire, où les Religieux viennent officier aux quatre principalles Feſtes de l'année : c'eſt vn lieu derrière le Chœur appellé d'ancienneté *noſtre Dame des Voûtes*. Cette Égliſe eſt maintenant Parochiale [2], où ſont quatre Chapelles de la collation du Roy, qui en eſt le premier paroiſſien. Mais auant de paſſer outre allons au :

22. PONT S. MICHEL, qui fut aûtresfois de pierre, comme on peut remarquer quand l'eau eſt baſſe. En l'année 1296, la riuière s'enfla & deſborda de telle ſorte, qu'il tomba, trainant quant & ſoy les maiſons. Depuis rebaſty de bois, cheut en partie l'an 1574, & neuf maiſons qui regardent le petit Chaſtelet. Enſuite on le releua & refeit tout à neuf, où furent baſties les maiſons que l'on y void à préſent, égales en hauteur, maçonnées de briques, & entrelaſſées de pièces de bois en croix de S. André.

Voyons les autres Égliſes. Premièrement

1. Établis.
2. On dit maintenant paroissial. La forme parochiale, plus dure se rapproche plus du latin *varochia*.

23. S. Pierre des Assis de Chapelle faict Paroisse, qui est des dépendances de S. Eloy, où le Curé va en procession tous les premiers Dimanches des mois, par manière d'hommage.

24. S. Éloy fut sous le règne de Dagobert, duquel il obtint vn domaine dit de Souillac[1], où il fonda vn Monastère de Religieux[2], & vn autre de Religieuses, qui est l'Église appellée encores aujourd'huy de son nom. Prieuré de l'ordre de S. Benoist, qui y furent installez l'an 1107, en nombre de douze, près de l'Abbaye S. Maur des Fossez. Depuis conuerty en Chanoinerie l'an 1533. Ce lieu auoit vn grand circuit[3], nommé maintenant *la Ceinture S. Éloy.*

25. S. Marcial n'estoit anciennement qu'vn Oratoire, érigé puis-après en Paroisse dépendante de S. Éloy.

S. Croix est aussi Paroisse contenuë en la Ceinture de l'Église S. Éloy, à laquelle en recognoissance elle doit (auec toutes les autres qui en releuent) les chandelles offertes le iour de la Chandeleur en leurs Églises.

26. S. Germain le Vieil. Vne Chapelle dédiée à S. Iean Baptiste[4] estoit jadis en ce lieu. S. Ger-

1. Saint Ouen, historien de saint Éloi, parle d'une donation faite par Dagobert à son orfèvre, consistant en une vaste maison vis-à-vis le palais de la Cité, sans la désigner autrement.

2. Le même saint Ouen parle de la fondation d'un monastère de religieux seulement.

3. Grand circuit relativement à l'étendue totale de la Cité.

4. Chapelle baptismale de la cathédrale avant Saint-Jean-le-Rond.

main ayant quitté Son Abbaye de S. Symphorien d'Autun, du commandement de Childebert II, ſe retira en vne maiſon proche, où il mourut, & fut inhumé dans cet Oratoire [1]. Faict depuis Paroiſſe perpétuellement affectée à l'Vniuerſité. Cette Égliſe a eſté élargie deuers le Marché neuf d'vne Chapelle conſacrée à la Vierge Marie. Remontons d'icy au

27. Marché-Palv, qui eſt le carrefour au deuant la ruë de la Calandre, où s'égouſtoyent les ruiſſeaux & bōuës de la Ville auant qu'on l'accreuſt & rehauſſaſt.

28. La Magdelaine. Icy eſtoit anciennement vn Oratoire de S. Nicolas. Mais les Reliques de S. Magdelaine y eſtant poſées l'an 1491 par Loys de Beaumont, 99e Éueſque de Paris, donnèrent l'occaſion de l'accroiſtre en Égliſe, l'ériger en Parochiale de ſon nom, & Archipreſbytérale de la Cité.

29. S. Denys de la Chartre. La priſon ancienne de la Ville eſtoit icy [2], en laquelle fut empriſonné S. Denys, ſous l'empire de Domitian, par le Prévoſt Liſinnius. Depuis l'Égliſe voüée à ce meſme Sainct

1. La chapelle baptismale ayant été transférée auprès de la cathédrale, on donna à l'ancienne le nom de Saint-Germain parce qu'un bras de l'évêque de Paris y avait été déposé. L'évêque et le chapitre de Notre-Dame donnèrent le patronage de la chapelle de Saint-Germain à l'abbaye de Saint-Germain des Prés qui en jouit jusqu'en 1368 : elle le céda alors à l'Université.

2. Voir à la fin du volume l'Appendice, II, no 5. Ce qu'il y aurait à dire pour réfuter l'auteur dépassant les bornes d'une simple note, nous avons réuni sous le titre des VII Stations de saint Denis ce que nous avions à dire de la légende du premier évêque de Paris, nous y renverrons à l'occasion.

fut baſtie ſur cette baſſe-foſſe (où eſt maintenant la Chapelle ſouterraine, que le Vulgaire nomme la *Caue*) & ſurnommée *de la Chartre*, pour remarque de ce à quoy elle a ſeruy autresfois. Elle eſt paroiſſe & Prieuré, reſpondant à celuy de S. Martin des Champs, par eſchange de Montmartre l'an 1133. Auprès de cette Égliſe ſe void vne Chapelle dédiée à

30. S. BLAISE ET S. SYMPHORIEN, réputée de pluſieurs la plus ancienne Paroiſſe de la Cité. Au bas d'icelle ſont les Sépultures d'vn comte de Beaumont & de la Comteſſe ſon eſpouſe, ſes bien-faicteurs dès l'année 1255 [1].

31. S. LANDRY, petite Égliſe, qui n'eſt pas guères éloignée de la Cathédrale. Autres fois Chapelle, où S. Landry, 28e Éueſque de Paris, alloit faire ſes prières. Près de là on remarque vn lieu appellé

32. LE PORT S. LANDRY, où abordoyent d'ancienneté les bâteaux chargez de viures ou autres prouiſions, comme à préſent au port de la Grève. La réparation en fut faicte l'année 1582 par les ſieurs Doyen & Chanoines de noſtre Dame.

33. S. PIERRE AUX BOEUFS eſt vne petite Égliſe, de Chapelle érigée en Paroiſſe, & des dépendances de S. Éloy. Elle a voiſin de bien près

34. LE CLOISTRE noſtre Dame, aſſez grand & ſpa-

1. Preuve nouvelle qu'ils regardaient Saint-Symphorien et non Saint-Denis de la Chartre comme prison de Saint-Denis, puisqu'ils y choisissent leur sépulture après avoir été les bienfaiteurs de cette église.

cieux, fermé de bonnes portes de tous coſtez, remply de quantité de maiſons, où réſide & demeure la pluſpart des Chanoines & Officiers de l'Égliſe Cathédrale appellée

35. Nostre Dame. Icy fut de temps comme immémorial vne petite Chapelle, ſelon aucuns. Depuis Hercandus, 42e Éueſque de Paris, ſous Charlemagne, commença d'y baſtir la merueille de France [1]. Maurice 70 la continua ſous Philippe Auguſte [2]. Odo de Sully ſon ſucceſſeur la paracheua, enuiron l'an 1222 ſous le meſme Roy. Elle eſt fondée ſur pilotis [3] au bout de la Cité, ſur le bord de la riuière de Seine. On y remarque infinies raretez tant en la maſſonnerie, Charpenterie, que Sculpture, quarante-cinq Chapelles toutes treilliſſées de fer [4], ſix-vingts Colomnes faiſans quatre allées [5], des galeries claires & larges tout à l'entour, pluſieurs portes artiſtement ouurées, au deſſus des ſix principales [6], deux hautes & fortes tours quarrées, que l'on iugeroit pluſtoſt forteresses que Clochers d'Égliſe, enrichies de ſculptures

1. L'église actuelle n'a pas été commencée au ixe, mais au xiiie siècle.

2. Maurice de Sully commença l'édifice que nous voyons.

3. C'est une erreur dont les travaux entrepris dans ces dernières années ont montré la fausseté.

4. Fermées de grilles en fer.

5. Ces *quatre allées* ou bas-côtés, forment quatre nefs, indépendamment de la nef centrale.

6. Cholet considère chacune des trois baies de la façade comme une porte double, le pilier central de chaque porte séparant les deux vantaux qui sont indépendants l'un de l'autre; de fait, il n'y a que trois portes à deux battants.

illuſtres, & de deux galeries pour paſſer de l'vne à l'autre, finalement des cloches fort matérielles, notamment la plus groſſe, nommée Marie[1], que vingt hommes ont peine d'eſbranler. Diuerſes Statuës, Tombeaux, Inſcriptions & Éloges s'y voyent, particulièrement celuy de la Loy Salique en vers Latins[2], auprès de l'effigie de Philippe de Valois[3]. Pluſieurs ſaincts & riches Reliquaires. Les dignitez y ſont grandes, les gens ſeruant ou officiant à l'Égliſe en grand nombre, l'ordre d'officier très-beau & révéremment obſervé.

36. S. DENYS DU PAS eſt vne petite Chapelle des

1. « Le dix-septiesme jour de juillet à ung jeudy, vigille saint Arnould, fut la cloche Nostre-Dame fonduë et nommée Jacqueline, et fut faicte par un fondeur nommé Guillaume Sifflet, et pesoit quinze mil ou environ. » *Journal de Paris sous Charles VI* (1430). Sa marraine était Jacqueline de la Grange, femme de Gérard de Montagu. En 1472, *Marie*, refondue, pesait vingt-trois mille livres et plus : elle fut détruite en 1793. *Jacqueline*, refondue et doublée de poids en 1686, fut nommée *Emmanuel* par Louis XIV.

2. La loi salique est synonyme de droit d'aînesse dans la famille du souverain en France, et d'incapacité politique pour les femmes nées sur les marches du trône. Du Breul, *Théâtre des Antiquitez de Paris* (p. 14), nous a conservé une longue pièce de vers latins : la Loi Salique ou le royaume et l'empire viril des Francs, poème élégiaque placé au-dessus de la statue équestre du monarque invincible, Philippe de Valois, roi des Francs.

3. L'armure que portait ce prince à la bataille de Cassel, et qu'il offrit à son retour en *ex-voto* de sa victoire sur les Flamands en 1328. Philippe de Valois était aussi représenté à cheval sur la façade principale de la cathédrale de Sens. Par une singulière coïncidence, on avait encore dans cette église, comme à Notre-Dame, imposé le nom de Pierre de Cugnières, avocat du même prince, à un mascaron grotesque, afin de se venger des attaques de ce légiste contre les immunités ecclésiastiques. Le roi donna raison au clergé contre ce téméraire personnage.

dépendances de l'Église Cathédrale, où dix de ses Chanoines vont célébrer le seruice diuin.

37. S. Jean le Rond en est pareillement, qui a six Chanoines, & deux Curez, pour y officier aux solennitez ordonnées. Reste à dire, qu'il n'y a pas longtemps que l'on voyoit au deuant de cette grande Église vne Eschelle [1], où Henri de Malestroit, gentilhomme de Bretagne, Maistre des Requestes de l'Hostel du Roy, fut mit pour estre mocqué & outragé du peuple, l'an 1544, sous le règne de Philippe VI [2].

38. L'Hostel Episcopal a esté de longtemps près de l'Église Cathédrale de Paris, au mesme lieu qu'il est à présent [3]. Redressé puis-après & amplifié par Maurice de Soillac (ou Sully), Pierre d'Orgemont, Estienne & François de Poncher, qui furent les 70, 71, 102 & 103 Éuesques. En iceluy est vne grande Salle auec sa Chapelle, où les Actes du Doctorat en la saincte théologie sont publiquement célébrez.

39. L'Hostel-Dieu fut édifié, ou plustost rebasty par S. Loys l'an 1258, depuis accreu de beaucoup par Antoine du Prat, premièrement Chancelier de France, puis après Cardinal. Cet accroissement fut faict l'an 1535, qui est appellée *la Salle du Légat* ou l'*Hostel-Dieu neuf*. Les Religieuses employées au seruice des pauures malades sont distinguées en Dames

1. Échelle patibulaire, signe et emblème de la justice épiscopale.
2. C'est-à-dire y vint faire amende honorable.
3. Chollet semble affirmer que le palais remonte à Charlemagne, comme la cathédrale.

ou Maiſtreſſes, & en Filles blanches ou en Chaperon. Cet Hoſpital a deux entrées, l'vne du Coſté du Paruis noſtre Dame, & l'autre vers le petit-Pont, dont le portail eſt d'vne belle architecture.

40. S. Geneuiefue des Ardents. Icy eſtoit anciennement vn Oratoire dict le *Prieuré noſtre Dame la petite,* depuis faict Égliſe & Paroiſſe ſous le nom de S. Geneuiefue des Ardents, en ſuyte de la guériſon miraculeuſe envoyée de Dieu par l'interceſſion de cette ſainte Vierge, à la maladie du feu ſacré[1], dict des Ardents, qui affligea maintes perſonnes du règne de Loys VI en l'année 1180. Elle fut donnée à l'Abbaye S. Geneuiefue du Mont, puis cédée à Eugène Éueſque de Paris l'an 1202 & la poſſeſſion paſſée à ſes ſucceſſeurs.

41. Le Marché nevf. Cette place fut faicte l'an 1557 par l'ouuerture de la ruë dicte de l'*Herberie*[2]. Elle commence vis-à-vis la grand'ruë noſtre Dame, & aboutit au pont S. Michel. Il y a vne Boucherie au milieu, qui fut acheuée l'an 1586, comme il ſe void par le marbre grauée ſur icelle. La Halle eſt plus ancienne, & les dix-ſept boutiques auſſi deuers la riuière, où ſe vendoit la marée. L'eſcript graué ſur l'vne des portes en fait foy[3].

42. Les maiſons du petit-Pont, du Coſté de

1. Il en a été fait mention plus haut (p. 10) à l'article du petit Saint-Antoine.

2. On y vendait des légumes et des plantes potagères.

3. L'auteur mentionne toutes les plaques commémoratives, mais pas une inscription.

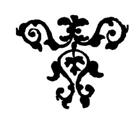
l'Hoſtel-Dieu furent démolies & réédifiées l'an 1552, de meſme hauteur & largeur. Il y a vn eſcript graué au milieu d'icelles, qui marque le temps, & les noms des Préuoſt des Marchands & Eſcheuins, qui eſtoyent lors en Charge. Vient après le

43. PETIT-PONT ou PETIT-CHASTELET, ancienne porte de Paris, laquelle ſeruoit comme de Chaſteau ou Fortereſſe, retenant la forme d'vne Tour, & pour cela ainſi ſurnommée par Childebert [1]. Quelques vns penſent que Hugues Aubriot le fit baſtir, afin d'arreſter les courſes furieuſes des Eſcoliers [2], contre leſquels il eſtoit furieuſement animé, & qui le ruinèrent à la par-fin [3]. Depuis y fut faiɛt vn pont de pierre des amendes tirées de quelques Iuifs. Il ſert auiourd'huy de priſon. D'icy nous entrons en

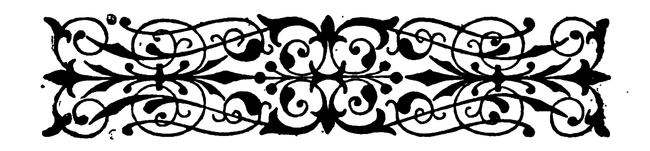
1. C'est l'opinion de Cholet qui n'en apporte aucune preuve.

2. Jaillot s'élève contre l'assertion de Duchesne, qui dit dans ses *Antiquités : que c'était une Tour pour arrêter et faire barrière à l'insolence des nourrissons de l'Université.*

3. Hugues Aubriot avait beaucoup d'ennemis plus puissants que les écoliers de l'Université, et qui ne lui pardonnèrent ni son orgueil, ni sa puissance, ni sa liberté de pensée et d'action.







III. L'VNIVERSITÉ.

SOMMAIRE.

S. Symphorien des Vignes. — 46. Lizieux. — 47. S. Estienne des Grecs. — 48. Les Jacobins. — 49. Jésuites. — 50. Marmoustiers. — 51. Plessis. — 52. Cambrai. — 53. Le Thresorier. — 54. S. Iean de Latran. — 55. S. Benoit. — 56. S. Yves. — 57. Cornouailles. — 58. S. Seuerin. — 59. Maistre Geruais Chrestien. — 60. Séez. — 61. Les Mathurins. — 62. L'Hostel de Cluny. — 63. La Sorbonne. — 64. Caluy. — 65. Collège des Thrésoriers. — 66. Harcourt. — 67. Justice. — 68. Bayeux. — 69. Narbonne. — 70. S. Cosme & S. Damien. — 71. D'Ainville. — 72. Les Cordeliers. — 73. Prémontré. — 74. Bourgogne. — 75. Les Allemands. — 76. Mignon. — 77. Tours. — 78. Boissy. — 79. Sachettes. — 80. S. André des Arcs. — 81. Collège d'Authun. — 82. L'Hostel d'Hercules. — 83. Les Augustins. — 84. Le Pont-Neuf. — 85. L'Hostel de Neuers. — 86. La Porte de Nesle. — 87. La Porte de Bussy. — 88. S. Germain des Prés. — 89. La Foire. — 90. S. Sulpice. — 91. L'Hospital S. Germain. — 92. Le Pré aux Clers. — 93. Meudon. — 94. Issy.

---

1. Partie de ce grand tout, qui porte ce tiltre, à raison des exercices aux bonnes Lettres qui l'ont recommandée de tout temps. Ses commencements furent petits sous Charlemagne, bien auancez pendant le règne de Philippe Auguste, qui premier fit défense au Préuost de Paris, de cognoistre des délicts que commettroyent les Escoliers, ainsi de les renuoyer en cour d'Église. Pierre Lombard 69 Éuesque en a esté comme la pierre fondamentale. Depuis les Rois l'ont gratifiée de priuilèges infinis, dont elle a deux Con-

ſervateurs, l'vn Royal, l'autre Apoſtolique. Elle a eſté la plus floriſſante de la Chreſtienneté. Compoſée de quatre Facultez : les Arts, la Théologie, le Droiƈt Canon, la Médecine, & les Eſcoliers diuiſez en accordantes Nations, les Nations en Prouinces, les Prouinces en Diocèſes, les Diocèſes derechef, ſubdiuiſez. Le Reƈteur en eſt Chef, élevé de trois en trois mois, qui a de grandes prérogatiues en la ſéance des Aƈtes publics. Mais particulariſons les ſingularitez par ordre qui ſe remarquent & dedans & dehors.

2. S. Blaise. Cette Chapelle eſt en la ruë Galunde, jadis conſacrée à la mémoire de cé Sainƈt. Par deuant icelle il y a vn paſſage qui abrège le chemin du petit-Pont en la ſuſdite ruë.

3. Escoles de Picardie. Ce baſtiment eſt en la ruë du feurre, ainſi ſurnommé de l'vne des quatre Nations, qui ſont France, Picardie, Normandie, Allemagne. Les Aƈtes des Maiſtres ès Arts ſe font en ce lieu.

4. Escoles de Médecine. Icy les Doƈteurs Régents en cette Faculté, ſtipendiez du Roy, font leurs leçons publiques, diſputes & autres exercices, ſelon les ſtatuts anciens très-bien obſeruez. On y donne ſemblablement les degrez de Bacheliers, Licentiez, & Docteurs, après examens rigoureux, tous les Profeſſeurs y aſſiſtans en leur pompe célèbre. Il y a vne Chambre en laquelle ſe font parfois les diſſeƈtions pour l'inſtruction de l'Anatomie, vn des Doƈteurs & Médecins préſidant ſur icelles, & diſcourant pertinemment de chaſque partie du corps humain.

5

5. La Petite Marche. Icy estoit l'Hostel d'Amboise dont la ruë porte le nom. Vn Collège y fut fondé sous le nom de Constantinople, & de ses ruines cetuy-cy par Guillaume de la Marche, Chanoine de Toul en Lorraine, qui mourut l'an 1420. Tous les biens furent affectés à l'entretènement d'vn Principal, Procureur, & Chapelain, auec six pauures Escoliers pour les Arts seulement. Délaissé puis-après, à cause des inondations de la Seine.

6. S. Michel. Ce Collège est en la ruë de Bieure, institué par Guillaume de Senac, 84e Éuesque de Paris, de la maison de Pompadour, & à l'honneur de S. Michel. Aussi l'appelle-ton de ces trois noms. Renté pour douze estudians, puis réduicts à six, tant par la mauuaise conduicte des administrateurs, que foiblesse du reuenu. Ses statuts sont arrestez dès l'année 1404.

7. Bernardins. Cette maison Collégiale & église de Religieux de l'ordre de Cisteaux fut commencée l'an 1336, par le Pape Benoist XII, Tolozain, avant sa promotion au Pontificat, & continuée par vn Cardinal nommé Guillaume le Blanc. La fondation est atteftée par les escrits qui sont du costez de la porte de l'Èglise en dedans. La ruë en porte le nom.

8. S. Nicolas dv Chardonnet. Paroisse située en la ruë dicte des Bernardins, édifiée du temps de Guillaume, 75e Éuesque de Paris 1243, & dédiée l'an 1425 sous l'Épiscopat de Iean de Nants 95. C'est tout ce que l'on en trouue, mais peu vraysemblable, spécialement quant à sa Dédicace, qui eschet 182 ans

après ſa fondation[1]. Son Cemitière eſt à coſté de l'Égliſe, tirant vers la riuière.

9. Le Collège d'ARRAS n'eſt pas loin de la porte S. Victor, fondé par vn Prieur du Monaſtère de S. Vvaſt, qui légua cette maiſon, & autres biens terriens patrimoniaux pour l'entretènement des pauures eſtudians originaires de la ville d'Arras en Arthois.

10. CARDINAL LE MOINE. Ce Collège eſt de la fondation de Iean le Moine, Éueſque de Poictiers, Cardinal du tiltre des Saints Marcellin & Pierre Martyrs, Légat en France du règne de Philippe le Bel, par acquiſition faicte en l'année 1302, du territoire vulgairement appellé Chardonnet[2]. Il inſtitua ſix bourſiers du Dioceſe d'Amiens. Permit qu'autres y fuſſent préſentez, & receus par le grand Maiſtre, comme on l'a faict depuis. Luy & ſon frère, 65e Éueſque de Noyon, ſont enterrez en la Chapelle.

11. S. VICTOR, Abbaye ſituée ès faux-bourgs de ſon nom. Loys le Gros y introduiſant des Chanoines réguliers de l'ordre de S. Auguſtin, les dota richement, & amplifia cette Égliſe, qui auparauant n'eſtoit

1. Il n'est pas nécessaire que la dédicace d'une église se fasse dès qu'elle est achevée; cette cérémonie même n'est pas essentielle. Le cas contraire s'est présenté assez fréquemment. A Notre-Dame de Paris on s'est contenté de bénir le vaisseau de l'église et les autels, en attendant la dédicace solennelle dont on retarda toujours, pour des circonstances inconnues, la cérémonie, et plusieurs siècles s'étant écoulés, on n'y a plus pensé.

2. Ce lieu vague était rempli de chardons, d'où son nom Chardonnet (*à cardueto*, en latin). Chardonneret est une appellation populaire et impropre.

qu'vne Chapelle. L'architecture de ce grand & excellent édifice eſt fort exquiſe, preſque toute faicte ſous le règne de François Ier. En icelle ont eſté religieuſement viuants des hommes illuſtres en ſcience & bonne Conſcience, dont les os y repoſent. Pluſieurs dignes Prélats & autres perſonnes de réputation y ont leurs tombeaux. Sa Librairie [1] eſt fort célèbre, ſur tout en Manuſcripts. Voyons les Champs, après auoir remarqué les Remparts, qui ſont les faux-bourgs, auoir eſté faicts ſous François Ier.

12. GENTILLY. Village autant gentil & récréatif qu'aucun autre à l'entour de Paris, tant pour les fontaines que prairies. Séjour ancien des Rois de la première Race, où ils tenoyent leurs Eſtats Généraux, & Parlements. Il a eſté honoré de la tenue d'vn Concile l'an 667. Depuis tellement, gaſté par les Normands, qu'il n'y reſte aucune marque d'antiquité ſignalée, que la riuière de Bièure, ſeule en France propre aux teintures en eſcarlate. Elle a eu ſon cours autres fois juſques en la ruë de ſon nom près la place Maubert [2], & ſignalé ſa mémoire par les ruines eſtranges qu'elle a faictes, notamment ès faux-bourgs S. Marcel l'an 1579 [3]. On l'appelle aujourd'huy la riuière des Gobelins [4].

1. Bibliothèque.
2. Son embouchure dans la Seine est au delà du pont d'Austerlitz.
3. Ce débordement de la Bièvre, célèbre dans les annales de Paris, a été appelé le *Déluge de saint Marcel.*
4. Des frères Gobelins, qui y établirent sous François Ier leurs ateliers de teinture.

13. Bissestre ou Vviceſtre[1] eſt vn Chaſteau baſty par Iean Duc de Berry, fils du Roy Iean, ſous l'autorité Royale de Charles V, non par les Anglois, ainſi qu'eſtime le vulgaire. Ruiné l'an 1411, par des ſéditieux de Paris armez en faueur du Duc de Bourgongne. Il appartient aujourd'huy aux ſieurs Doyen, & Chanoines de noſtre Dame.

14. Arcveil eſt pareillement vn village où les Romains ſe plaiſoyent infiniment, pour les claires fontaines qui y ruiſſellent, faictes au dedans en voûtes & arcades, d'où il a pris & conſerué ſon nom. Les anciens arcs y ſont encore faicts de brique par lesquels les eaux couloyent iuſques dans le Palais des Thermes de Iulian l'Apoſtat, dict maintenant l'Hoſtel de Cluny, ſitué en la ruë des Mathurins & marqué cy après.

15. Cordelières S. Marcel. Ce Monaſtère dans le Faux-bourg eſt des Religieuſes inſtituées ſous la forme de viure de celles de Longchamp dictes *de l'humilité de noſtre Dame,* en l'année 1289, auquel elles furent transférées de la Chapelle S. Luc, près la ville de Troye en Champagne. Son premier bienfaicteur fut Galien de Piſes, ſurnommé Marines.

1. Jean, évêque de Wincester en Angleterre, bâtit, en 1290, un château en cet endroit, qui s'appelait auparavant la *Grange aux queux*. Dans la suite, par corruption, le peuple le nomma Vinchestre, Bichestre et Bicêtre. Jean, duc de Berry, le reconstruisit sur un nouveau plan et avec magnificence; il fut brûlé en 1411 par les Bourguignons, il n'en resta que les murailles; le duc de Berri le donna en cet état, en 1416, au chapitre de Notre-Dame.

Accreu par les libéralités de Marguerite, veufue de S. Loys, & de l'vne de ses filles, qui s'y rendit Religieuse, après le trespas de son mary. Les patrons de l'Église sont S. Estienne & S. Agnès.

16. S. MARCEL. Ce lieu est clos & fermé de hautes murailles qui, le déjoignant du faux-bourg, le font encores appeler la Ville de S. Marcel lez Paris. Charlemagne y fonda l'Eglise à l'honneur de ce tant renommé Euesque, inhumé en la Caue, qui estoit sous la Chapelle dicte de S. Clément édifiée icy d'ancienneté. Il la dota richement & honora ses Chanoines de plusieurs immunitez. A l'arriuée des Anglois, la Chasse de S. Marcel fut transportée à Nostre Dame, où elle se void à présent, au-dessus du grand Autel.

17. S. MÉDARD est l'Église parochiale de ce faux-bourg, ruinée [1] par sédition populaire esmeuë l'an 1561 [2]. Malo [3] preschant au

18. PATRIARCHE, maison voisine des apartenances de Bertrand [4], Cardinal du tiltre de S. Potentiane, Patriarche de Hiérusalem, laquelle porte encore aujourd'huy ce nom, jaçoit qu'elle fust bruslée en suyte du tumulte susmentionné.

19. S. IACQVES du haut-pas. Cet Hospital tient sa fondation de Philippe le Bel. Ainsi surnommé de celuy qui est à Lucques ayant le mesme nom. Il est

1. Saccagée.
2. Le 27 décembre 1561.
3. Ministre protestant.
4. Bertrand de Chanac, mort en 1404.

diftingué en deux corps de logis, où font hébergez les pèlerins, hommes & femmes, féparément. Sa Chapelle eft enrichie d'indulgences. Ce lieu eft appelé maintenant *l'Abbaye S. Magloire.*

20. NOSTRE DAME des Champs. Icy eftoit le Temple de Mercure, au faifte duquel fe voit encores fa ftatüe, ou celle de Cérès [1]. S. Denys la dédia au nom de DIEV, & à la mémoire de la Vierge facrée. Sous le règne de Robert vnique du nom, on la rebaftit, & la Caue [2]. L'an 1603, Madame de Longueuille y a fondé vn Monaftère de Carmélines [3], par la permiffion de Henri IV, donnée en Iuillet 1602. Vis-à vis font les

21. CHARTREVX. S. Loys logea premièrement les Religieux de cet Ordre à Gentilly, en l'année 1257. Depuis, à l'inftante requefte de Ioceran, Prieur, il leur donna fon Hoftel de Vauuert franc & amorty, où ils entrèrent l'an 1259, en expulfant les mauuais efprits, qui l'auoyent rendu inhabitable. En outre les renta abondamment, fit réparer la maifon, releuer toutes les ruines, baftir les cinq cellules où demeu-

1. L'église, selon l'abbé Lebeuf, ne remontait pas au delà du XII[e] siècle; ce que l'on avait pris pour Cérès ou Mercure était une statue de la Vierge ; les tiges de fer formant rayons autour de la tête avaient été pris pour des épis.

2. La dédicace de cette chapelle par saint Denis est très problématique. Une tradition immémoriale rapporte qu'il se retirait dans une cave ou crypte pour y célébrer les saints mystères. On y avait établi un autel; la voûte, défoncée pendant la révolution, fut rétablie depuis; on a fermé cet oratoire il y a quelques années. Voir *Appendice, II,* les VII Stations de saint Denis, n° 1.

3. Carmélites.

rent les Conuers, & autres habitations plus néceſſaires. C'eſt le lieu où ils ſont de préſent. Tant leur fut aumoſné de part & d'autre, tant trauaillé ſoigneuſement à ce ſainct édifice, voire pourueu miraculeuſement à cette œuvre pie, que Iean de Cérées, aduerty de nuict par vn Ange l'an 1310, l'auança ſi bien, qu'il fut accomply l'an 1324, & dédié l'année ſuiuante à la glorieuſe Vierge Marie & à ſainct Iean Baptiſte. Il y a plusieurs beaux ſépulchres dans l'Égliſe, nommément de ſes bienfaicteurs, entre leſquels le plus ſignalé eſt de Pierre de Bourbon qui leur légua quatre mil francs d'or, égalez à eſcus, dont ils ont acquis Villeneufve le Roy. Rentrons en l'Vniverſité par la porte S. Marceau, & nous marquerons quaſi dès l'entrée, le Collège de

22. Tovrnay, où les pauures Bourſiers n'ont aucun exercice, mais l'empruntent, ſans ſortir en rüe, du voiſin, ſurnommé

23. Boncovrt ou Bécovrt, du nom & fondation d'vn Cheualier natif de Théroüenne, en faueur des ieunes eſtudians de ſon Diocèſe, ſubjects ſeulement du Roy de France. Les Abbez de S. Berthin de S. Omer, & du mont S. Eloy, ont droict de nommer ou changer les huict Bourſiers inſtituez, ſauf à la comteſſe de Plembrots plein pouuoir d'en eſtablir d'autres ſous meſmes priuilèges que les autres. Pierre Galand, profeſſeur du Roy [1], & Principal de ce Col-

1. Lecteur royal, professeur de langue grecque au Collège du Roy, aujourd'hui de France.

lége, le réédifia pendant ſa vie, le peupla d'Eſcoliers, & le rendit fort célèbre, comme il eſt encores de préſent.

24. S. GENEUIEFUË. Clouis fonda cette Égliſe à la mémoire des Apoſtres S. Pierre & S. Paul, y rentant des Chanoines ſéculiers, confirmez & accreuz par ſes ſucceſſeurs Rois, tant en reuenus qu'en priuilèges. Ils en furent chaſſez l'an 1146, par leur inſolent eſtrif[1] auec les Officiers du Pape Eugène logé léans. Douze Chanoines de S. Auguſtin, tirez de l'Abbaye de S. Victor, y furent eſtablis auec Eudes, qui en fut le premier Abbé. Elle a paſſé depuis en Abbaye ſous le nom de S. Geneuiefue, dont la Caue eſt au-dessous du premier Chœur, où l'on void ſon tombeau auec ceux de Prudentius & de Céranne, Éueſques de Paris. Sa Châſſe eſt au-deſſus du Maiſtre Autel, qui n'en eſt deſcenduë qu'ès vrgentes néceſſitez, auec beaucoup de religieuſes cérémonies. Il y a auſſi quelques autres Reliquaires. L'Abbé a ſa iuriſdiction ſpirituelle & temporelle. Pluſieurs illuſtres monuments ſe voyent en cette Égliſe. Le clocher fut embraſé du feu du Ciel l'an 1483, après auoir duré neuf cents ans. Cette Abbaye eſt fermée de bonnes & fortes murailles. Entre les portes de S. Marceau & de S. Iacques, il y a vne porte ronde, murée à préſent, qui reſpond au jardin de l'Abbé, par laquelle les Papes font leur entrée dans Paris[2].

1. Combat, querelle, dispute.
2. Elle portait le nom de porte Papale.

25. S. Estienne du Mont eſt vne Égliſe de fondation très ancienne, baſtie dès le temps de S. Denys en ce lieu pluſtoſt habité que le reſte [1]. Paroiſſe aujourd'huy édifiée de nouueau, mais qui eſt de fort longue & large eſtenduë quant à ſes paroiſſiens. La Cure appartenoit à l'Abbé de S. Geneuiefue, depuis à l'Éueſque de Paris, aux conditions portées par le Concordat faict entre eux l'an 1202. On y remarque beaucoup de ſépultures de perſonnes qualifiées. Le Cemitière commun eſt dehors. Auprès de cette Égliſe eſt vn Collège dict

26. L'Ave Maria, aſſis ſur le fonds de Iean d'Hubant, Conſeiller du Roy, Préſident en la Chambre des Requeſtes à Paris. Il ordonna par teſtament de l'an 1339, vn Principal, vn Chapelain, ſix Bourſiers (aujourd'huy ils ne ſont que deux) & l'Abbé de S. Geneuiefue auec le grand Maiſtre de Nauarre, exécuteurs d'iceluy, & collateurs des Bourſes.

27. Montagu. Cette maiſon eſt de la dotation première de Gilles Aſſelin, Archeueſque de Rouën, l'an 1314, de la famille de Montagu, continuée par deux autres de meſme ſurnom ès années 1388 & 1392. Iean Standone, Docteur en Théologie, & ſeigneur de la Villette, Principal de ce Collège, le redreſſa l'an 1489, y inſtituant l'ordre des pauures de Montagu, ſurnommez Capettes, ſous ſtatuts ſi rigoureux, qu'à

1. Saint-Étienne-du-Mont était primitivement une Chapelle destinée aux colons et serfs de l'abbaye de Sainte-Geneviève, elle devint paroissiale vers le XIIIe siècle.

l'humble ſupplication de Noël Beda, ſon ſucceſſeur, Léon X les modéra l'an 1513. Loys de Granuille, Admiral de France, l'accreut d'vn corps d'hoſtel & de reuenus, l'an 1494, requérant que le Prieur des Chartreux fuſt éleu viſiteur des pauures Eſcoliers, jaçoit que la nomination du Principal appartint au Chapitre de Noſtre Dame. Les enfans vicieux y ſont reléguez encores aujourd'huy, tant il eſt réformé.

28. Fortet. La première fondation de ce Collège fut l'an 1391, par ordonnance teſtamentaire de Pierre Fortet, d'vn Principal, & huict Bourſiers : la ſeconde eſt de l'année 1556 par Iean Brancheſne de trois Bourſiers : la troiſieſme par Nicolas Vvatin, de deux, l'an 1578.

29. Rheims & Coqverel. Icy autresfois eſtoit l'hoſtel de Bourgongne, & ſabaſſe-court en l'eſtenduë de l'Eſcole dicte de Coquerel tenuë par Nicole Coquerel. Guy de Roye y érigea vn Collège ſous le nom de Rheims dont il eſtoit Archeueſque, auec penſions ſuffiſantes pour entretenir les pauures Eſtudians de ſon Diocèſe. L'an 1418, ruiné & faict comme déſert, iuſques à ce qu'il fut vny à celuy de Rethel (jadis fondé pour les Rethélois, par Gaultier de Launoy Cheualier) l'an 1443 par Charles VII. En l'année 1550, le feu en conſuma vne grande partie.

30. Grassins. Ce Collège eſt ainſi appelé du nom de ſon fondateur Pierre Graſſin, Conſeiller au Parlement, & ſieur d'Ablon, en faueur des pauures de Sens. Augmenté par Tierry Graſſin, ſon frère, auec

inſtitution d'vn Principal, vn Chapelain, ſix grands Bourſiers eſtudians en Théologie, douze petits en Humanité & Philoſophie, & vn Portier. Oliuier Minagier, Aduocat en Parlement, a eſté chargé de la conduicte & adminiſtration.

31. NAVARRE. Collège autant Royal, que ſa fondation Royalle de Ieanne, Roine de France & Nauarre, l'an 1304. Il y a trois ſortes d'Eſcoliers entretenus, vingt Théologiens, trente Philoſophes, vingt Grammairiens, & en chaſcune Profeſſion ſon Profeſſeur ou Maiſtre. Elle s'enrichit en outre d'vne excellente Bibliothèque. Toutes choſes ſont régies par vn bel ordre. Les Princes, ſeigneurs & gentilshommes y font couſtumièrement leurs eſtudes. Le Cardinal de Alliaco [1] en eſt eſtimé comme ſecond fondateur. On void en la Chapelle vne inſcription en ſa mémoire, outre ſon pourtraict ; pareillement les ſépulcres de Nicole de Clamenges [2] & Iean Textor [3]. Cette maiſon a produict pluſieurs doctes perſonnages, qui ont excellé en leur profeſſion.

32. LA MARCHE OU VVINUILLE. Comme ce Collège porte deux noms, auſſi a-t-il deux fondateurs, Guillaume de la Marche, et Beuue de Vvinuille. Icy ſe ſont rangez les Bourſiers de la petite Marche, auec

1. Pierre d'Ailly (1330-1420), célèbre docteur, né à Compiègne, surnommé l'Aigle de la France et le Marteau des hérétiques.

2. En latin Clemangius ou Clemangüs (1360-1435), recteur de l'Université.

3. Jean Tixier de Ravisy, dit en latin Textor (1480-1524), savant Français, recteur de l'Université.

leurs reuenus. La présentation & collation en appartient à l'Éuesque de Paris. La Marche est enterré à Sainct Victor, Vvinuille devant le grand Autel des Carmes.

33. LAON. Cette maison estoit appellée le Lyon d'or, léguée par testament en l'année 1339 aux Boursiers du Collège de Laon, maintenant de Blauuais, à la charge d'y résider. Gérard de Montagu, Aduocat général du Roy en Parlement, Chanoine des Églises de Paris & de Rheims, en estoit le propriétaire. Depuis on y a aumosné en faueur de toutes facultez. L'an 1509 & 1515, deux corps d'hostel ont esté bastis sur la portion acquise à cette maison, de l'ancien Collège du DACE, qui l'auoisinoit, dont l'autre portion appartient aux

34. CARMES qui, ayans esté anciennement où sont à cette heure les Célestins, furent transférés icy en l'année 1319. C'est vne Religion tirée en France par S. Loys à son retour de la Terre saincte l'an 1252. Le Pape Honoré III fit changer la couleur de leurs habits & leur permit de se nommer *Frères de la Vierge Marie.* Il n'y a pas de grandes marques d'antiquité en ce Conuent[1] si ce n'est le tombeau de Marguerite de Bourgogne, femme du Duc de Guyenne, fils aisné de France.

35. CROIX HEMON[2], maintenant dicte des Carmes.

1. Leur cloître était orné de curieuses peintures du XIII[e] siècle; le libraire Gilles Corrozet était enterré dans leur église (+ juillet 1568).

2. Le *Journal de Paris* sous Charles VI (1421), à propos d'un autre débordement de la Seine, dit qu'elle vint *emprès* la Croix Hémon.

L'on attachoit icy les bateaux en l'année 1373, à cause de la grande inondation de la riuière de Seine.

36. PRESLES. Autrefois ce Collège ne faisoit qu'vn auec celuy de l'ancien Laon, fondé par Raoul de Presles [1], Aduocat au Parlement, l'an 1313. Séparé par quelque noise aduenuë entre quelques Boursiers en l'année 1323, & la diuision accordée par l'arbitrage de Thomas de Mortefontaines Cheualier.

37. BEAVVAIS OU DE DORMANS. C'estoit icy l'ancien Collège de Laon, acquis depuis par Iean de Dormans, Éuesque de Beauuais, duquel aussi il tient les deux titres aux charges portées par contracts passez entre luy & les Boursiers de Laon & de Presles, des 29 Iuin & 11 Iuillet 1365. L'institution en est fort belle, tant ès rentes, qu'ès règlements, dressez pour les personnes, que cet abrégé ne peut receuoir. Il y a vne Chapelle fondée par Charles V à la mémoire de S. Jean l'Éuangéliste, l'an 1370, d'où la ruë a pris son nom. On y void les sépultures des Fondateurs, & autres de cette ancienne & illustre famille de Dormans.

38. SALLE DU DÉCRET. Ce lieu est ainsi appellé, d'autant qu'il est désigné & employé aux Lectures de Droict Canon, qui sont faictes par les Docteurs Régents en Décret, instituez par nos Rois, & à gages annuels.

1. Raoul de Presles, secrétaire de Charles V, traduisit pour ce prince le Livre de *la Cité de Dieu* de saint Augustin, où il rapporte les origines fabuleuses de la monarchie française, et donne en forme de commentaire une Description de Paris sous Charles V.

39. Des Lombards. L'an 1333, André Ghini, Florentin, Éuesque d'Arras, assisté de trois autres seigneurs Italiens, institua ce Collège en faueur des pauures Escoliers de cette nation, sous les statuts conuenues ès lettres de fondation. Le Chancelier de l'Église de Paris, & l'Abbé de S. Victor en sont les patrons. L'éloge du fondateur de cette maison d'estude se void en la Chapelle de S. Iean Baptiste, au cloistre des Augustins.

40. Le Collège de la Mercy est situé en vne partie de l'Hostel d'Albret [1] (dont la court reste encores auprès) donné l'an 1520 par le seigneur du lieu, à Nicole Barrière, vicaire général de l'ordre de Nostre Dame de la Mercy, pour la retraicte des Religieux. Il n'y en a qu'vn à présent, & fort pauure.

41. S. Hilaire est vne Église bastie sur le mont du mesme nom [2]. Petite paroisse en nombre de personnes, mais grande en la perfection des exercices de Piété.

42. Le Mans. Philippe de Luxembourg, Cardinal & Éuesque du Mans, laissa par disposition de dernière volonté dix mille francs affectez pour l'érection de ce Collège, & en entretènement des instituez en iceluy natifs de son Diocèse. C'estoit auparauant l'Hostel

1. L'hôtel d'Albret, anciennement de Blois, au mont Saint-Hilaire, était à côté du collège de la Merci. Une partie de cette maison avait retenu le nom de *Cour d'Albret.*

2. Le mont Saint-Hilaire était une éminence qui faisait partie du mont de Paris, plus connu sous le nom de Montagne Sainte-Geneviève.

des Éuesques de cette Prouince, qui ont auſſi pouuoir de conférer les Bourſes, & les charges.

43. S. BARBE. Cette maiſon priuée a ſeruy de Collège iuſques en l'année 1556 que Robert du Gaſt, Doĉteur Régent en Décret l'ayant acquiſe, l'a dotée pour ſept Bourſiers, qui seront iouïſſans de leur Bourſe l'eſpace de dix ans. Ces ſept Bourſiers ſont de deux ſortes : car il y en a trois grands & quatre petits.

44. DES CHOLETS. La dotation de ce Collège eſt de Iean Cholet, Éueſque de Beauuais, Cardinal du tiltre de S. Cécile, Légat en France ſous Philippe le Bel. Il fut érigé par les exécuteurs de ſon teſtament dès l'année 1295. Les ſtatus dreſſés puis-après par Iean le Moine, qui de ſurcroit y fonda quatre Commandes ou Chapellenies l'an 1303. Depuis il a eſté augmenté de beaucoup de reuenus, & de Bourſiers[1]. La Chapelle fut baſtie ſeulement en l'année 1504, & ſacrée l'an 1519. Auparauant les Eſtudians alloient ouyr le ſeruice diuin à

45. S. SYMPHORIAN AVX VIGNES[2]. Oratoire ſitué à l'oppoſite de ce Collège ainſi ſurnommé de ce que tout ce quartier là eſtoit en vignes[3]. Il n'y a rien

1. Si l'auteur des *Singularitez* eût été parent de Jean Cholet, il l'eût relaté en cet endroit : il n'est donc que son homonyme.

2. Pour distinguer cet oratoire de celui du même nom dans la Cité.

3. Ce territoire était couvert de vignes, où l'on commença à bâtir après la construction de l'enceinte de Philippe-Auguste et sur les recommandations de ce prince.

de commun auec les maiſons & court qui confinent le Collège vulgairement appellé *de S. Michel,* qui eſt des dépendances de l'Abbaye du Mont S. Michel.

46. LIZIEVX. Ce Collège a eſté fondé par trois frères de la famille d'Eſtouteuille, l'vn deſquels fut Éueſque de Liſieux, l'autre Abbé de Feſcamp, & le troiſième qualifié Cheualier, Seigneur de Torcy. A cauſe de cette ſaincte intelligence entre frères, fut iugé par Arreſt de la Cour du 12 Octobre 1422, qu'il ſeroit appelé *de Torcy dict Lizieux.* Telle auſſi auoit été l'ordonnance dernière des deux frères précédez. Il eſt touſiours des plus célèbres en bons Régents & fréquenté d'Eſcoliers.

47. S. ESTIENNE DES GRECS [1]. C'eſt la première Égliſe fondée en l'Vniuerſité pour les Chreſtiens. Ainſi ſurnommée de ſon fondateur S. Denys Grec de nation, qui la conſacra au chef des Martyrs [2]. Voilà la plus notable & vénérable antiquité, ſuyuie du ſiège ordinaire des premiers Éueſques de Paris, & du ſépulcre d'vn Conſeiller en Parlement décédé l'an 1380. Elle dépend de noſtre Dame.

48. IACOBINS. Les ſeigneurs de Hautefeuille, de la race deſquels eſtoit iſſu Ganelon, auoyent ici leur Chaſteau [3]. On y a tenu le Parloër aux Bourgeois,

1. Voir *Appendice, II.* Les VII Stations de saint Denis, n° 2.
2. Au premier des Martyrs.
3. Le traître Gannelon des romans du cycle de Charlemagne. On explique Gannelon ou Mont du Combat de deux manières : *Kann* ou *Gann,* en celto-gaulois, avec le sens de querelle, bataille, combat, et *Lann,* lieu, territoire, ou bois, sommet, montagne ; et *Gwan,* stérile, lieu, montagne ; au lecteur à choisir.

ou Conſeil de la Ville. Maintenant les Religieux de l'ordre de S. Dominique poſſèdent ce lieu, qui leur fut donné dès l'an 1218. S. Loys en fit baſtir la meilleure partie. Enguerrand de Coucy, ayant eſté condamné à dix mille liures pariſis d'amende, pour auoir tué trois Flamans trouuez à la chaſſe, en ſes Foreſts, ces deniers furent employez au baſtiment du dortoir. Ce Conuent eſt grand & ſpacieux, décoré au reſte des corps de pluſieurs Rois & Roines, Princes & Princeſſes, ſingulièrement de la maiſon Royale de Bourbon, dont les âmes repoſent ès cieux.

49. Des Iesuites. L'an 1582 furent poſez les premiers fondements de la Chapelle de ce Collège par Henry III ſous le tiltre des pauures de Clermont, en mémoire de Guillaume du Prat, Éueſque de Clermont, premier auteur de leur eſtabliſſement, & bienfaicteur tout enſemble.

50. Marmovstier. Icy ſe retirent les Religieux de l'Abbaye de ce nom, quand ils viennent à Paris pour les eſtudes. Cette maiſon fut diuiſée l'an 1332, par Geoffroy du Pleſſis, notaire du Pape Iean XXII, & ſecrétaire de Philippe V, d'auec le

51. Plessis. Collège qui eſt ſemblablement de ſa fondation en l'année 1322, appellé premièrement de S. Martin, dont l'Oratoire eſtoit ſur la grand'porte, tranſmis depuis après en la Salle. Il a ſes règles particulières, comme auſſi le droict de patronage déféré au ſeul Abbé de Marmouſtier. L'accroiſſement des Bourſes a eſté faict par Noël Meſſeau, Preſtre & Cha-

noine de S. Merry, ſous-chantre en l'Égliſe cathédrale de Poictiers.

52. DE CAMBRAY. Ce Collège a eu pour Patrons ces trois Prélats, Hugues de Pommarco [1], Éueſque de Langres; Hugues de Arciaco [2], Éueſque de Laon, puis Archeueſque de Reims; Guillaume de Auxona [3], Éueſque de Cambray, duquel il a retenu le tiltre, à cauſe que ſon Hoſtel, beau & ample a eſté conuerty en cette Eſcole, ſignalée ſur toutes par les Leçons publiques des Profeſſeurs Royaux, en Philoſophie, ès Mathématiques, & autres Diſciplines Libérales, & langues Hébraïque & Grecque. Il eſt appellé encores, le *Collège des trois Éueſques*.

53. TRÉGVIER, dict du vulgaire TRIGVET, eſt un Collège, dont fut fondateur Guillaume Sœtman, ou Coëtman [4], Chantre de l'Égliſe cathédrale de Tréguier, auquel a eſté annexé celuy des Bretons, nommé *de Léon*, ou de *Rairemberc*, près S. Hilaire, qui n'a qu'vne bourſe.

54. S. IEAN DE LATRAN. L'antiquité de ce lieu ne nous ſçauroit mieux eſtre vérifiée que par les tombeaux qui ſont dans le cloiſtre. Il eſt au demeurant des dépendances du Temple, depuis qu'il fut donné aux Cheualiers de Malte, qu'on appelloit lors de Rhodes.

1. Hugues de Pomare.
2. Hugues d'Arci.
3. Guillaume d'Auxonne.
4. Guillaume Coatmohan, en 1325.

55. S. Benoist, furnommé le bien tourné, d'autant que maiftre le Autel a efté mis d'vn lieu en autre, pour mieux l'adreffer au Soleil leuant. Cette Églife eft pareillement de la Dédicace & fondation de S. Denys [1]. Chanoinerie & Paroiffe aujourd'huy des plus fplendides de la Ville, qui a vn grand clos & jurifdiction comme déclare très bien la Déclaration du Roy Charles V en datte de l'année 1364, au mois de Iuin.

56. S. Yves. Cette Églife eft au coin de la ruë des Noyers, du cofté de la grand'ruë S. Iacques, baftie par les Bretons, & autres de Touraine, fous la permiffion de Foulques, 64e Éuefque de Paris, l'an 1348, avec fon Cemitière. Le Sainct auquel elle eft confacrée, eftoit aduocat, que la faincteté de fa vie fit canonizer.

57. Cornovaille. Deux Bretons ont fondé ce Collège, qui eft en la rue du Plaftre. Cinq Bourfiers par Galeran Nicolas, dict de Grauia, ou de Grèue; quatre par Iean de Guyfcu [2], Docteur en Médecine, chanoine des Églifes de Paris, Nantes & Cornouailles. Vn cinquiefme fut adjoufté par la mort, qui parfit le nombre de dix. Les ftatuts en font fort beaux, qui ne peuuent eftre tranfcripts icy.

58. S. Séverin. Cette Églife Parochiale, fondée au mefme lieu que ce bon Religieux auoit autresfois choify pour fa demeure fous le règne du premier Roy

1. Voir *Appendice, II*, les VII Stations de saint Denis, n° 3.
2. Jean de Guistri.

Chreſtien, eſt l'vne des plus célèbres & populeuſes de Paris. Aucuns veulent donner la fondation à Childebert, en recognoiſſance du bénéfice que receut ſon père Clouis de ce S. homme au recouurement entier de ſa ſanté inespérée par remèdes humains. L'on marque en icelle pluſieurs ſépultures de haute marque & riche ſtructure, auec diuerſes inſcriptions anciennes & modernes dans le Cemitière qui a trois iſſuës [1].

59. MAISTRE GERVAIS CHRESTIEN. Ce Collège eſt encore nommé le petit Bayeux, pour ce que ſon fondateur en eſtoit originaire, & premier médecin de Charles V. Sa Majeſté le dota fort amplement, & enrichit la Chapelle d'vn joyau d'argent contenant vne pièce de la vraye Croix. La Collation des Bourſes fut donnée à ſon grand Aumoſnier, & ſucceſſeurs. Il y a auſſi vne belle Librairie [2].

60. DE SÉES. Grégoire l'Anglois Éueſque de Sées, ordonna que ce Collège ſeroit conſtruict pour les pauures Eſtudians & du Mans & de ſon Diocèſe, comme il a eſté exécuté en ſuyte par Iean l'Anglois, ſuiuant la teneur des lettres de fondation.

61. MATHURINS. Ces Religieux de l'ordre de la S. Trinité pour la rédemption des Captifs, ont icy leur Monaſtère dès l'an 1209. Baſty & renté par ſucceſſion de temps des bienfaicts & liberalitez de plu-

1. Il était entouré d'un cloître gothique ou charnier qui existe encore presque en entier.

2. Voir pour plus de détails, A. Franklin, *Anciennes Bibliothèques de Paris,* II, 225.

ſieurs perſonnes, nommément des Rois S. Loys, & Philippe III. Le chef de ce Conuent eſt appelé Miniſtre. On void & dans l'Égliſe & au Cloiſtre le nombre d'effigies & les ſepulcres notables, auec leurs éloges.

62. Hostel de Clvny. Icy eſtoit de vieille datte le Palais des Thermes, bains ou Eſtuues. L'eau y venoit de la fontaine d'Arcueil par des canaux de plomb deſcouuerts en l'année 1544. On ne peut acertener de quel temps, ny pourquoy il a eu le nom qu'il porte depuis l'an 1324[1].

63. Sorbonne. C'eſt icy le Collège des Théologiens, qui retient le nom de celuy duquel il tient toutes ſes rentes, cens maiſons & héritages, peu excepté. La ruë pareillement en eſt ſurnommée, qui eſtoit dicte, *de Coupegueule*, ou *Coupegorge*, à raiſon des meurtres & aſſaſſinats qui s'y perpetroyent, fermée depuis de deux portes. S. Loys doüa cette Maiſon d'Eſtude Théologique de biens infinis, & d'immunitez ſur-excellentes. On y tient diſputes en Théologie à huis ouuert tous les Vendredis depuis la fin de Iuin,

1. Cholet semble avoir ignoré que Pierre de Chaslus acquit vers 1340, au nom de l'ordre de Cluny, la totalité du vieux Palais, *domus aula regum*, comme l'appelle Jehan de Hauteville (1180). Les abbés de Cluny restèrent en possession de l'hôtel de Cluny jusqu'en 1789. Pendant les cent cinquante ans qui s'écoulèrent depuis cette acquisition jusqu'à la construction de l'hôtel que nous voyons, par Jean de Bourbon et Jacques d'Amboise, on ignore quelle fut la destination des bâtiments, toujours est-il qu'à la fin du xve siècle il ne restait plus de cet immense édifice, complètement intact trois siècles auparavant que les salles que l'on voit aujourd'hui, et qui ont conservé le nom de palais des Thermes,

iusques en Nouembre, où le soustenant demeure dès cinq heures du matin iusque au Soleils couché[1]. Coustume introduicte par vn Cordelier, à cause de quoy vn Religieux de cet ordre en fait tousiours l'ouuerture. La fondation de cette Escolle a esté confirmée par quelques concessions de Pontifes Romains.

64. CALVY. Autre Collège, dict la petite Sorbonne, où se font les Lectures & disputes particulières. Ce lieu est aussi des libéralitez de Robert de Sorbonne, Aumosnier & Confesseur du Roy Loys IX, surnommé Sainct pour sa grande piété.

65. DES THRESORIERS[2]. Guillaume de Saona[3], Thrésorier de Nostre Dame de Rouen, constitua rentes & reuenus à ce Collège pour l'entretènement de douze grands & douze petits Boursiers, réduicts maintenant à six seulement, obligez d'employer leur estude en la Théologie. La collation & patronage en appartient aux deux archidiacres de Roüen, du grand & du petit Calets[4].

66. HARCOUR. Raoul de Harcour, chanoine de Nostre Dame de Paris, fit bastir ce Collège en faueur des pauures Estudians des Diocèses de Constances[5], Bayeux, Eureux, & Rouën, sur les fonds qu'il achepta

1. Ce détail peint les mœurs du temps.
2. Du Trésorier, ayant eu un seul fondateur.
3. Saânne. La Saânne est un petit fleuve, qui se jette dans la mer près de Dieppe, ne pas confondre avec la Saône, comme on l'a fait plusieurs fois. Guillaume de Saânne tirait son nom du village de Saânne dont il était seigneur.
4. Le pays de Caux, *Caletius* en latin, les Cauchois modernes.
5. Coutances, *Constantia*,

de ſon viuant. Après ſon décez il fut augmenté par Robert de Harcour, ſon frère, Eueſque de Conſtances, & dreſſé par bons règlements. L'ordre & la façon d'enſeigner y eſt fort célèbre & loüable, auec grande affluence d'Eſcoliers [1].

67. De Iustice. Iean de Iuſtice, Chantre de Bayeux, Chanoine de Noſtre Dame de Paris, Conſeiller du Roy, chargea les exécuteurs de ſon teſtament, de faire baſtir cette Maiſon d'eſtude ſur les héritages à luy appartenant, ſituez au lieu où elle fut parfaicte l'an 1354.

68. Bayevx. La fondation de cette Eſcole eſt de l'année 1308, faicte par Guillaume Bonet, Éueſque de Bayeux, pour ſix Eſcoliers de chaſcun Diocèſe du Maine & d'Anjou, la préſentation & collation réſeruée aux Éueſques des lieux.

69. Narbonne. Ce Collège a pour patrons vn Archeueſque de Narbonne, & le Pape Clément VI, Limoſin, qui y auoit eſté Bourſier. Ils le fondèrent pour les pauures Eſtudians de leur Prouince, l'adminiſtration & patronage déféré aux Archeueſques de Narbonne, ou leurs grands Vicaires. Les ſtatuts en ont eſté diuers, ſelon les temps & occurrences.

70. S. Cosme. S. Damian [2]. Icy eſt vne Paroiſſe, érigée par l'Abbé de S. Germain des Prez l'an 1212. Là repoſent les oſſements de Claude Deſpenſe [3],

1. Le lycée Saint-Louis actuel.
2. *Damianus*, en latin, Damien.
3. Grand théologien, décédé en 1571,

Docteur Théologien, des plus fameux, & renommez de son temps.

71. D'AINVILLE. Iean d'Ainuille, Secrétaire de Charles V, fonda cette maison pour l'entretènement de quelques Escoliers, accreüe depuis en reuenus & fondations par son frère, Éuesque de Théroüenne. Leurs effigies sont éleuées au coin de la ruë de la Harpe.

72. CORDELIERS. Le lieu où est ce Monastère fut du don faict par Eudes, 47e Abbé de S. Germain l'an 1230, à ces pauures Religieux mandians. Depuis, le bastiment se commença & accreut par la libéralité de S. Loys & des autres Rois très-chrestiens, en l'année 1234 & suiuantes. L'Église fut bruslée l'an 1580, n'en restant que bien peu, où plusieurs Princes & Princesses estoient inhumez. Le Chapitre général y fut tenu l'an 1579, tous les Religieux assemblez en iceluy défrayez par le Roy Henry III, qui fit rebastir le Chœur de cette Église l'an 1586. La nef redressée en l'an 1603, de quelques amendes, & autres deniers aumosnez. Elle est maintenant restablie en son entier.

73. DE PRÉMONSTRÉ[1]. Les fonds sur lesquels est fondé ce Collège des Religieux de l'ordre de Cisteaux, appartenoient à l'Abbaye S. Antoine des Champs, & furent acquis par l'Abbé & Conuent de Prémonstré, en l'année 1255, en faueur de cet édifice charitable,

1. A cause de sa situation entre trois montagnes, *præ montibus tribus*.

outre certaines terres adjacentes dont il fut accreu l'an 1256 & 1286.

74. De Bovrgogne. Ce Collège eſt de fondation Royale, aſſauoir de Ieanne, Roine de France et de Nauarre, eſpouſe de Philippe V en l'année 1331. Son Hoſtel de Neſle fut depuis vendu à Iean, Duc de Berry, pour parfaire cette Chreſtienne entrepriſe. Les Bourſiers furent eſtablis au nombre de vingt, natifs ſpécialement du pays de Bourgogne, demeurant la nomination générale aux Chanceliers de Noſtre Dame de Paris, & Gardien des Cordeliers voiſins.

75. Des Allemans. On ne void aucunes (*ſic*) reſtes de ce Collège, ſinon vn bout de ruelle, cloaque d'ordures & immondices. Il tenoit anciennement d'vn coſté à l'Hoſtel de Rheims, & d'autre au Conuent des Cordeliers; aboutiſſant en outre par derrière au Collège de Bourgongne, & par deuant à la ruë oppoſite à la court de Rouën.

76. Mignon ou des Mignons. En l'annéè 1343, Iean Mignon, Archidiacre de Blois, achepta pluſieurs maiſons qui joignoient l'Hoſtel de Vendoſme, leſquels Michel Mignon, ſon neueu, conuertit en Collège, où il fit baſtir la Chapelle. Ayant demeuré longuement ſans exercice, Iean le Veneur, Éueſque de Liſieux, le reſtaura l'an 1539. Henry III le bailla pour touſiours à l'Abbé de Grammont [1], l'an 1584, en eſchange du Prieuré de Vincennes. Ce qui a eſté

1. Grand-Mont.

confirmé par Arreſt du Conſeil d'Eſtat de l'année 1605, ſur les oppoſitions de Claude Cocquelet & Victor Cayet, aux charges contenues en iceluy. Il ſera appellé d'oreſnauant, *le Collège de Grammont.*

77. De Tours. L'an 1333, Eſtienne de Bourgueil, Archeueſque de Tours, fit édifier ce Collège qu'il dota de rentes ſuffiſantes à l'entretènement d'vn Principal & ſix Bourſiers de ſon Diocèſe, deſnuez de moyens. La collation en eſt attribuée à ſes ſucceſſeurs en l'Archeueché.

78. De Boissy. Ce Collège eſt ainſi nommé d'Eſtienne & Godefroy de Boiſſy, ſes fondateurs, qui l'érigèrent ſur leurs fonds en la ruë des Poicteuins, amortis au préalable & rendus francs, l'an 1356. Il y a vne Chapelle conſacrée à l'honneur de la Vierge Marie, de S. Michel, & de S. Hiéroſme.

79. La ruë des Sachettes eſt derrière l'Égliſe S. André des Arcs. Il y auoit autresfois vn Conuent de Religieuſes, ainſi appellées à raiſon des ſacs dont elles eſtoient veſtuës. Elles furent expulſées ſous le Règne de S. Loys.

80. S. André des Arcs. Icy eſtoit autresfois l'Oratoire de S. André des Prez, & parfaict en l'année 1212. Elle eſt ſurnommée des Arcs par corruption de langage au lieu qu'il faudroit dire *de Laas* [1], nom

1. On a voulu faire venir le surnom de cette église des arceaux que formaient ses voûtes, — l'ogive étant opposée au plein-cintre, — que l'on retrouve dans toutes les églises contemporaines de Saint-André; ou de prétendus fabricants de flèches et d'arcs, qu'on a confondus avec les Sachettes, — Sacatti, Saccitæ, Saccarii, et

général du terroir qui appartenoit aux ſieurs de S. Germain [1]. C'eſt vne Paroiſſe à préſent fort notable & peuplée, enrichie d'un nombre de tombeaux magnifiques, & du patronage perpétuel de l'Vniuerſité.

81. Le Collège d'AVTHVN a eu pour patron Pierre Bertrand, Cardinal-Preſtre du tiltre de S. Suzanne, Éueſque d'Authun, qui le dota en l'année 1341, auec affranchiſſement de tous cens, rentes ou redeuances quelſconques. C'eſt luy qui prit la défenſe des immunitez de l'Égliſe contre Pierre de Cugnières [2], Aduocat général du Roy en Parlement, l'an 1329.

non Sagittarii ; ou encore des arts que l'on cultivait, dans l'Université ; ou d'un jardin, d'un jeu d'arc. Cholet a indiqué la véritable étymologie, il ne lui restait plus qu'à montrer que Lias ou Laas était la corruption de Liars, la Citadelle. Voir *Appendice, III.*

1. Aux religieux de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés.

2. Au mois de novembre 1310, Guillaume de Cuignières, que les chartes qualifient de *vir nobilis et miles*, comme noble et chevalier, acquit du chapitre de Beauvais le château et une grande partie de la terre de Saintines (Oise), en échange des biens qu'il possédait à Lieuville. A sa mort, son frère, le célèbre Pierre de Cuignières, lui succédant dans la plus grande partie de ses biens, entra en possession de la terre de Saintines et prit le titre de chevalier; jusque-là il n'avait porté que le titre de professeur ès lois. En sa qualité de cadet, — les biographes ont ignoré la date de sa naissance, qui est restée inconnue, et celle de sa mort, que nous donnons plus loin, — son père l'ayant destiné à l'état ecclésiastique, il avait fait d'excellentes études, sans cependant s'engager dans les ordres. Bien que son mérite lui parut un moyen sûr pour s'avancer, il ne dédaigna pas néanmoins de s'appuyer du crédit et de l'influence de Guillaume de Crépy, chancelier de Philippe le Bel, qui lui fit obtenir un archidiaconé dans l'église de Paris. Il quitta depuis ses bénéfices, renonça à la cléricature et épousa Jeanne de Néry, petite-fille du chancelier Guillaume. Dès lors, Pierre de Cuignières fut employé dans les affaires les plus impor-

82. Hostel d'Hercvles. Vne voirie eſtoit jadis en ce lieu. Alain, gentil-homme flamand, y fonda cet Hoſtel, ainſi ſurnommé, à cauſe que les proüeſſes héroïques de

tantes et admis dans les conseils de Philippe le Bel. Il conserva son crédit sous les règnes suivants, mais ce fut sous celui de Philippe de Valois que sa faveur fut portée au plus haut degré. Philippe le Bel avait rendu le parlement sédentaire et inauguré l'ère des légistes; ce que furent pour ce prince Guillaume de Nogaret, professeur en droit de Toulouse, et Guillaume de Plasian, autre juriste du Midi, Pierre de Cuignières résolut de l'être pour ses successeurs; il en trouva l'occasion dans l'assemblée de 1329, où la noblesse, réunie à la royauté, défendue par les juristes, attaquait le pouvoir spirituel. Le 15 décembre, Pierre de Cuignières, prenant la défense de l'autorité temporelle, combattit les remontrances de Roger, archevêque de Sens, — depuis pape sous le nom de Clément VI, — et celles de Bertrandi, évêque d'Autun. Cette défense, prononcée en présence du roi, des pairs et des barons du royaume, donna naissance à l'*Appel comme d'abus*, qui dès lors devint une partie de notre jurisprudence : les légistes poursuivaient leur but; ils servaient d'instrument aux haines du pouvoir. Pour lui plaire, ils cherchèrent partout des matières imposables et en trouvèrent une très productive pour le roi, — mais très onéreuse au peuple, — dans le sel dont il s'attribua le monopole. La haine du clergé se manifesta contre le courtisan apostat et prévaricateur et se déchaîna avec fureur. Tous les moyens lui parurent bons pour le tourmenter, et l'arme puissante du ridicule fut dirigée contre lui. Les chanoines de Notre-Dame de Paris affectèrent de méconnaître le nom de leur ancien confrère et ne l'appelèrent plus que *Maître Pierre du Cuignet,* une petite figure de diable qui faisait partie de la représentation de l'enfer, placé à l'angle de la clôture dans le jubé: c'était dans les larges narines de cette grotesque figure que les familiers de l'église et les enfants de chœur éteignaient leurs cierges, sans oublier de lui faire la grimace et d'exercer leurs langues par maints quolibets, par mépris pour Pierre de Cuignières, qui eut la faiblesse d'être sensible à cette grossière injure, dont il conserva un vif ressentiment. Dans le peuple, on avait coutume d'appeler *Pierre de Cuignières* ceux qu'on voulait traiter de stupides et d'ignorants : ce qui montre combien sa complaisance envers la royauté avait trouvé d'opposition dans l'opinion publique. Son nom, qu'on trouve écrit Cu-

cet (*sic*) Héros incomparable y estoient dépeinctes au vif. Loys XII l'achepta enuiron l'année 1506.

83. Avgvstins. Ces Frères, Hermites de l'ordre

gnières et Congnières, semble être Cuignières, par mépris, le public paraît l'avoir dénaturé à plaisir et lui avoir donné une terminaison ridicule, le mot y prêtait; en enlevant une voyelle on lui donnait un sens ordurier, et l'on sait que nos ancêtres ne reculaient pas devant l'équivoque grossière, le rébus par à peu près; le mot y prêtant, il ne s'en fit pas faute : de là la colère mal dissimulée du légiste. Le public lui faisait payer un peu cher ses succès oratoires. A qui serait tenté de reléguer au rang des légendes le marmouset de Maître Pierre du Cugnet, nous opposerons la grave autorité de l'abbé Lebeuf, qui s'est occupé de la question :

« De toutes les remarques sur le dedans de cette église « (Notre-Dame), dit-il dans son *Histoire de Paris*, t. I, p. 15, « faites par Du Breul et les écrivains postérieurs, je ne m'attache « qu'à celle de la figure de Pierre de Cugnières, qu'ils ont dit « avoir été posée dans cette église en un pilier au bout du jubé, du « côté méridional. Comme cette affreuse figure a été ôtée de ce lieu « depuis la confection du nouveau jubé, j'ai cru devoir placer ici la « preuve qu'elle y était au xive siècle. Je la trouve dans l'homolo- « gation d'un accord fait entre l'évêque et le chapitre en l'an 1390. « En voici les termes : L'évêque aura la moitié du luminaire offert « sur la rangée estant à l'entrée du Cuer où l'on a accoustumé « de mettre les chemises, c'est-à-sçavoir depuis le Crucifix « jusqu'à icelui gros pillier qui est au bout du Cuer d'icelle « rangée, auquel est M. Pierre du Cuignet, par devers l'Hostel « Episcopal. »

L'historien du *Valois royal* (1563), Nicolas Bergeron, avocat au parlement de Paris, a tenté de le réhabiliter, en affirmant que « la haine et les reproches qu'il s'était attirés ne nuisirent point à la bonté de sa cause, *n'étant pas le premier qui ait été lapidé pour la bonne cause* ». C'est précisément ce qu'il fallait démontrer, que Pierre de Cuignières était dans le vrai, le témoignage de Bergeron est un peu suspect, on eût pu lui dire comme à M. Josse : Vous êtes orfèvre.

Pierre de Cuignières mourut à son château de Saintines, vers 1356, et fut inhumé dans l'église paroissiale de ce village, sans qu'on ait pu jusqu'à ce jour découvrir le lieu de sa sépulture.

de S. Auguſtin ont demeuré en deux autres lieux de la ville, aſſauoir près la porte de Montmartre, & près celle de S. Victor [1]. Puis logez icy, où habitoient les Frères de la pénitence de Iéſus-Chriſt ſurnommez *Sachets*, régnant Philippe le Bel, & ſéant en l'Épiſcopat Simon Matifas de Buſſy. Charles V fit baſtir l'Égliſe de préſent, où ſe voyent pluſieurs ſépultures remarquables. Les Royales cérémonies des Cheualiers de l'Ordre du S. Eſprit y ſont célébrées. L'an 1548, on tint pluſieurs ſemaines le Parlement dans ce Monaſtère [2]. La Congrégation des Pénitents y fut pareillement eſtablie par le Roy Henry III, l'an 1583. Poncet, Curé de S. Pierre des Aſſis, vomit en ſes Prédications vn monde d'iniures contre cette compagnie, & ſon Inſtituteur, pour leſquels il fut faict priſonnier. Au coin de la ruë eſt repréſentée l'amende honorable de centains Sergens à verge, pour auoir commis des excès violens ſur quelques Religieux Auguſtins [3].

1. Ils avaient acheté du chapitre de Notre-Dame et de l'abbaye de Saint-Victor une maison et six arpents et demi de terre au lieu dit le *Clos du Chardonnet*, en 1285.

2. Dans différentes occasions, le parlement, la Chambre des comptes, le Châtelet et des commissaires du Conseil y ont tenu leurs séances.

3. Sous prétexte de la signification d'un exploit, ils tirèrent de force un religieux du cloître des Augustins, en tuèrent un autre qui avait pris sa défense et avait voulu s'opposer à cette violence. Du Breul cite la sentence du Prévost de Paris du 13 septembre 1440, ajoutant « que les Sergents furent condamnés à faire trois amendes « honorables, l'une au Châtelet, l'autre au lieu du forfait et occi- « sion, et la dernière en la place Maubert; qu'ils les feraient en « chemise, sans chaperon, nuds jambes et nuds pieds, tenant

84. Pont-Nevf. La première pierre fut posée le dernier iour de mai 1578, en présence du feu Roy Henry III, des Roines ses mère & espouse, du Duc de Neuers, & autres Seigneurs & Dames de la Cour. Deslors on continua le bastiment, qui depuis, ayant chommé longtemps, a esté parfaict sous le règne paisible de Henry le Grand, Roy de France & de Nauarre.

85. Hostel de Nevers. Icy estoit anciennement l'Hostel de Nesle, où logeoient les Roines de France[1]. Ieanne, femme de Philippe[2], ordonna par testament qu'il fut vendu pour accomplir sa fondation du Collège de Bourgongne. Iean, Duc de Berry, l'achepta qui le possédoit encores en l'année 1412[3]. Signalé par la mort de Raoul, Connestable de France, qui y fut décapité[4]. Le bastiment qui s'y void à présent est

« chacun à la main une torche de quatre livres ardente, requérans « à tous merci et pardon; puis qu'ils furent condamnés à faire « une croix de pierre de taille près le lieu où ladite occision fut « faite, avec images représentant ladite réparation : davantage « leurs biens confisqués, préalablement prins sur iceux la somme « de mille livres parisis, et en après bannis à jamais du Royaume ». Cette peine, remarque Jaillot, était légère, eu égard à l'énormité du délit; il paraît cependant qu'elle fut adoucie, quant au dernier article; car j'ai vu plusieurs significations faites par un de ces sergents, depuis 1440 jusqu'en 1449.

1. L'hôtel de Nesle ne fut jamais affecté spécialement aux reines de France. Jeanne de Bourgogne y mourut en 1329 et y passa les gaies années de son veuvage. Cholet fait-il allusion à la légende de Buridan.

2. Philippe V le Long.

3. Il y mourut en 1416.

4. Raoul II de Brienne, comte d'Eu et de Guignes, succéda à son père Raoul Ier, mort dans un tournoi (18 janvier 1344),

du feu Duc de Neuers, Messire Ludouic de Gonzague.

86. PORTE DE NESLE, ainsi surnommée de l'Hostel Royal mentionné, depuis laquelle a esté faict vn QUAY [1] iusques au Pont S. Michel, nommé *des Augustins.*

87. PORTE DE BUSSY. Elle estoit appellée de S. Germain [2], depuis du nom de Simon de Bussy, Cheualier & Conseiller du Roy, qui la fit réparer & recouurir l'an 1350, comme aussi bastir son Hostel, tout-après, dict aujourd'huy *Les petit & grand Hostel de Lyon* [3].

88. S. GERMAIN DES PREZ, ainsi desnommé des belles prairies qui l'auoisinent, est vne Abbaye fondée par le Roy Childebert sous le nom de sainct Vincent,

comme connétable de France; prisonnier des Anglais en 1346, soupçonné de trahison, il eut la tête tranchée le 19 novembre 1350, par ordre du roi Jean.

1. Avant Philippe le Bel, un terrain en pente douce allait des Augustins à la rivière. Planté de saules, il servait de promenade aux habitants; mais, l'hiver, la moindre inondation rendait le chemin impraticable et ruinait les maisons des riverains. C'est ce qui engagea ce prince à donner ordre au Prévôt des marchands de détruire cette saulsaie et de construire incessamment un quai depuis l'hôtel de Nesle jusqu'à la maison de l'évêque de Chartres. Cet ordre, daté du 9 juin 1312, fut renouvelé par un plus impératif encore, du 23 mai 1313, auquel la ville obéit. Le texte des *Singularitez* semble insinuer que ce quai venait d'être construit récemment. Il a été reconstruit depuis le temps où il écrivait, en 1619, et entièrement rétabli en 1708, comme le marquait une inscription qu'on lisait au XVIII[e] siècle au coin de la rue des Grands-Augustins.

2. Nommée porte Saint-Germain de 1209 où elle fut concédée par Philippe-Auguste aux religieux de Saint-Germain-des-Prés, jusqu'en 1350, où ils la vendirent à Simon de Buci, conseiller du roi, qui lui donna son nom.

3. Il est difficile d'en déterminer l'emplacement.

& depuis consacrée à la mémoire de S. Germain, après que son corps y fut transféré. Sa dédicace comme sa fondation a esté faicte en diuers temps. En l'Église reposent les corps des SS. Germain, George, Aureille[1], Natalie, Leufroy, Thuriane[2], Droctoué[3], Venant[4]. Item de plusieurs Roys & Roines. Elle est aussi riche en saincts Reliquaires. Les Normands l'ont ruinée trois fois, ès années 846, 853, & 886, n'y restant que le gros clocher qui fait marque d'antiquité. Rebastie l'an 1014. Cette Abbaye est illustrée de beaucoup d'édifices, droicts spirituels & temporels, immunitez, Iustice haute, moyenne & basse, iusques au bout du Pont S. Michel. Icy estoit le Temple d'Isis. Sa statue a esté gardée pour marque d'antiquité, iusques à l'année 1514, qu'vne croix fut élevée en son lieu[5].

89. La Foire S. Germain est de l'octroy Royal faict aux Religieux de cette Abbaye par Loys XI l'an 1482. Elle commence le lendemain de la Chandeleur, dure huict jours francs, se tient sous deux grandes Halles joinctes ensemble & couuertes, qui ont diuerses ruës, toutes garnies de boutiques.

90. S. Svlpice. Église parochiale des faux-bourgs

1. Aurélius, martyr.
2. Turiaf ou Thurien (*Turiavus*), évêque.
3. Doctrovée, abbé.
4. Venantius, abbé.
5. Le cardinal Briçonnet fit enlever une statue antique à laquelle des gens peu éclairés rendaient un culte superstitieux en l'honorant comme celle d'Isis, ancienne divinité du lieu.

S. Germain, qui s'eſtendoit anciennement iuſques au bout du pont S. Michel, & auoit pour Paroiſſiens tous ceux qui ſont maintenant des Égliſes S. André-des-Arcs, & S. Coſme, S. Damian. Mais cette diſtraction fut faicte par accord paſſé entre les parties l'an 1210.

91. Hospital S. Germain. Autresfois il y auoit icy vne Maladerie qui, pour iuſtes conſidérations, fut démolie par arreſt de la Cour de l'an 1544. En l'année 1557, on édifia de ſes ruines cette Maiſon-Dieu, dépendante du grand Bureau des pauures de Paris.

92. Pré-avx-Clercs. Depuis que cette vaſte pièce de terre a eſté ainſi ſurnommée, elle a cauſé vne infinité de querelles, ſéditions, rauages, tueries, & finalement donné occaſion à la Iuſtice de faire des Chaſtimens exemplaires, voire de mort, ſur les autheurs de tels déſordres. L'an 1548, Arreſt fut prononcé en Parlement au profit du Recteur de l'Vniuerſité touchant ſes droicts ſur ce Pré.

93. Mevdon eſt vn Chaſteau plus recommandable en ſes ſingularitez, qu'en ſon antiquité. Antoine Sanguin, Cardinal, en jetta les premiers fondements ſous François Ier. Charles de Lorraine, auſſi Cardinal [1], l'acheua ſous le règne de Henri II. Il eſt eſtoffé [2] richement, induſtrieuſement élabouré, & orné de tant de colonnes, ſtatuës de marbre, peintures, groteſques [3], compartiments, images d'or & d'argent, cou-

1. On l'appelle quelquefois, pour cette raison, cardinal de Meudon.
2. Meublé et intérieurement décoré.
3. Grottes, celles de Meudon étaient renommées.

lourées diuerſement, & autres pièces ſurpaſſantes le commun, qu'il eſt impoſſible de les exprimer. Les Capucins y ont vn Conuent. Sa diſtance ne peut eſtre que d'vne bonne lieue des faux-bourgs. Mais

94. Issy en eſt plus proche, village fort agréable, plaiſant & récréatif, qui a ſans doute tiré ſon nom de la Déeſſe Iſis, adorée là du temps des Payens. On y void vn ancien édifice, & des murailles, que l'on eſtime reſter du chaſteau de Childebert [1], comme auſſi la Chapelle [2], & fontaine de S. Vincent [3].

1. On montrait encore, il y a quelques années, sur la place, en face de l'église, les restes d'un bâtiment qui pouvait remonter au XIVe siècle, et que l'on décorait du nom pompeux de château de Childebert. La cave offrait tous les caractères d'une construction antique.

2. L'église paroissiale.

3. A l'extrémité du pays, auprès du château moderne.

P. S. — Grâce à l'obligeance de M. Mareuse nous avons eu communication d'une réimpression du texte de Cholet, accompagnant un plan de Vassalieu, très fatigué; ce texte n'est pas entier, nous n'en connaissons pas la date. On s'est contenté d'en rajeunir l'orthographe : par exemple le mot typique cemetière est partout écrit cimetière, conformément à la prononciation et à l'usage en vigueur à Paris.



DÉCLARATION DES MESURES

DES TOISES

QU'IL YADE LA DISTANCE ENTRE LES PORTES

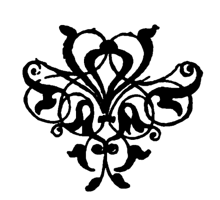
QUI FONT LA CLOTURE DE LA

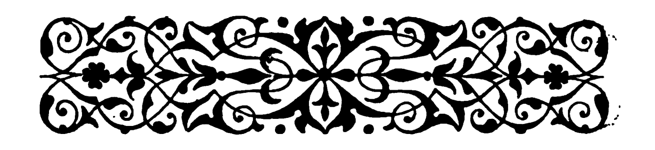
VILLE, CITÉ ET VNIVERSITÉ DE PARIS

PREMIÈREMENT.	TOISES.
De la porte de la Tournelle à la porte S. Victor. .	C.IIII.XX.X
De la porte S. Victor à la porte S. Marceau. . . .	II.C.VIII
De la porte S. Marceau à la porte S. Iacques. . .	IIII.C.XX
De la porte S. Iacques à la porte S. Michel.	C.IIII.XX.X
De la porte S. Michel à la porte S. Germain. . .	C.IIII.XX.V
De la porte S. Germain à la porte de Buſſy. . . .	C.X
De la porte de Buſſy à la porte de Neſle..	II.C.I
De la porte de Neſle à trauers la riuière à la porte Neufue.	II.C.I
De la porte Neufue à la porte S. Honoré.	II.C.XXX
De la porte S. Honoré à la porte Montmartre.. .	IIII.C.XX
De la porte Montmartre à la porte S. Denis.. . .	III.C.XXX
De la porte S. Denis à la porte S. Martin.	C.XXX
De la porte S. Martin à la porte du Temple. . .	III.C.XX
De la porte du Temple à la porte S. Antoine. . .	IX.C.I
De la porte S. Antoine au bord de la ville où finiſt le baſtion ſur la riuière de Seine.	III.C.III.XX.X
Et du bout du baſtion à trauers la dicte riuière de Seine iuſques à la porte de la Tournelle..	IIII.C.V
Nombre total, cinq mil quarante huict toiſes	
De la porte S. Martin au commencement du pont Noſtre-Dame.	VIII.C.I
De l'entrée du pont Noſtre-Dame au petit Chaſtelet au bout du petit pont.	II.C.L
Et dudict petit pont à la porte S. Iacques.	IIII.C.LX
Nombre total, mil cinq cens ſoixante toiſes.	
Depuis la porte Neuue iuſques à la porte de l'Arcenal.	M.III.C.LXX

	TOISES.
Et de la porte de l'Arcenal iuſques au baſtion ſur la riuière de Seine..	III.C.LX
Nombre total, mil ſept cens dix toiſes.	
De la porte Neuue au baſtion qui couvre les Tuilleries..	IIII.C.XXX
Dudit baſtion proche la riuière iuſques à la porte du faux-bourg S. Honoré.	III.C.X
Le clos du Iardin des Tuilleries a de longueur.. .	III.C.XL
Et de largeur.	C.XXX.V
L'Égliſe de Noſtre-Dame a de longueur.	LXX
Et de largeur.	XXXV

Le total de la Ville, Cité & Vniuerſité de Paris contient en meſure, mil deux cens ſeize arpens, vne perche. Ce qui eſtoit commencé à clorre depuis la porte Neufue iuſques à la porte S. Denis, y compris dedans les Tuilleries & faux-bourgs S. Honoré, contient hors les cloſtures de la ville, le nombre de deux cens quatorze arpens cy . . . . II.C.XIIII arpens.

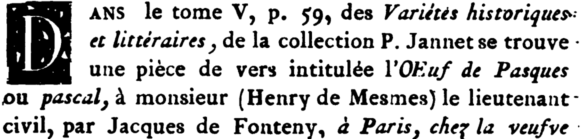




APPENDICE

I

JACQUES DE FONTENY ET CHRISTOPHE DE GAMON.



DANS le tome V, p. 59, des *Variétés historiques et littéraires*, de la collection P. Jannet se trouve une pièce de vers intitulée l'*OEuf de Pasques ou pascal*, à monsieur (Henry de Mesmes) le lieutenant civil, par Jacques de Fonteny, *à Paris, chez la veufve Habert Velut et Paul Mansau, demeurant rue de la Tannerie, près de la Grève*, 1616, in-8°.

Nous reproduisons la notice intéressante que l'éditeur M. Édouard Fournier consacrait à son auteur en tête de ce morceau.

« Jacques de Fonteny n'est guère connu, et, comme on va le voir, il mériterait de l'être à plusieurs titres. Il faisait partie de la *Confrérie de la Passion*, non pas sans doute comme acteur, puisque, d'après L'Estoile, il était boiteux, mais comme poète certainement. Il prend la qualité de *confrère de la Passion* dans le recueil des *Pastorelles* publié en 1615 par J. Corrozet, in-12, sous le titre du *Bocage d'Amour*. Il s'y trouve deux

pastorelles en vers, l'une *le Beau Pasteur*, qui est bien de notre Fonteny, puisqu'il l'avait déjà donnée dans la *Première partie de ses ébats poétiques*, *Paris*, *Guill. Linocier*, 1587, in-12; l'autre, *la Chaste Bergère*, qui, bien que publiée sous le nom de Fonteny, appartenait réellement à son camarade S.-G. de la Roque, puisque celui-ci l'avait déjà fait paraître séparément sous son nom, en 1599, à Rouen, chez Raph. du Petit-Val. Il est vrai que La Roque avait pu le prendre, pour se l'attribuer, dans la première édition du *Bocage d'Amour*, donnée en 1578, et mentionnée dans la *Bibliothèque du théâtre françois*, t. Ier, p. 200. Dans ce même ouvrage, il est parlé d'un autre recueil de notre auteur, *les Ressentiments de Jacques de Fonteny pour la Céleste*, 1587, in-12, dont fait partie la pastorale en cinq actes *la Galathée divinement délivrée*. « Quand les comédiens italiens vinrent en France, Fonteny se mit aussitôt à imiter leur théâtre. A peine Francesco Andreini, chef de la troupe de *li Gelosi*, avait-il donné, en 1607, la première partie de sa grande pièce matamore le *Bravure del capitan Spavento*, que notre *confrère de la Passion* publia en français sous le titre des *Bravacheries du capitaine Spavente*, traduites par J. D. F. P. (Jacques de Fonteny, Parisien). M. Brunet, trompé par la première de ces initiales, a dit que cette traduction était de *Jean* de Fonteny ; mais, selon moi, c'est bien *Jacques* qu'il faut dire.

« En 1638, Antoine Robinot publia pour la seconde fois cette traduction avec le titre nouveau du *Capitan, par un comédien de la troupe jalouse*. Cette seconde édition est mentionnée dans le *Catalogue Soleinne*, sous le n° 804, avec une note où, après avoir fait ressortir l'influence que cette pièce put avoir sur notre théâtre, dont le *matamore* fut dès lors l'un des personnages indispensables, l'on ajoute : « La première édition du *Capitan* doit être bien antérieure à celle de 1608, la plus an-

cienne qui soit citée par la bibliographie. » C'est une erreur, puisqu'en effet, je le répète, la première partie de l'ouvrage d'Andreini, dont celui-ci n'était que la traduction, avait paru seulement en 1607. (Voy. le curieux travail de M. Ch. Magnin sur le *Teatre celeste*, *Revue des Deux Mondes*, 15 décembre 1847, p. 1103, note.) Fonteny sacrifiait volontiers à la mode en littérature ; nous venons de le voir pour les comédies italiennes, dont il se hâta de se faire le traducteur au moment de leur premier succès ; nous allons en avoir une autre preuve dans son volume d'*Anagrammes et sonnets, dédiés à la reine Marguerite*, qu'il publia en 1606, in-4°, c'est-à-dire au moment où ce casse-tête poétique commençait d'être en vogue. L'Estoile, dont Fonteny était l'ami, reçut de lui, en présent, ce volume d'anagrammes, et voici comment il en parle : « Le vendredi 5 (janvier 1607), Fonteny m'a donné des anagrammes de sa façon, qu'il a fait imprimer pour la reine Marguerite, où entr'autres il y en a ung tout à la fin qui est sublin et rencontré de mesure, tiré, ainsi qu'il dit, de l'Escriture, fort convenable à la qualité, vie et profession de la ditte dame, dans le nom de laquelle, qui est Marguerite de Valois, se trouve : *Salve, virgo mater Dei.* Il y en a encore un autre de mesme qu'il y a mis, qui suit cestui-ci, de pareille estofe et grace ; lesquels deux il semble avoir réservés pour la bonne bouche, afin que d'une tant belle conclusion, et si à propos, on jugeât tout le reste, qui ne vault pas mieux. » Par bonheur un autre présent accompagnait celui-là et le faisait passer, quoique ce fût aussi, mais dans un genre bien différent, un ouvrage de Fonteny : « Ledit Fonteny, ajoute L'Estoile, m'a donné pour mes estrennes un plat de marrons de sa façon, dans un petit plat de faïence, si bien faict, qu'il n'y a celui qui ne les prenne pour vrais marrons, tant ils sont bien contrefaits, près du

naturel, se rencontrant plus heureux en cet ouvrage, qu'en celui des anagrammes. » Quelques semaines après, Fonteny, qui avait encore quelque présent de vers à se faire pardonner, gratifia L'Estoile de la même manière : « Fonteny le boiteux, écrit celui-ci, m'a donné ce jour (20 février 1607) un plat artificiel de sa façon, de poires cuites au four, qui est bien la chose la mieux faite et la plus approchante du naturel qui se puisse voir. Il m'a donné aussi son *OEnigme de la cloche*. — Mon ami, M. de Montaiglon, frappé comme moi de ces deux passages de L'Estoile qui nous font connaître un imitateur de Palissy très intéressant et très imprévu, pense, avec raison, que la grande F placée sous une assiette de fruits émaillée faisant partie de la collection des faïences du musée du Louvre pourrait bien être l'initiale de notre Fonteny. »

Nous devons un mot à un autre poète qui a joui d'une certaine célébrité et dont les œuvres sont recherchées aujourd'hui des curieux et des amateurs et qui a rimé l'*Ode sur les singularitez de Paris*. Christophe de Gamon, poète français, naquit à Annonay, dans le Vivarais, en 1558. Il était fils d'Achille Gamon, avocat, connu par la publication des *Mémoires sur les guerres civiles du Vivarais*. On l'a cru protestant, mais le fait n'est pas certain. Les dégoûts d'un long et pénible procès le portèrent à chercher des consolations dans le culte des muses. On voit par ses *OEuvres* qu'il s'occupa beaucoup d'alchimie; à l'en croire, il aurait trouvé le secret de la transmutation des métaux, mais il garda si bien son secret qu'il l'emporta avec lui dans la tombe. Cette prétendue découverte fait croire qu'il était sujet à des hallucinations et qu'en traitant certains sujets il ne jouissait pas de tout son bon sens; en pareille matière il eût pu rivaliser avec Guillaume Postel, le célèbre visionnaire. Il avait adopté pour devise cette légende : *Virtus mihi carior auro*. Ses

principaux ouvrages sont : *Les Pescheries, Lyon,* 1599, in-12; *le Jardinet de poésies, Lyon,* 1600, in-12; *la Semaine ou la Création du monde,* contre celle du sieur de Bartus, *Lyon,* 1609, in-12. Desportes a écrit des vers élogieux en l'honneur des poètes, des contemporains, et en particulier de Christophe de Gamon, qu'on peut voir en tête du volume de poésies de ce dernier, publié en 1609.

Christophe de Gamon mourut jeune en 1586.

V. D.

II

LA FOIRE DU LENDIT.

L'Indict, par une altération assez commune dans notre langue, est devenu l'andict par le changement de l'I en A ; puis par un redoublement de l'article, qui avait été joint au substantif, on a fait le landit, au lieu de dire l'indict qui serait la forme régulière. On trouve les mots *landi,* landit, lendit, l'endict, l'indict. Ces différentes formes du même nom sont des altérations plus ou moins sensibles du mot latin *indictum* (*diem* ou *locum*), qui signifiait un jour et un lieu désigné pour une assemblée du peuple. Il s'appliquait plus spécialement à une foire qui se tenait dans la plaine Saint-Denis chaque année au mois de juin. Par extension, ce mot se prenait dans le sens de divertissement qui dégénérait en orgie.

L'évêque de Paris s'y rendait accompagné du chapitre de la cathédrale, du clergé de la ville et d'un grand concours de peuple. Dans la suite, l'Université de Paris,

ayant formé une corporation qui avait rang dans les cérémonies publiques, s'associa à cette solennité, conduite par son recteur, comme aussi le parlement, lorsqu'il fut devenu sédentaire à Paris, sous Philippe le Bel. L'origine de cette foire remonte à la réception solennelle du bois de la vraie croix rapportée par les auteurs du XIIe siècle, cérémonie qui eut lieu à Notre-Dame, le dimanche premier août 1109, et à l'occasion de laquelle l'évêque de Paris consentit à l'établissement d'un Indict dans la campagne, en faveur des fidèles des lieux circonvoisins. La plaine de Saint-Denis fut choisie, et on y portait à chaque Indict la précieuse relique. « Il faut observer, dit l'abbé Lebeuf, qui a étudié les origines de cette coutume, qu'il n'y avait point alors dans Paris d'église ni de place assez vaste pour contenir la multitude.

« La cathédrale que l'évêque Maurice de Sully fit abattre cinquante ans auparavant n'avait pas la moitié de l'étendue de celle d'aujourd'hui, et les dehors de Paris les plus proches étaient remplis de marais, de buissons, bocages ou vignes où l'on n'aurait pu rendre visible de loin la relique quoique élevée. Le lieu indiqué fut donc la plaine située entre la chapelle d'Aubervilliers et Saint-Denis, précisément sur la terre dont l'évêque était seigneur suzerain; car alors le territoire de l'abbaye finissait de ce côté à une église de Saint-Quentin, qui était dans la campagne, assez près du lien où sont bâtis aujourd'hui les murs de la ville de Saint-Denis du côté de Paris. »

Au sortir de la cathédrale, le cortège passait par le cimetière de Champeaux, dit depuis des Innocents. Après une station en ce lieu, employée à faire quelques prières pour les morts, l'évêque commençait la récitation des psaumes qui étaient continués jusqu'au lieu indiqué *(usque ad indictum)*.

Il y avait loin de la cathédrale à la station de la plaine, le clergé et les fidèles étaient à jeun, on commença par apporter des provisions; quelques marchands s'y établirent, en petit nombre d'abord, puis plus nombreux; ils finirent par obtenir l'autorisation de laisser leurs boutiques ouvertes pendant deux jours, puis pendant neuf jours, en payant un droit aux intéressés; enfin ils s'installèrent pendant la durée de la foire : c'est ainsi qu'une réunion de piété a été l'occasion de l'établissement d'un marché, puis d'une foire considérable.

Comme le parchemin était alors la matière dont on se servait le plus communément pour écrire, il s'en faisait un débit considérable à cette foire; le recteur de l'Université allait lui-même acheter ce qu'il en fallait pour lui et tous les collèges, et il n'était pas permis d'en vendre aux marchands de Paris, avant qu'il eût fait ses emplettes. Cette procession du recteur à la foire du Lendit procura aux écoliers quelques jours de vacances. Tous voulurent escorter le chef de l'Université, ne croyant pas qu'il fût accompagné suffisamment de ses principaux officiers. Le voyage se faisait avec toute la pompe et la magnificence possibles. Les régents et les écoliers se réunissaient à cheval dans la place de Sainte-Geneviève, de là ils marchaient en ordre jusqu'aux champs du Lendit. Cette longue cavalcade se terminait rarement sans effusion de sang. Malgré la vigilance de leurs maîtres, ces jeunes gens, après avoir dîné, se querellaient et en venaient aux mains. Outre ces petites guerres, le Lendit était encore sujet à d'autres inconvénients. Plusieurs vagabonds, domestiques et gens sans aveu, se joignaient au cortège de l'Université; des filles et des femmes en habits de garçons s'y mêlaient aussi et y causaient des désordres épouvantables. Il fallut plusieurs arrêts du parlement pour y remédier;

encore ne vint-on à bout de les faire cesser entièrement, que l'on eût transféré cette foire célèbre, au milieu de la plaine, dans la ville même de Saint-Denis. Le temps de la Ligue qui survint et l'inutilité d'aller acheter du parchemin depuis que le papier était devenu commun contribuèrent aussi beaucoup à l'abolition du Lendit. Le nom cependant en est resté; et l'on appelait encore ainsi au dernier siècle le congé que prenait l'Université, le lundi après la Saint-Barnabé.

Un poète du XIIIe siècle, l'auteur peut-être du *Dit des rues de Paris*, Guillot, nous a laissé de la foire du Lendit une description assez curieuse pour être reproduite. La voici telle que l'a donnée M. Franklin d'après le manuscrit original conservé à la Bibliothèque nationale, fonds français, n° 24432, dans ses *Rues et Cris de Paris au* XIIIe *siècle*, *Paris*, *Willem*, 1874. On trouve également cette pièce dans l'*Histoire du Diocèse de Paris*, de l'abbé Lebeuf; dans les *Fabliaux et Contes*, de Barbazan et Méon; dans le *Dictionnaire historique de Paris*, de Hurtaut et Magny, enfin, à la suite du *Dit des rues de Paris*, de Guillot, édité en 1866.

CY
COMMENCE
LE DIT
DU LENDIT RIMÉ.

En l'onneur de marchéandie
M'eſt pris talent que je vous die,
Se il vous plaiſt, I nouvel dit.
Bonne gent, ce eſt du Lendit,
La plus roial Foire du monde,
Si comme Diex l'a fait à la ronde,
Puis que g'i ai m'entencion.
Premerain la pourceſſion

De Noftre-Dame de Paris
Y vient, que Dieu gart de péris
Tous les bons marchéans qui y font,
Qui les granz richeffes y ont!
Que Diex les puift tous avancier!
L'Évefque ou le Pénancier
Leur fet de Dieu bénéifon
Du digne bras faint Sémion;
Devant après ne doit nus vendre.
Or vous voudré-ge faire entendre
La fernaifie qui me vint
Quant à rimoier me covint.
Au bout, par de ça Regratiers,
Trouve Barbiers & Servoifiers,
Taverniers & puis Tapiciers.
Afez prez d'eulz font les Merciers.
A la cofte du grant chemin;
Eft la Foire du parchemin;
Et après trove li pourpoint,
Dont maint homme eft veftu à point.
Et puis la grant Peleterie.
. . . . [1]
La tiretaine dont fimple gent
Sont reveftus, de pou d'argent.
Les Lingières n'i font pas toutes.
Je m'en retourne par les coutes;
Puis m'en reving en une plaine
Là où l'on vent cuirs & lainne.
Puis adrefai au bout arrier
Là où je commençai premier,
Par devers la crois du Lendit
Pour mieux a confevoir mon dit :
M'en ving par la Féronnerie.
Après trouvai la Baterie,
Cordouanier & Bourrelier,
Sellier & Frelnier & Cordier,
Chanvre fillé & cordouan.
Affez y ot paine & ahan
Marchans qui là font affemblez.
Faus, après fauffiles à blez
Si y treuv'on qui les fet querre,

1. Il manque ici un vers dans le manuscrit.

Queus[1] d'Ardennes & d'Engleterre,
Haches, coigniés & tarières,
Et trenchans de plusieurs manières;
Mortelier, bancier trouvoi,
Taneur, mégeis de bon couroi,
Chausier, huchier & changéour
Qui ne sont mie le menour;
Li se sont logié bel & gent.
Après sont li joüel d'argent
Qui sont ouvrez d'orfaverie :
Ce me samble grant desverie.
Je n'i vi que III Espisiers,
Et si le mes convient noncier.
Puis m'en vins en une ruelle
Estroite, où l'on vend la telle;
Y ceulx doi-je bien anoncier,
Et après le chanevacier.
Ainçois que je soie à repos,
Platiaus, escueles & pos
Trouve, qui sont ouvré d'estain.
Or dirai du mestier hautain
Qu'à ma matère mieux apère,
C'est cisqui tous les autres père,
Ce sont li Drapier que Dieu gart,
Par biaus dras l'alions regart
Diex gart ceus qui les sèvent faire
Des marchéans de bon afaire
Doit-on parler en tous bons lieus.
Pour ce que je ne soie oiseus
Je voudrai nommer selonc mon sens
Toutes les villes par assens
Dont la foire est maintenuë.
Premier est Paris amenteuë,
Qui est du monde la meillour;
Si li doit-on porter honnour;
Tous biens en viennent, drus & vins.
Après parlerai de Prouvins,
Vous savez bien comment qu'il scet,
Que c'est l'une des XVII.
Après, Roüen en Normendie,
Or, oez, que je vous en die.

1. Pierres à aiguiser.

En mon Dit vous amenteuvray
Gant & Ypre, & puis Douay,
Et Maaline & Broiſelles,
Je les dois bien nommer con celles
Qui plus belles ſont à voir,
Car vous fai-je bien aſſavoir,
Cambrai cité, & Montcornet,
Maubeuge, & Avès i met,
Nogent le Rotro & Dinein,
Manneval, Torot & Caën,
Louviers, & Breteul, & Vernon,
Chartes, & Biauvais, cité de nom,
Evreus & Amiens, noble halle,
Et Troie, & Sens, & Aubemalle,
Endeli, Doullens, Saint Lubin
Selon c'on dit en Conſtentin,
Et Montereul deſus la mer,
Et Saint Cointin & Saint Omer,
Abeville & Tenremonde,
Chaalons ou moult de pueple abonde,
Bons marchéans & plain d'engien,
D'i eſtre après, & puis Enguien,
Louvain, Popeline trouvai,
Valenciennes & puis Tournai.
Torigni, & puis Darneſtal;
Et après trouvai Boneval,
Nogent le Roy, & Chaſtiaudun,
Mon fumier metrai en quemun,
Aubenton y doit eſtre bel,
Et le temple de Montdoublel,
Corbie, Courterai & Erre,
Baïeus, Chanbel. M'i faut atraire
Hal & Grant Mont tret en Brebant,
Coutras, & gent plein de biens;
Villevort ne veut pas leſſier,
Pavilli, ne Moutier Villier,
Montſiaus y metrai, & Blangi,
Lille en Flandres, Creſſi & Hui,
Et Arras cité, & Vervin,
Par tans en ſarez le couvin.
Eſtampes metrai en commun,
Et le chaſtiau de Melleun,
Saint Denis où je ſui tout aiſe,

Nommerai, & après Pont-aiſe,
Gamaches, Bailleul & en Sène.
Pour ce que je ne me aſenne,
N'oubli pas Miaus ne Laigny,
Ne Chaſtiau-Landon quant y fuy
Au Lendit, merci Jhéſu-Chriſt,
Je les mis tous en mon eſcriſt.
Si n'obli pas, comment qu'il aille,
Ceus qui amainent le beſtaille,
Vaches, bueus, brebis & porciaus,
Et ceuz qui vendent les chevaus,
Roufins, palefrois & deſtrier,
Les meilleurs que l'en puet trover,
Jumens, poulains & palefrois
Telz comme por Contes & por Roys.
Jhéſus qui eſt ſouverain Diex
Leur ſauve à trétous leur chatiex
Et leur doint grace de gaaignier!
Quan qu'il eſt de bon par mangier,
Et bon vin, tout vient au Lendit.
Il me ſemble que j'ai voir dit,
Et pour mon Dit mieux peublier,
Je n'i doi mie oublier
Les belles Dames, que Dieu ſant,
Qui demeurent en pipenſaut.
Je pri Dieu qu'en terre & en mer
Gart tous marcheanz & veille amer :
Sainte Églyſe eſt d'euz ſecouruë,
Et la povre gent ſoutenuë.
A brief parler Diex les garde tous
D'anui, de perte & de courous,
Et ſi leur doint marchéander
Qu'en Paradis puiſſent aler,
Et les marchandes auſſi.
Je prie à Dieu qu'il ſoit ainſi.

Explicit le Dit du Lendit.

V. D.

III

DU LIEU DU SUPPLICE DE SAINT DENIS.
FUT-IL MARTYRISÉ A MONTMARTRE?

En plaçant le lieu du supplice de Saint-Denis à l'endroit où était située la chapelle du martyr, Cholet se fait l'écho d'une tradition très ancienne que des découvertes faites de son temps, en 1611, comme nous le verrons plus loin, semblent rendre très probable; de nos jours se sont renouvelées des prétentions qui semblent moins justifiées.

Vers 1869, à propos de travaux d'embellissements projetés à Montmartre, un habitant de cette commune demandait à l'autorité compétente « s'il n'y avait pas lieu d'ériger à cette occasion un monument destiné à perpétuer la mémoire de cet événement, se fondant sur ce que ce projet, qui n'avait jamais été exécuté, consacrerait une place glorieuse et sainte au haut d'un escalier projeté à l'endroit où, pour la première fois, saint Denis et ses compagnons prêchèrent le christianisme dans les Gaules, et reçurent la couronne du martyre, projet digne du sujet et que devait apprécier l'administration municipale. » Le pétitionnaire, il est bon de le dire, était un artiste, qui n'avait vu que matière à exécuter un groupe, sans se préoccuper de la question historique. Sans discuter la question de convenance et d'esthétique, nous nous bornâmes alors à faire des recherches historiques sur ce sujet. En voici le résultat:

D'abord il n'est pas exact de dire que l'apôtre de Paris « prêchait pour la première fois dans les Gaules »,

puisqu'il avait converti par lui ou ses disciples une partie du Parisis, du Meldois et des pays dont Rouen et Chartres étaient les métropoles; c'est rompre ouvertement avec les traditions de plusieurs églises.

Avancer que jamais monument n'a consacré ce souvenir, c'est nier, sur la montagne de Montmartre, l'existence d'oratoires dédiés à saint Denis et préjuger une question qui n'est rien moins que résolue et qui ne le sera jamais, probablement, faute de preuves. Que penser de l'assertion : « c'est là juste au haut de l'escalier projeté », comme si l'on avait la prétention de faire croire que l'escalier existait au temps de saint Denis? Cela n'est pas sérieux.

La mort de saint Denis n'est pas le point le moins obscur de ses actes; fut-il victime de la persécution d'Aurélien ou, antérieurement, de celle de Valérien? On manque de documents contemporains.

Néanmoins on a toujours été d'accord sur le genre de son supplice, la décapitation. Quant au lieu de son supplice, il varie : les uns l'ont placé dans la Cité, à Saint-Denys-du-Pas, oubliant que les Romains faisaient leurs exécutions hors des villes; quelques-uns sur une colline entre Paris et Montmartre, ce dernier lieu étant trop éloigné; d'autres, le plus grand nombre, ont choisi Montmartre : c'est ce qui constitue une tradition presque universelle. On pourrait contester à Montmartre son étymologie de *mons Martyrum* appliqué au saint évêque et à ses compagnons. L'abbé Lebeuf dit que Hilduin a le premier imposé ce nom à cette colline, trompé par une église construite longtemps après le supplice de l'évêque de Paris. Un certain nombre d'antiquaires font venir cette étymologie de Mars ou de Mercure, qui y auraient eu chacun un temple ou au moins une statue. Lebeuf, qui doute de ce fait, aime mieux voir dans le changement de nom, relativement moderne, le souvenir

d'autres chrétiens, compagnons peut-être de saint Denis, martyrisés avant, après ou avec lui, et dont les reliques étaient conservées dans l'église paroissiale.

Dans cette divergence d'opinion, on n'a pour s'éclairer que des documents historiques, malheureusement incomplets ou contestés, et la tradition touchant saint Denis.

On ne peut nier la valeur de Grégoire de Tours comme historien, témoin presque contemporain, écrivain sérieux, sincère et élégant. « Le bienheureux Denis, dit-il, termine enfin sa vie sous le glaive. » Du lieu de son supplice, il n'en dit mot, probablement parce qu'il l'ignorait.

Les actes de saint Denis, sinon apocryphes, du moins arrangés par un anonyme qu'on croit moine de Saint-Denis, disent qu'il fut décapité, sans préciser le lieu du supplice. L'auteur manquant de détails sur la vie du saint a caché la pauvreté du fonds sous l'élégance de la diction; mais ses emprunts maladroits font soupçonner sa bonne foi, au moins dans certains détails. Néanmoins cet auteur nous fait connaître des particularités intéressantes de la vie de Dagobert qui vivait cent cinquante ans avant lui. Par contre, il ignore les faits dont il aurait pu avoir connaissance par la légende de saint Denis, dont la mort, selon lui, remontait à cinq ou six cents ans. C'est un peu vague. Si cet auteur n'est pas croyable en bien des choses qu'il attribue à Dagobert, presque son contemporain, comment ajouter foi à ce qu'il avance touchant le martyre de saint Denis à Montmartre? Il fut l'inventeur vraisemblablement de l'aréopagitisme, qui ne fut que trop bien exploité par son successeur Hilduin.

Hilduin vivait plus de six cents ans après saint Denis, et même sept cents ans, si son calcul est véritable. On doit donc mettre au rang des interpolations, et par consé-

quent des choses douteuses que saint Denis ait été martyrisé sur la colline de Montmartre. On sait combien Hilduin, abbé de Saint-Denis, sous Louis le Débonnaire, trop crédule et ardent à embrasser un sentiment favorable à son église, soutint dans sa lettre à l'empereur un sentiment qui allait contre la tradition, et une tradition si ancienne qu'Usuard l'inséra dans son martyrologe qu'il présenta à Charles le Chauve. Cependant on ne rencontre, dans sa *Vie de saint Denis,* aucun fait nouveau, quoiqu'il prétende avoir eu connaissance de sources inconnues avant et après lui; aussi ne trouve-t-on aucune mention du jour, du mois, de l'année, non plus que du *lieu* du martyre de saint Denis. Il se contente de dire : « Les élus du Seigneur furent livrés au bourreau et conduits au lieu du supplice, *ad pœnalia loca.* »

La tradition est le plus fort argument que l'on puisse invoquer, mais elle est tellement vague dans les termes : le Parisis, le mont des Martyrs, qu'on n'en peut rien conclure de précis.

Comme les hagiographes, les chroniqueurs s'étant plus ou moins répétés, sans mentionner Guillebert de Metz, qui a copié le naïf Raoul de Presles, nous nous bornerons à invoquer des critiques plus sérieux.

« En ce temps, dit le *Journal de Paris sous Charles VI,* année 1429, s'en alla le frère Richart, et le dimanche devant dit qu'il devait aller prescher *au lieu ou bien près* où le glorieux martyr, monsieur saint Denys, avoit été décollé et maint autre martyr. » D. Félibien, dans son *Histoire de saint Denis,* consent à placer le lieu de l'exécution hors la ville, sur une éminence, abattue depuis, dépendant de Montmartre, ne voulant pas contredire les partisans de Montmartre, ni ceux de *Catalocus,* qu'on place à la Chapelle, ou à l'Étrée, près Saint-Denis, ou dans la ville actuelle de Saint-Denis.

Le Père Longueval, dans son *Histoire de l'Église gallicane,* nous apprend par une tradition appuyée sur d'anciens monuments, qu'il oublie de mentionner, que ce fut sur une montagne proche de Paris, nommée depuis ce sujet mont des Martyrs.

L'abbé Lebeuf, qui avait cru trouver le lieu du supplice de saint Denis dans le *Catalocensis vicus* d'une *Vie de sainte Geneviève,* écrite au milieu du VI[e] siècle, *in quo sanctus Dionysius cum sociis suis passus est,* a dû revenir au sentiment commun et convenir que ce territoire, fût-il Saint-Denis ou la Chapelle, on pouvait admettre qu'il comprenait le mont des Martyrs et par conséquent le lieu du supplice, ce qui ne fait pas avancer la question d'un pas.

Dans son *Histoire de la ville et du diocèse de Paris,* le même critique constate, sous Louis le Chauve, l'existence d'une église sous le vocable de saint Denis sur la montagne appelée depuis *mons Martyrum,* quoiqu'on ne puisse pas en inférer plus de l'autel consacré dans l'église de l'abbaye par Eugène III, en 1137, que ce fût le lieu du martyre.

« La rue des Martyrs, dit Jaillot, *Recherches sur Paris* (t. II. Quartier Montmartre, p. 35), est la continuation de la rue du Faubourg-Montmartre, depuis la barrière jusqu'à Montmartre même. Une chapelle, appelée du *Saint Martyre,* et l'opinion où l'on croit que saint Denis et ses compagnons y ont été décapités lui ont fait donner ce nom qui ne se trouve que sur un plan moderne de Paris. »

Par cette expression *mont des Martyrs,* on ne doit pas entendre nécessairement saint Denis et ses deux compagnons, puisque d'autres qu'eux paraissent y avoir souffert. Ce n'est, du reste, que sur le témoignage d'Hilduin que l'on a cru que c'était sur cette montagne qu'ils avaient été décollés, et le nom de l'église bâtie sur

la même montagne fut le fondement de son opinion.

Un érudit et un antiquaire contemporain, M. Albert Lenoir, dans la *Statistique monumentale de Paris*, a commenté l'historique des *Stations de saint Denis;* mais ni celle du martyre, ni le texte n'ayant encore paru, on est privé d'une autorité.

Nous rapportons plus loin, dans les *VII Stations de saint Denis*, l'opinion d'un autre archéologue qui fait autorité dans la matière, M. Edmond Leblant et nous adhérons à ses conclusions.

Dans ses *Études historiques sur Montmartre*, M. de Trétaigne *rapporte la version la plus accréditée* sur la mort et le supplice de l'apôtre de Paris, et, sans croire à l'aréopagitisme de saint Denis, il rapporte, sous forme restrictive, la mort du saint évêque en suivant la version du propagateur de l'aréopagitisme. Or on sait quel fonds il faut faire sur les assertions d'Hilduin. « Ils furent ramenés sur le penchant méridional de Montmartre, près de l'endroit *où l'on croit* que se trouvait le temple de Mars, et là, ils furent tous les trois décapités. » *E regione idoli Mercurii ad locum constitutum educti ad decollationem, sunt genua flectere jussi.* (*Aréop.* v° 116.) Le texte précédent est loin d'être aussi précis; traduire Mercure par Mars est une traduction un peu libre; est-ce distraction, ou concession faite aux préjugés locaux? toujours est-il qu'on n'en saurait tirer une indication précise.

La même hésitation se retrouve dans les *Bollandistes* qui font mourir saint Denis à Montmartre, admettant, jusqu'à preuve du contraire, l'autorité de cette tradition très ancienne et qui n'a rien que de très vraisemblable; mais ils n'osent se prononcer plutôt dans un sens que dans l'autre.

En résumé, en l'absence des actes authentiques de saint Denis, du témoignage d'un contemporain, d'un

document écrit ou autre, on n'a qu'une tradition qui, remontant seulement au IXe siècle, nous apprend que saint Denis et ses compagnons auraient souffert le martyre sur le versant méridional de la colline, sans préciser l'endroit, ce qu'il serait de nos jours matériellement impossible de faire, car on n'a jamais retrouvé les vestiges des prétendus temples païens de Mercure et de Mars, si tant est qu'ils aient jamais existé. D'où on peut conclure en bonne critique que le lieu précis du martyre de saint Denis ne pourra jamais être déterminé rigoureusement.

Dans la chapelle de Saint-Denys, autrefois de la famille *De Bar*, à la cathédrale de Bourges, on voit un curieux vitrail du XVe siècle, composé de seize panneaux renfermant la légende de saint Denis, avec texte explicatif, dont les inscriptions sont peu lisibles à l'œil nu.

Voici la légende des sujets : 1. Denys explique l'éclipse qui eut lieu à la mort de Jésus-Christ. — 2. Saint Paul prêche devant l'aréopage. — 3. Il baptise Denys et sa femme. — 4. Il sacre Denys évêque. — 5. Denys pris par les païens. — 6. Guérit un aveugle. — 7. Est flagellé. — 8. Mis en prison. — 9. Jeté aux bêtes. — 10. Lié sur un cheval. — 11. Étendu sur un gril. — 12. Jeté dans une fournaise. — 13. Mis en croix. — 14. Reçoit la communion de la main de Jésus-Christ. — 15. Décapité avec ses compagnons. — 16. Porte sa tête entre ses mains. — Au tympan, anges adorateurs; au sommet, le Christ tenant un globe.

C'est la *Légende dorée* amplifiée dans les scènes qui représentent le martyre; le saint, dépouillé de ses vêtements, un simple linge autour des reins, est constamment représenté couvert de la mitre. Ce sujet a été publié dans les *Vitraux de Bourges* par les PP. Cahier et Martin. Le dernier sujet se recommande à l'attention des iconophiles parisiens; le fond laisse voir les Mont-

joies sur le chemin de Saint-Denis, l'abbaye, le mont des Martyrs et Paris au milieu du XVe siècle. C'est une des rares représentations qui nous soient restées de la ville et de ses environs à cette époque, et à ce titre, plus peut-être que pour sa fidélité, elle mérite d'être signalée à l'attention des amateurs de l'histoire du vieux Paris.

V. D.

IV

LES VII STATIONS DE SAINT DENIS

Sans entrer dans la question de l'aréopagitisme qui ne paraît pas remonter au delà de son auteur Hilduin, c'est-à-dire au IXe siècle, qu'il nous soit permis de nous arrêter un instant sur une tradition reproduite par tous les hagiographes et les historiens de Paris, et de nos jours consacrée par l'autorité incontestable de l'un des maîtres de l'archéologie. M. Albert Lenoir, en effet, en faisant entrer cette légende dans la *Statistique monumentale,* lui a donné une consécration que le témoignage des Baillet et des Launoy avait pu affaiblir à cause de leurs préjugés, mais que l'école historique moderne ne doit pas hésiter à reconnaître. « Nous savons par expérience, dit M. E. Leblant[1], ce que la tradition peut ajouter à l'étude. » « Il fut un temps, dit de son côté A. Berty[2], où l'on accordait une foi aveugle à

1. A. Leblant, *Inscriptions de la Gaule chrétienne.*
2. A. Berty, *Trois îlots de la Cité.*

toutes les traditions, sans prendre la peine d'en examiner la vraisemblance; puis en est venu par degrés un autre où les traditions ont été absolument dédaignées comme ne comportant que des erreurs. Ce second système est aussi pernicieux que le premier, et l'est peut-être davantage, car plus les sciences historiques font de progrès, plus on reconnaît que les traditions sont des données dont il est indispensable de tenir compte, toutes les fois qu'on n'a aucune certitude de leur fausseté et toutes les fois qu'on n'a rien à mettre à leur place. »

Si l'on admet en principe que toute légende a pour origine un fait vrai, mais défiguré par l'imagination populaire, amie du merveilleux, on peut reconnaître la réalité des *Stations* de saint Denis, tout en renonçant à pouvoir expliquer certains détails qui en accompagnent le récit.

« Saint Denis, apôtre et premier évêque de Paris, dit « M. Albert Lenoir[1], serait, suivant la tradition, ar« rivé de Rome par la voie antique située au midi « de la ville, s'arrêtant à trois endroits différents sur « cette route, au lieu où s'élevèrent plus tard les églises « de Notre-Dame-des-Champs, de Saint-Étienne-des« Grés et de Saint-Benoît; ces lieux furent considérés « comme ses premières stations. Dans l'île de la Cité, « deux chapelles lui furent consacrées comme ses « quatrième et cinquième stations : on les nommait « Saint-Denis-du-Pas et Saint-Denis-de-la-Chartre. A la « gauche du monastère de Montmartre, et plus bas, « la chapelle du martyre, depuis des siècles, était un « lieu de pèlerinage et que l'on considérait comme la « sixième et dernière station de saint Denis : cette « croyance s'accrut par la découverte qu'on fit, le

1. A. Lenoir, *Statistique monumentale de Paris*. Explication des planches 36 et 37.

« 13 juillet 1611, d'une crypte profonde, située à l'orient
« de cette chapelle, et qui contenait un autel gros-
« sièrement exécuté, et au-dessus une croix carrée gra-
« vée dans le mur, selon le procès-verbal publié par
« les historiens du temps, croix de forme grecque,
« comme on les faisait dans les premiers siècles chré-
« tiens. D'autres croix et des fragments d'inscriptions
« étaient gravés sur les parois de cette crypte. »

N'étant pas, comme M. Albert Lenoir, limités à Paris, nous admettrons, avec ses devanciers, organes de la tradition, une septième station, et nous la placerons au lieu où saint Denis fut enterré par Catulle et qui porte aujourd'hui son nom. Nous allons suppléer au silence de la *Statistique monumentale* qui n'a reproduit que les quatrième, cinquième et sixième stations, en les passant toutes en revue, et en commençant par la première.

I. NOTRE-DAME-DES-CHAMPS. — Le voyageur qui arrivait de Rome par la Province, en passant par Orléans, suivait la voie romaine qui traversait Lutèce. Mais avant d'apercevoir la Cité, qui émergeait au milieu de la Seine, il lui fallait parcourir une grande plaine, des champs (campi), les tombeaux qui, suivant l'usage païen d'enterrer aux abords des grandes routes, se multipliaient à mesure que l'on avançait, en raison de l'occupation romaine et des agrandissements de la ville encore cachée aux regards. Avant d'arriver au fleuve, cette plaine s'abaisse brusquement. Dans ses entrailles sont renfermés les matériaux de la future capitale. A la surface, la terre était cultivée avec soin et couverte de riches moissons et de vignes renommées déjà au temps du césar Julien, qui en a fait l'éloge, pendant que le sous-sol était exploité. Aussi saint Denis, pauvre et inconnu, put-il se réfugier dans une de ces carrières, aux environs de la ville prédestinée, dont le séjour était

réservé aux patriciens romains, aux Gaulois, propriétaires du sol, et aux *Nautæ parisienses,* tandis que les colons romains, les pauvres et les ouvriers en occupaient les abords. Venu de Rome, et parlant l'idiome latin, le saint missionnaire devait être plus facilement compris des habitants de cette région populaire, où la langue des vainqueurs, quoique corrompue, était prédominante.

C'est, en effet, non loin du palais futur des césars, au commencement du faubourg Saint-Jacques, que la tradition place la première station de l'apôtre de Paris, à l'endroit où s'élève l'église du prieuré de Notre-Dame-des-Champs, occupée de nos jours par les religieuses carmélites, rue d'Enfer, 65.

Il n'est pas inutile de remarquer que cet établissement, comme tout le quartier jusqu'à la Seine d'un côté, et fort avant dans la campagne à l'opposite, repose sur des carrières. « On assure, par tradition, dit Le-« beuf[1], dans le couvent des Carmélites, qui a succédé « aux Bénédictins, qu'il y a sous la crypte sur laquelle « est le fond de l'église, une cave plus basse, et qui « marquerait encore des restes de sépulcres romains, « et peut-être fut-ce dans quelques-uns de ces lieux sou-« terrains que saint Denis assembla d'abord quelques « fidèles. Dès le commencement du XIIe siècle, l'octave « de saint Denis était distinguée en cette église par un « grand luminaire. »

Lebeuf a constaté la tradition sans l'examiner; ce n'est pas sérieusement qu'il a cru y voir des sépultures romaines, à moins qu'il n'en fasse un synonyme de chrétiennes; au temps de l'occupation romaine, les païens brûlaient leurs morts ou les enterraient sur les bords des grandes voies; le local creusé dans la carrière se refuse d'ailleurs à ce qu'on suppose qu'il eût été à usage

1. Lebeuf, *Histoire du diocèse de Paris,* t. Ier, p. 233.

de *columbarium*. Mais il a pu servir de retraite au pontife, de lieu d'assemblée à ses premiers disciples qui s'y réunissaient comme les chrétiens de Rome dans les catacombes, au temps des persécutions.

A la première révolution, la voûte de cette cave fut défoncée et comblée, comme pour en effacer le souvenir; mais depuis elle a été retrouvée et dégagée. Les Carmélites observant une clôture rigoureuse, on n'y pénétrait que pendant l'octave de Saint-Denis, sans doute en souvenir de la solennité particulière en usage dès le XII[e] siècle. Le roi Louis le Gros avait assigné une rente de 20 sols pour l'entretien de ce luminaire, nous apprend Lebeuf.

On descendait dans cette crypte par une trentaine de marches; un autel et un lampadaire faisaient tous les frais de ce sanctuaire. C'est là vraisemblablement le palais et la cathédrale du premier évêque de Paris; de là, il a dû sortir pour évangéliser le territoire des Parisii, et, suivant les voies romaines existantes, s'avancer vers le nord et convertir par lui et ses disciples, Eugène, Lucien, Yon, Nicaise, Taurin, Latuin, Sanctin et Piat, le nord du Parisis, les pays qui entourent Beauvais, Arpajon, Rouen, Évreux, Séez, Chartres, Meaux et Verdun et pousser jusqu'à Tournay.

Depuis quelques années, on ne peut plus visiter cette crypte, dont l'accès a été interdit par l'autorité ecclésiastique; il nous suffit d'avoir constaté une tradition plusieurs fois séculaire qui place en cet endroit le séjour de saint Denis, et les commencements de son apostolat à Paris.

II. SAINT-ÉTIENNE-DES-GRÈS. — Vraisemblablement saint Denis a dû plusieurs fois changer d'asile, s'avancer dans l'intérieur du pays, fonder des oratoires ou célébrer chez des particuliers, selon les occurrences et les occasions qui lui offraient matière à exercer son zèle.

La seconde station qui lui est attribuée par la tradition est l'église Saint-Étienne-des-Grès, au coin de la rue de ce nom et de celle de Saint-Jacques, *la grande rue,* non loin de l'École de droit, dans un canton planté de vignes, qu'on cultivait encore avec succès sur toute l'étendue de ce coteau, au XIIIe siècle.

Les étymologistes sont loin d'être d'accord sur l'origine de ce nom et ne le seront peut-être jamais. Lebeuf propose pour explication de ce surnom, qui remonte jusqu'au XIIIe siècle, les bornes ou grès qui séparaient les censives ou territoires et dont son continuateur a cru retrouver un spécimen conservé à l'angle des rues des Grès et Saint-Jacques. En fait d'étymologies, les plus simples sont souvent les meilleures ; la rue Saint-Jacques était, avec la rue Saint-Denis, la moitié de la *Croisée de Paris;* on sait que Philippe-Auguste avait réparé ou établi le pavé de la rue Saint-Jacques sur le modèle des anciennes voies romaines ; on a retrouvé encore de ces blocs de grès lors de la démolition de l'église Saint-Benoît et de la percée de la rue des Écoles ; celui que M. Cocheris a vu avait été relevé antérieurement ou avait servi à l'usage indiqué par Lebeuf, peu importe même qu'il provînt de Fontainebleau ou d'une carrière voisine. Un gros caillou, enseigne d'une maison, n'a-t-il pas donné son nom à tout un autre quartier de Paris ?

Il est à remarquer que ce vocable de Saint-Étienne, et son culte, aussi ancien que l'église, nous a été apporté vraisemblablement par saint Denis : la première basilique dans la Cité et la première église paroissiale sur le mont de Paris ont porté également ce même titre de Saint-Étienne.

A défaut de documents, cette seconde station de saint Denis prouve une chose, le succès de ses prédications ; s'il quittait sa crypte et ses colons attachés à la glèbe, c'était pour se rapprocher de la ville, pour venir officier

dans la maison de quelque néophyte où il distribuait a ses disciples nouveaux le pain de la parole et le corps du Sauveur.

III. SAINT-BENOIT. — S'il n'y a pas loin de Notre-Dame-des-Champs à Saint-Étienne-des-Grès, il y a moins loin encore de cette seconde station à la troisième, celle de l'église Saint-Benoît, c'est-à-dire de la Sainte-Trinité, sous le patronage de saint Bache, église située, comme la précédente, dans les vignes; ce rapprochement n'est pas à dédaigner, on en verra plus loin la raison.

M. Albert Lenoir nous faisant ici défaut comme organe de la tradition, nous aurons recours à l'abbé Lebeuf. Ce critique admet que la petite église dédiée à saint Bache avait été élevée sur un *oratoire souterrain*, que l'on disait de la Trinité, parce que saint Denis avait commencé secrètement à l'invoquer en ce lieu, ainsi qu'on le tenait par la tradition[1]. Dans une chapelle de Saint-Benoît on lisait cette inscription : *In hoc sacello sanctum Dei cœpit invocare nomen*[2]. Lorsque la nécessité de rebâtir l'église au XIe siècle eut obligé de détruire cette petite crypte, alors, pour en conserver la mémoire dans la nouvelle église, on la bénit sous le nom de la Trinité et sous l'invocation de saint Bache. Observons, avant de quitter la rive gauche de la Seine, où saint Denis avait résidé, peut-être à l'exclusion de la Cité, mais certainement de la rive droite, qu'il évangélisa plutôt par ses disciples que par lui-même (témoin saint Eugène, martyrisé à Diogilum (Deuil), dont le corps retrouvé dans le lac de ce bourg a imposé son nom à la localité moderne d'Enghien, que l'on reconnaît facilement malgré le changement), observons que sur la rive

1. Lebeuf, *Histoire du diocèse de Paris*, t. Ier, p. 212.
2. Baillet, *Vie des Saints*, 9 octobre.

droite de la Seine, moins peuplée, on cultivait également la vigne, mais dans des proportions plus grandes que sur la rive gauche ; on la cultive encore dans ces cantons avec plus ou moins de succès, mais peu importe pour ce qui regarde notre sujet.

En 1703, un savant, passant dans certains de ces cantons vignobles, la surveille et le jour de la fête de saint Denis, remarqua que ceux qui entraient dans le pressoir employaient un vocabulaire de circonstance et faisaient une génuflexion devant un marmouset ou un Bacchus assis sur un tonneau, en souvenir de l'ancien culte de Bacchus, le paganisme ayant persisté plus tard dans ces contrées. Au commencement de ce siècle, l'Orléanais, pays de vignobles, avait conservé également quelques restes de ces superstitieuses pratiques. Ces usages locaux doivent avoir une signification et fournir un enseignement. L'auteur des *Variétés historiques, philosophiques et littéraires* remarque judicieusement qu'il ne suffit pas qu'un usage soit pratiqué à la campagne et ait quelque chose de burlesque pour être réputé venir du paganisme. Cependant, si la salutation de Bacchus, rapportée plus haut, les 7 et 9 octobre, était véritable, on pourrait révoquer en doute la mort des deux saints Bacque et Denis dont l'Église a fixé le culte en ces jours, et il ne serait pas tout à fait improbable que l'on eût placé leur fête aux temps des vendanges pour faire oublier ces fêtes bachiques, les *dionisiaques* des anciens païens. On sait que les Grecs appelaient Bacchus Διονύσιος. Denis en est la forme vulgaire, comme Bacque celle de Bacchus ; on a remarqué plus haut que la troisième station de saint Denis était au milieu des vignes, et que l'église dite de Saint-Benoît était consacrée primitivement à saint Bacque : matière à réflexion pour ceux qui sont curieux des antiquités païennes et chrétiennes. On peut supposer que l'établissement des

fêtes des saints a eu pour but d'effacer peu à peu les usages et les souvenirs du paganisme en changeant leur objet.

IV. Saint-Denis-du-Pas est la quatrième station ; elle était dans la Cité, à la pointe de l'île où l'on suppose que devait être la maison de justice (*domus judiciaria*), affectée à la tenue des assises du préfet Sisinnius. « Proche « d'icelle église fondée par les premiers chrétiens, dit « du Breul[1], se voit l'ancien cloître faict à la mode « de religion... C'est en ce lieu que le glorieux saint « Denis, vieillard vénérable, a été mis sur le gril et a « souffert plusieurs autres tourments mentionnés en sa « vie. Comme aussi il se chante dans sa prose : *Catastam,* « *lectum ferreum et cestum vincit igneum.* En mémoire « de toutes lesquelles passions et tourmens ayant depuis « été bâtie l'église surnommée de Saint-Denis-du-Pas. » Cet édifice devait être originairement situé en dehors de l'enceinte militaire de la Cité, remarque M. Albert Lenoir, puisque le rempart en a été retrouvé, en 1711, sous le sanctuaire de la cathédrale. Admettant la réalité de la tradition des supplices infligés en ce lieu à saint Denis, suffisamment prouvée par le vocable, on ne peut admettre que le surnom *du Pas* en soit la traduction : de *passu* ou de *gressu* n'ayant jamais été synonymes de passion. Le pas ou passage qui le séparait de la cathédrale est plus rationnel.

V. Saint-Denis-de-la-Chartre. — Non loin de là, sur la rive septentrionale se trouvait la prison (*carcer*) où étaient renfermés les accusés les plus gravement compromis ; elle devait être située non loin du pont Notre-Dame, proche de l'église Saint-Denis-de-la-Chartre, où la tradition place la cinquième station du saint évêque.

« Sisinnius, dit encore du Breul[2], que nous citons

1. Du Breul, *Théâtre des Antiquités de Paris*, p. 80.
2. *Ibidem*, p. 113.

« pour le rectifier, ayant fait prendre les trois prédica-
« teurs, les fit enterrer en une basse fosse, maintenant
« appelée la *cave,* où fut depuis bâtie une église que
« l'on surnomme encore Saint-Denis-de-la-Chartre pour
« seule remarque de ce qu'elle a servi autrefois. Cette
« ancienne église est beaucoup plus basse que le pavé
« des rues, jusques à y avoir vingt larges degrés à des-
« cendre avant que d'y entrer. Le cloître est encore plus
« bas, côtoyé vers septentrion de quelque nombre de
« maisons qui ont vue pour la plupart sur notre nour-
« ricière Seine. »

Observons qu'à la même époque, c'est-à-dire au IIIe siècle, il existait à Soissons une *cave* ou *crypte* semblable où furent enfermés avant leur supplice saint Crespin et saint Crespinien. On y érigea plus tard l'abbaye de Saint-Crespin-en-*Chaye*[1]. Il se trouvait également à Meaux une *cave* du même genre[2].

Millin a donné le dessin des ceps ou fers qui étaient conservés dans cette église, comme ayant servi à enchaîner les martyrs[3]. L'abbé Lebeuf et, ce qui est plus surprenant, le savant éditeur du *Cartulaire de Notre-Dame de Paris* sont tombés dans l'erreur en attribuant à cette église des documents qu'ils ont vus et reproduits sans les contrôler. Ce sont deux chartes dont nous ne reproduisons que les passages les plus intéressants.

En décembre 1206, Mathieu, comte de Beaumont, concède par la première à l'évêque de Paris l'endroit où fut incarcéré saint Denis par l'acte qui suit :

« Moi, Mathieu, comte de Beaumont, fait savoir,
« pour le salut de mon âme et celles de mes ancêtres,
« à tous présents et à venir, que, pour suppléer un

1. Dormay, *Histoire de Soissons*, t. II, p. 108.
2. Valesius, *Notitia Galliarum*, p. 332.
3. Millin, *Antiquités nationales*, t. Ier.

« vœu [1], j'ai donné en perpétuelle aumône et concédé à
« Dieu et à Eudes, évêque de Paris, en l'honneur de
« saint Denis, l'endroit où saint Denis fut, dit-on, incar-
« céré et qu'on nomme la chapelle de Sainte-Catherine,
« ainsi que l'édifice situé dans le même lieu, savoir de-
« puis le petit pré extérieur jusqu'à la *chaussée située*
« *en face qui passe entre ledit endroit et l'église de Saint-*
« *Denis-de-Carcere*, pour y bâtir une église dans laquelle
« des prêtres seront chargés de desservir à perpétuité
« en l'honneur de Dieu et de saint Denis [2]. »

La même année, en décembre, l'évêque Eudes accepta par une première confirmation la donation du comte de Beaumont [3], et l'année suivante, août 1207, il donna une seconde confirmation par laquelle il reconnaît et accepte la donation précédente. L'endroit dont il s'agit, dit l'acte, est l'objet d'un culte et d'une révérence très anciens, — *reverentiæ et religionis antiquæ*, — comme étant celui où le bienheureux martyr Denis fut, suivant la tradition, détenu et qui fut également honoré de la présence de Notre-Seigneur, qui y apporta au saint martyr la communion, — *sacramentum corporis* [4].

A la tradition se trouve ici mêlée la légende; mais, ce qui n'a pas été remarqué par les divers historiens, c'est que cette église ne possédait pas de chapelle du titre de Sainte-Catherine, et que l'acte fait mention d'un sanctuaire indépendant, quoique voisin, de l'église Saint-Denis-de-la-Chartre. Berty [5] a fait remarquer en outre

1. Le mot *compensationem* du texte a été traduit trop largement par récompense de son voyage (qu'il n'exécuta pas, ce qui laisserait soupçonner le retour) qu'il avait promis de faire à Jérusalem.

2. Guérard, *Cartulaire de Notre-Dame de Paris*, t. Ier, p. 21.

3. Douët d'Arcq, *Recherches sur les anciens comtes de Beaumont* dans les *Mémoires des Antiquités de Picardie*, t. IV.

4. Guérard, *ubi suprà*.

5. Berty, *Trois îlots de la Cité*.

qu'il y avait une chaussée entre l'objet de la donation de Mathieu de Beaumont et l'oratoire de Saint-Denis-de-la-Chartre, et qu'il fallait appliquer cette donation à l'église Saint-Symphorien-de-Parisiaco-Carcere, qui n'a jamais porté le titre de Saint-Denis; mais il observe qu'au-dessus du maître autel les vitraux représentaient, selon Du Breul, saint Denis et sainte Catheline (Catherine). On connaît le sentiment de Berty sur les traditions, rien ne contredit celle qu'il constata au XIII[e] siècle. Le texte de Cholet nous fournit un dernier argument en faveur de Saint-Symphorien, puisqu'il nous apprend que Mathieu de Beaumont et la comtesse sa femme y avaient été inhumés. Le doute ne paraît donc plus possible.

Avant d'être décapité, saint Denis fut incarcéré, où? Hilduin, au IX[e] siècle, nous dit que ce fut dans la prison de Paris, dite de Glaucin, — *in carcere Glaucini* — et il invoque non une circonstance merveilleuse, mais un fait qu'il impose comme admis universellement, une tradition qu'on peut supposer au moins vieille d'un siècle. Le livre des *Gestes de Dagobert* parle d'une porte de Paris, *quæ posita est juxtà carcerem Glaucini;* or les découvertes les plus récentes permettent d'affirmer que l'enceinte gallo-romaine passait très près de l'église Saint-Symphorien; de plus, qu'une des deux portes de la Cité en était proche. On peut donc présumer, conclut Berty, à défaut d'une démonstration rigoureuse qu'on peut bien rarement obtenir en pareille matière, que la chapelle Sainte-Catherine est le même édifice que la prison de Glaucin, et par suite que la tradition relative au cachot de saint Denis, remontant authentiquement au delà du IX[e] siècle, est vraiment fondée. Qu'au XVI[e], Du Breul ait attribué à Saint-Denis-de-la-Chartre ce qui appartenait à Saint-Symphorien, on le comprend par l'inattention, le vocable du premier édifice, sa disposition même; néanmoins, il n'y a rien qui détruise les

chartes fort claires de 1206 et de 1207, qui excluent l'existence simultanée de deux traditions contradictoires, étant d'ailleurs plus anciennes que les premiers documents où la crypte de Saint-Denis-de-la-Chartre est indiquée comme prison de l'évêque de Paris. Si l'on accepte la tradition, c'est à Saint-Symphorien qu'il faut l'appliquer.

Aussi M. Cocheris, le nouvel éditeur de Lebeuf, se range-t-il à l'avis de Berty, archéologue et architecte : « Or l'église ou chapelle de Saint-Symphorien affectait « la forme d'un carré régulier d'environ onze mètres « de côté; nous y trouvons, dit ce critique, une der- « nière preuve, non sans importance, dans les dimen- « sions si étrangement restreintes et la forme si insolite « de ce petit monument, dont le plan avait tout d'une « prison et rien d'une chapelle. »

VI. MONTMARTRE. — Pour la première fois nous sortons de la ville. Sans égard pour le silence de Grégoire de Tours, et malgré l'avis contraire de l'abbé Lebeuf, mais appuyés sur la tradition, nous retrouverons à Montmartre le lieu du supplice de saint Denis. L'auteur des *Inscriptions chrétiennes de la Gaule* sera notre guide pour cette station, comme Berty l'a été pour la précédente dans la recherche de la vérité. Hilduin, le premier, a désigné Montmartre comme le lieu du supplice de l'apôtre de Paris : *quorum memoranda et gloriosissima passio è regione urbis Parisiorum, antea mons Mercurii..... nunc vero mons Martyrum colatur*[1]. Une charte du roi Robert confirme cette tradition[2]. Deux églises sous le vocable de saint Denis y existaient du temps de Louis le Gros[3].

Habitué par l'étude à compter avec les traditions,

1. *Apud Surium*, t. Ier, p. 40.
2. Dom Bouquet, *Historiens de la France*, t. X, p. 503.
3. G. Dubois, *Historia ecclesiastica parisiensis*, t. Ier, p. 18.

dit M. Le Blant[1], je mettrai sous les yeux du lecteur un fait ancien et méconnu qui paraît contenir l'indication antique et précise du lieu où l'apôtre des Gaules fut supplicié. Le célèbre tableau du Louvre, qui provient de Saint-Germain-des-Prés et fut peint sous l'abbé Guillaume III, vers 1410, représente sur le versant de Montmartre la chapelle du martyre, mentionnée au XIe siècle dans l'acte de donation qui en fut fait par des laïques à l'abbaye de Saint-Martin-des-Champs, en 1096[2]. Cette tradition est donc antique et non interrompue. Cette chapelle avait été détruite et l'abbaye bouleversée pendant les troubles de la Ligue. Une fouille, faite à la suite de travaux à Montmartre, découvrit, le 13 juillet 1611, une cave assez profonde, au fond de laquelle on rencontra un autel ou table en pierre, reposant sur deux pierres de trois pieds de haut, une croix était sculptée sur le milieu. En face, sur la muraille, une croix grecque et des inscriptions où l'on discernait les mots DIO. CLEMIN. MAR. Sculptures et gravures murales étaient faites à la pointe et grossièrement. Une estampe représentant le lieu de la découverte fut faite alors et vendue; tout y rappelle les catacombes de Rome : la crypte profondément cachée dans le sol, l'autel primitif, les inscriptions, la croix et jusqu'à la *fenêtre*, dit le texte de la brochure, pour placer les burettes, qui est la crédence où l'on posait les vases sacrés avant le sacrifice. On se trouve tout à coup transporté par le souvenir à Rome, et par le fait au IIIe siècle, que ces détails rappellent également; on est dans un édifice chrétien et antique, et à défaut du monument lui-même, on peut en juger par analogie et comparaison avec ceux découverts de nos jours dans les

1. Le Blant, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule.*
2. Dom Marrier, *Histoire de Saint-Martin-des-Champs*, p. 319.

régions souterraines de la Rome contemporaine. Ce sanctuaire était très fréquenté et révéré encore au XI[e] siècle, où de nombreuses offrandes affluaient autant qu'on en peut juger par analogie, d'après les quelques caractères qui nous sont parvenus. Il n'est pas jusqu'au nom même de *Sanctum martyrium* qui ne prouve l'antiquité de ce sanctuaire; dans le langage des Pères, il est synonyme de basilique primitive : *Martyria vocabantur ecclesiæ quæ in honore aliquorum martyrum fiebant.* Ce texte de Strabon nous a conservé un terme inusité dans la langue de Fortunat et de Grégoire de Tours, et que le IX[e] siècle reconnaît comme hors d'usage à son époque. En résumé, la crypte était un sanctuaire consacré dès les premiers siècles à l'endroit bien connu où saint Denis fut martyrisé; les inscriptions murales témoignent du concours des pèlerins selon l'antique usage; le *Sanctum martyrium* rappelle l'antique édifice s'élevant sur la crypte, selon la coutume, au lieu sanctifié par le martyr, et qui était primitivement bien connu; les proséquèmes ne sont autre chose que les invocations des saints dans les églises primitives. Cet ensemble de faits antérieurs aux hagiographes montre une tradition non interrompue qu'on doit bien admettre selon la règle de critique de Berty, puisqu'on ne peut en prouver la fausseté et qu'on n'a rien à mettre à sa place.

VII. SAINT-DENIS. — La tradition, quant au lieu où fut enterré saint Denis, est incontestée. Un mot, avant de parler de cette septième station du saint apôtre, sur les circonstances qui accompagnèrent sa mort; on n'est pas d'accord sur la distance qui existe entre le lieu du supplice et celui de la sépulture; peu nous importe, ce point étant secondaire. Quant à la légende qui fait prendre au saint sa tête dans ses mains et la lui fait porter l'espace de deux milles jusqu'au lieu où devait être son tombeau, l'explication en est facile. Il partage

d'ailleurs cet honneur avec plusieurs de ses disciples décapités comme lui : saint Yon, à Chastres, près Montlhéry, aujourd'hui Arpajon ; saint Nicaise, près de Rouen ; saint Lucien, à Beauvais ; saint Piat, à Tournay. Au moyen âge, la statuaire plaçait entre les mains des saints un symbole qui caractérisait leur vie ; dans celles des martyrs on plaçait les instruments de leur supplice ; mais, pour ne pas confondre les décapités avec saint Paul, armé du glaive symbolique de la parole, on plaça leur tête entre leurs bras ; de là à dire que ces martyrs avaient marché sans le secours de leur tête il n'y a qu'un pas ; l'imagination populaire le fit ; la légende était trouvée.

A la question des stations de saint Denis se rattache celle de son siège ou de sa cathédrale, puisqu'on lui attribue l'érection de ces églises où l'on présume qu'il a pontifié ; on est même assez disposé à croire qu'il a fondé, sinon la cathédrale actuelle, au moins un édifice sur son emplacement même, par cela seul qu'il est appelé premier évêque de Paris ; on oublie trop facilement qu'il ne borna pas son zèle à évangéliser le territoire des Parisii, mais que, par lui-même ou par ses disciples, il convertit les régions dont Meaux, Évreux, Séez, Rouen et Tournay étaient les capitales, ce qui exclut une résidence fixe et un long séjour ; et surtout, qu'évêque missionnaire, il n'a pas dû, à une époque de persécution, séjourner habituellement dans la Cité au milieu des sectateurs des dieux de l'empire, encore moins y fonder une église, une cathédrale, mais seulement y venir à des temps et à des époques indéterminés et y prêcher et célébrer chez des particuliers. Lutèce et spécialement son faubourg méridional était le lieu où il résidait de préférence et d'où il partait pour évangéliser les pays limitrophes. Tout au plus, si la rigueur des édits le tolérait, a-t-il pu avoir un oratoire sur la rive gauche

de la Seine, où il paraît avoir séjourné plus volontiers, la rive droite étant d'ailleurs couverte alors d'immenses marais et de forêts profondes, traversés seulement par des voies romaines; c'est là que se réfugièrent et se maintinrent longtemps les derniers Gaulois, sectateurs des Druides, protégés qu'ils étaient par ces vastes solitudes. C'était par le midi que saint Denis était arrivé au milieu des populations adonnées à la culture des champs et de la vigne. Il n'est pas constant non plus que ses successeurs immédiats s'y soient établis, saint Marcel paraît avoir été le premier qui habita le canton auquel on donna son nom.

Il n'est pas plus facile de déterminer combien d'années saint Denis résida à Paris, ou pour mieux dire dans son faubourg du Midi; il n'est pas hors de vraisemblance de lui attribuer la fondation d'un oratoire là où plus tard fut érigée l'église de Saint-Benoît.

La dévotion de saint Denis à saint Étienne, premier martyr, s'expliquerait par une communauté d'origine qui aurait fait ériger sous son vocable Saint-Étienne-des-Grès. La première église cathédrale dans la Cité portait aussi ce nom, quoiqu'elle ne puisse remonter à saint Denis : pour qu'il eût pu réaliser cette pensée, il aurait fallu au préalable détruire l'autel des *Nautæ parisienses*, ce qui était impossible en temps de persécution.

L'église de Notre-Dame-des-Champs, sur l'emplacement actuel du couvent des Carmélites, paraît avoir plus de titres pour reconnaître saint Denis comme son fondateur primitif, si l'on tient compte de la tradition et de la crypte encore existante. Son séjour dans une carrière connue des premiers chrétiens qui venaient assister aux saints mystères a dû nécessiter l'appropriation d'une galerie à cet usage: si le saint a eu une cathédrale, ce fut sans doute celle-là; on retrouve sans peine un

souvenir des catacombes de Rome que le missionnaire avait dû fréquenter; d'ailleurs traditions et monuments se sont perpétués jusqu'à nos jours.

En résumé, des cinq églises dont on attribue à saint Denis la fondation, Notre-Dame-des-Champs paraît certainement avoir été choisie comme demeure fixe et pour siège par le premier évêque de Paris, les autres ne le furent probablement que par occasion et comme oratoires domestiques.

Quant à ses sept stations, Notre-Dame-des-Champs, Saint-Étienne-des-Grès, Saint-Benoît, nous rappellent particulièrement sa vie apostolique, Saint-Denis-du-Pas, ses tortures, Saint-Denis-en-Chartre sa prison, Montmartre son supplice, enfin, Saint-Denis en France, son tombeau. Ici l'histoire est d'accord avec la tradition.

V. D.

V

LE CLOS DE LIAS OU LAAS :

L'ARX DES ROMAINS. — LA RUE FROMANTEL

Un des noms célèbres dans les fastes universitaires du moyen âge est celui du clos de Lias ou Laas, connu des écoliers qui venaient y prendre leurs ébats, trop souvent terminés par effusion de sang, après avoir commencé par des libations.

L'enceinte militaire que Philippe-Auguste donna à Paris restreignit considérablement au midi la circon-

scription des jardins et dépendances du palais des Thermes, telle qu'elle existait encore au commencement du XIII[e] siècle. On trouve dans les titres du XII[e] siècle la désignation bien positive de l'étendue de cet enclos, situé sous le nom de clos de Lias ou Laas, clos du Palais, ou mieux de la citadelle, du mot *Arx*. Il était borné, du côté de l'orient, par les bâtiments du palais, et par une voie romaine, venant d'Orléans, traversant Issy, et qui, passant entre la Sorbonne et l'église Saint-Benoît, prenait, au-dessous de la rue des Mathurins, la direction de la rue Saint-Jacques jusqu'au Petit-Pont. Du côté du Nord, la Seine formait sa limite, ce qui ajoutait à l'agrément de ces jardins. A l'occident, sa limite résultait d'un canal dit la *Petite-Seine*, allant, au bas de la rue Saint-Benoît, baigner l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, et venait joindre la Seine à l'angle du quai Malaquais et de la rue des Petits-Augustins. Au midi, il s'étendait jusqu'aux abords du Panthéon. La citadelle, sous la domination romaine, se trouvait sur le plateau que surmonte aujourd'hui le monument de Soufflot. Il serait difficile, pour ne pas dire impossible, d'en délimiter avec précision l'emplacement et l'étendue; cependant le nom de Froidmantel, appliqué à une rue voisine et qui s'est conservé jusqu'à nos jours, ne permet pas de douter de son existence et peut servir à en déterminer le périmètre.

Ce mot a exercé en vain la sagacité des historiens de Paris et des étymologistes, plus préoccupés d'une apparence spécieuse que de la nature des choses; aussi sont-ils loin d'être d'accord entre eux, comme les significations qu'ils ont proposées sont peu satisfaisantes. Sans nous arrêter à les discuter, nous proposons la suivante comme plus conforme à la vérité.

Dans la *Campagne de César chez les Bellovaques*, parlant du vallon de *Fretteval* ou *Froideval* et de la dame

de *Fromenteau*, noms qui ont de l'analogie avec celui qui nous occupe, M. Peigné-Delacourt fait remarquer que le premier de ces mots a pour racine non *frigidus*, comme on l'a traduit un peu trop librement au moyen âge, mais *fractus vallis;* car, à Offémont (Oise), le Froideval est parfaitement à l'abri du vent du nord; une autre rue de ce village, percée dans une direction analogue, se nomme *Chaude* ou *Caude*, suivant la prononciation picarde. La traduction *frigidus* est donc un contre-sens, tandis que *fractus* est un terme qui rappelle les défenses ou fortifications légères que César n'a pas manqué de faire établir en cet endroit. Au siècle dernier, le mont Pilate, près de Lucerne, s'appelait encore Froidmont (*fractus mons*), parce que sa cime était souvent frappée par la foudre. Il en est de même de Froidmont, en Picardie, dérivé de *fractus mons*, comme le remarque dom Grenier[1] et non de *frigidus mons*. Remarquons qu'il existe en France plusieurs localités dont le nom, s'il n'est pas une variante du même radical, a bien des analogies avec Fretteval, Froideval ou Froidmont, c'est Fromenteau, qui nous ramène précisément au Fromantel ou Froidmantel que nous cherchons à expliquer, et qui a donné son nom à deux rues de Paris, l'une auprès du Louvre, l'autre auprès du lycée Louis-le-Grand; toutes deux abritées contre le vent du Nord; toutes deux sur des éminences; toutes deux enfin placées auprès d'une forteresse : l'Arx, la citadelle des Romains et le Louvre, un ancien château féodal.

Nous nous occupons ici exclusivement de la rue Froidmanteau, du quartier Latin, qui est l'objet de cette note; elle est d'ailleurs plus connue et la seule existante maintenant. Ce que l'on dit de l'une s'appliquant à

1. Dom Grenier, *Introduction à l'Histoire de la Picardie*, p. 493.

l'autre, plus tard nous reviendrons, s'il est besoin, à son homonyme.

Cette voie, très ancienne, tracée dans le clos de Lias, remonte à une haute antiquité ; elle tire son nom d'une fortification qu'elle longeait, *motte frettée et mantelée,* dont le relief, par suite de la démolition récente des maisons pour le percement de la rue des Écoles, est parfaitement accusé. Cette éminence semble avoir fait pendant avec le mont Saint-Hilaire, qui s'élevait symétriquement de l'autre côté de la voie qui s'appelle de nos jours la rue de la Montagne-Sainte-Geneviève et antérieurement le mont de Paris; c'étaient des défenses naturelles qui protégeaient l'accès du plateau supérieur, qu'on n'eut pas besoin d'élever, mais d'utiliser. Dans le cartulaire de l'abbaye de Sainte-Geneviève, la rue Froidmantel est, il est vrai, désignée sous le nom de *vicus qui dicitur Frigidum mantellum.* Cette appellation d'un scribe ignorant ou distrait a donné le change à tous les étymologistes. Que peuvent bien signifier ces deux mots qui s'excluent, un manteau froid? Cela rend rêveur et triste. Mieux vaut n'y voir qu'un contresens ou plutôt un non-sens.

Ce que l'on a dit de Fretteval et de Froidmont, localités placées dans le Valois, simplifie singulièrement la question : l'analogie étant constatée, le problème sera résolu, ce semble, si la composition des mots répond à l'idée à exprimer; si la position topographique est en rapport avec l'expression; si, enfin, dans les langues qui ont même origine, les mots analogues expriment la même idée.

Le mot Froidmantel, en traduisant littéralement le passage du cartulaire de l'abbaye de Sainte-Geneviève, peut se décomposer en deux parties, deux adjectifs, sous-entendu motte ou fortification ou encore en les prenant substantivement.

Il faut d'abord chercher si, dans le langage technique, on peut trouver un terme qui puisse s'appliquer à cette localité et expliquer une position stratégique. Le voisinage de la citadelle (*arx*) et du Champ de Mars (*stativa*), où campaient les légions romaines qui séjournaient à Paris, auprès de l'empereur ou de son lieutenant, aujourd'hui remplacé par le palais du Luxembourg, autorise cette assertion.

On trouve, en effet, dans Du Cange, au mot *fracta*, — *frecta*, dit Littré, les Picards ont prononcé *fretta*, d'où Fretteval, — 1° *Destructio ;* 2° *Sepes*, italien, *fratta*, et plus loin dans les additions, *fraises*. Les éditeurs modernes de Du Cange eussent pu ajouter en français *frettes*. Le mot est encore usité, non moins que son adjectif *fretté* dans le vocabulaire de l'artillerie et du génie, de la technologie et du blason. De plus, en forme d'explication, le dictionnaire de Du Cange ajoute : *Sepes, quod ex dejectis seu fractis arborum ramis fiat, sic appellari videtur*. C'est clair.

Quant à la seconde partie du mot, — adjectif ou substantif, — elle est également un emprunt fait au vocabulaire militaire. *Mantellum* signifie au propre un vêtement, et par extension un abri. Ce que le manteau est pour le corps, le mantelet l'est pour la défense. Ces termes de fortification sont restés dans notre langue, le verbe composé *démanteler* et l'adjectif *démantelé* sont encore en usage. Un mantelet est un parapet portatif, disent les ouvrages spéciaux. La porte ou volet qui ferme les sabords d'un vaisseau a le même nom.

Sans avoir besoin de recourir à un Froidmantel étranger à Paris, revenons à celui de la Montagne-Sainte-Geneviève. Nous avons dit que les deux rues qui portaient ce nom offraient un relief. Si le percement de la rue des Écoles a dégagé le premier, la réunion du Louvre aux Tuileries a fait disparaître le second : c'est

un fait que l'on ne saurait nier. De 1830 à 1848, pour ne pas remonter plus haut, une partie de cette voie offrait une rampe inaccessible aux voitures et conservait les traces d'un ouvrage avancé destiné à protéger et à défendre les abords du vieux Louvre. Jaillot avoue qu'il n'a pu découvrir l'étymologie de ce nom, qui n'a varié que dans la prononciation ou dans l'orthographe. En 1290, on lit *vicus de Frementel* et de *Frigido mantello;* en 1313 et jusqu'à présent on a dit *Froit-mantel, Froidmanteau, Froit-mantyau, Frémanteau et Fromenteau.*

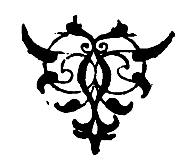
On ne peut nier également que la rue Froidmantel n'ait eu dans le quartier Latin une destination analogue, qnand on examine la topographie des environs, malgré les changements que le temps et surtout les hommes ont pu lui faire subir. Ici du moins, on ne peut oublier que l'on se trouve à deux pas du palais du césar Julien, dont les jardins s'étendaient jusqu'à la Seine; en traversant la voie romaine au sortir du palais des Thermes, — boulevard Saint-Michel actuel — on trouvait l'amphithéâtre et, un peu plus en arrière, le champ de manœuvres et le camp des troupes qui tenaient garnison à Paris, sur l'emplacement actuel du palais du Sénat; sur l'autre versant de la colline, à l'angle des rues Monge et Lhomond, les arènes semblaient faire pendant au théâtre et servir de poste avancé de ce côté. Enfin, et surtout, il faut se rappeler que le sommet de la montagne était couronné par une citadelle qui dominait le cours de la Seine en même temps qu'elle commandait la cité des Parisii et la route d'Orléans.

Comme toutes les citadelles des villes antiques, celle des Parisiens était bâtie au sommet d'une colline d'un difficile accès, du côté de la ville surtout; elle s'élevait au-dessus du niveau général de la plaine dans laquelle était située Paris. Elle n'avait par conséquent que fort peu besoin d'être fortifiée par l'art et l'on n'avait eu

guère à ajouter aux difficultés naturelles de sa position qu'un mur au haut de l'éminence et qu'une porte et une tour pour commander l'entrée principale ; son enceinte n'avait aucune forme précise, elle n'était pas bâtie d'après un plan régulier, elle suivait simplement les contours du plateau qu'elle couronnait.

Le moyen âge, à défaut de documents écrits et de vestiges matériels, nous a conservé le souvenir de cette forteresse en donnant à ce canton la dénomination de *Clos de Lias ou de Laas,* sous lequel on retrouve facilement l'*arx* romaine. Il n'y a donc rien que de très logique à voir dans ce nom de Froidmantel ou Froidmanteau la tradition d'une fortification légère, d'une fortification de campagne, d'un ouvrage avancé, construit à mi-côte, en terre, couronné de fascines, protégé par des pieux, des chevaux de frises, fretté et fraisé, en un mot, tel qu'en ont employé les Romains, nos maîtres dans l'art des fortifications, et après eux les rudes barons du moyen âge, héritiers de leurs traditions comme aussi de leur courage.

V. D.



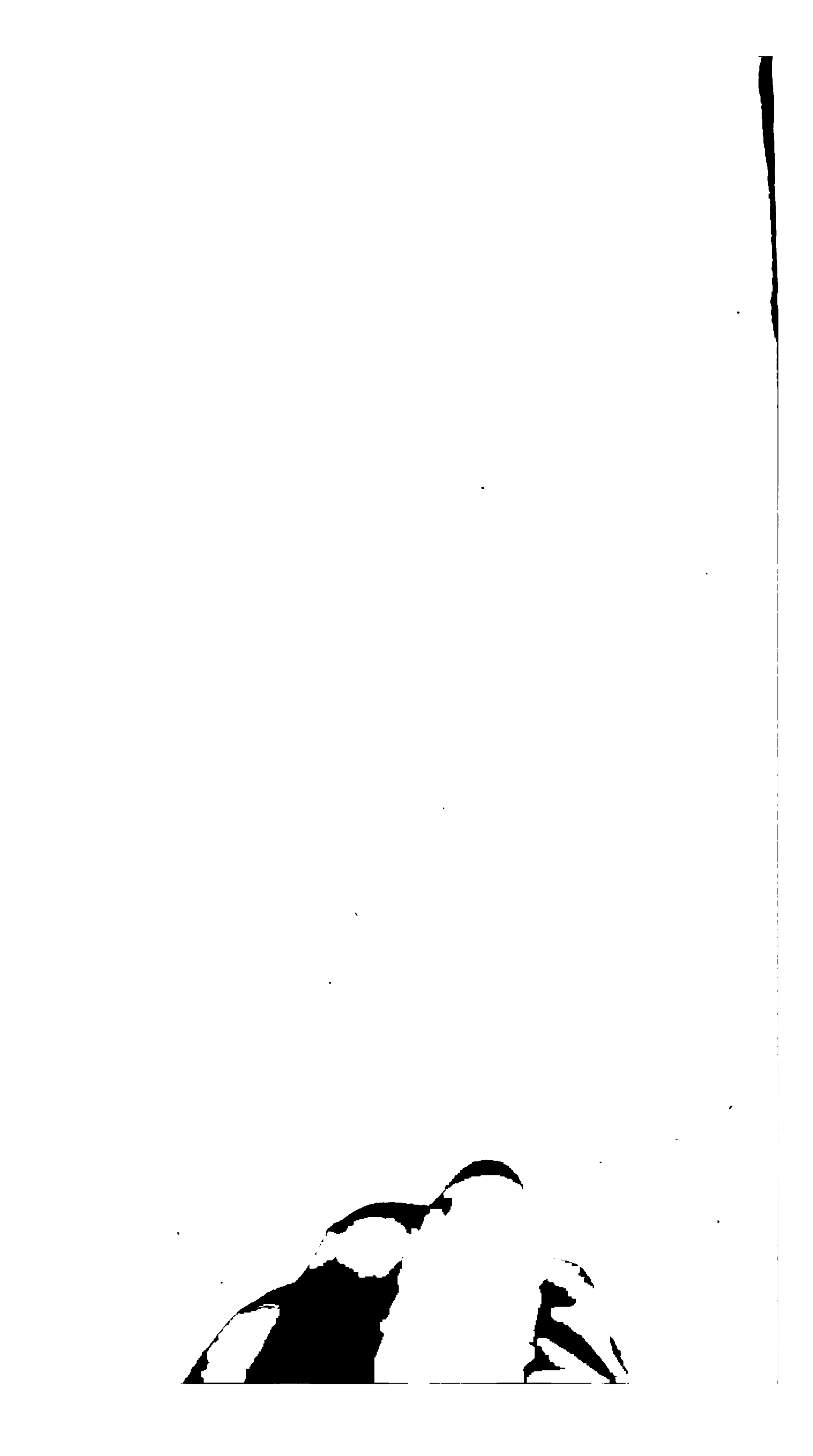


TABLE ALPHABÉTIQUE

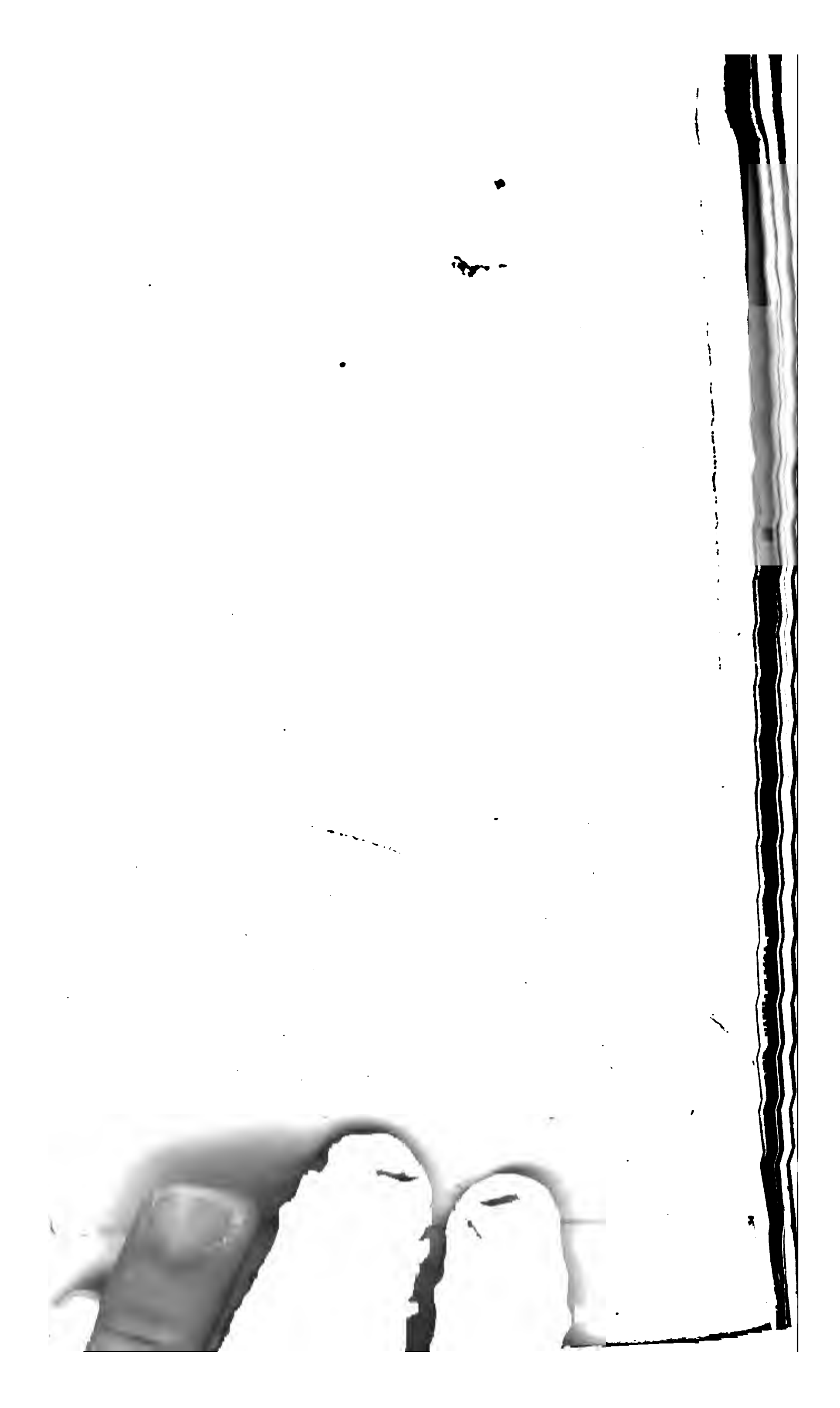
DES NOMS DE PERSONNES ET DE LIEUX.

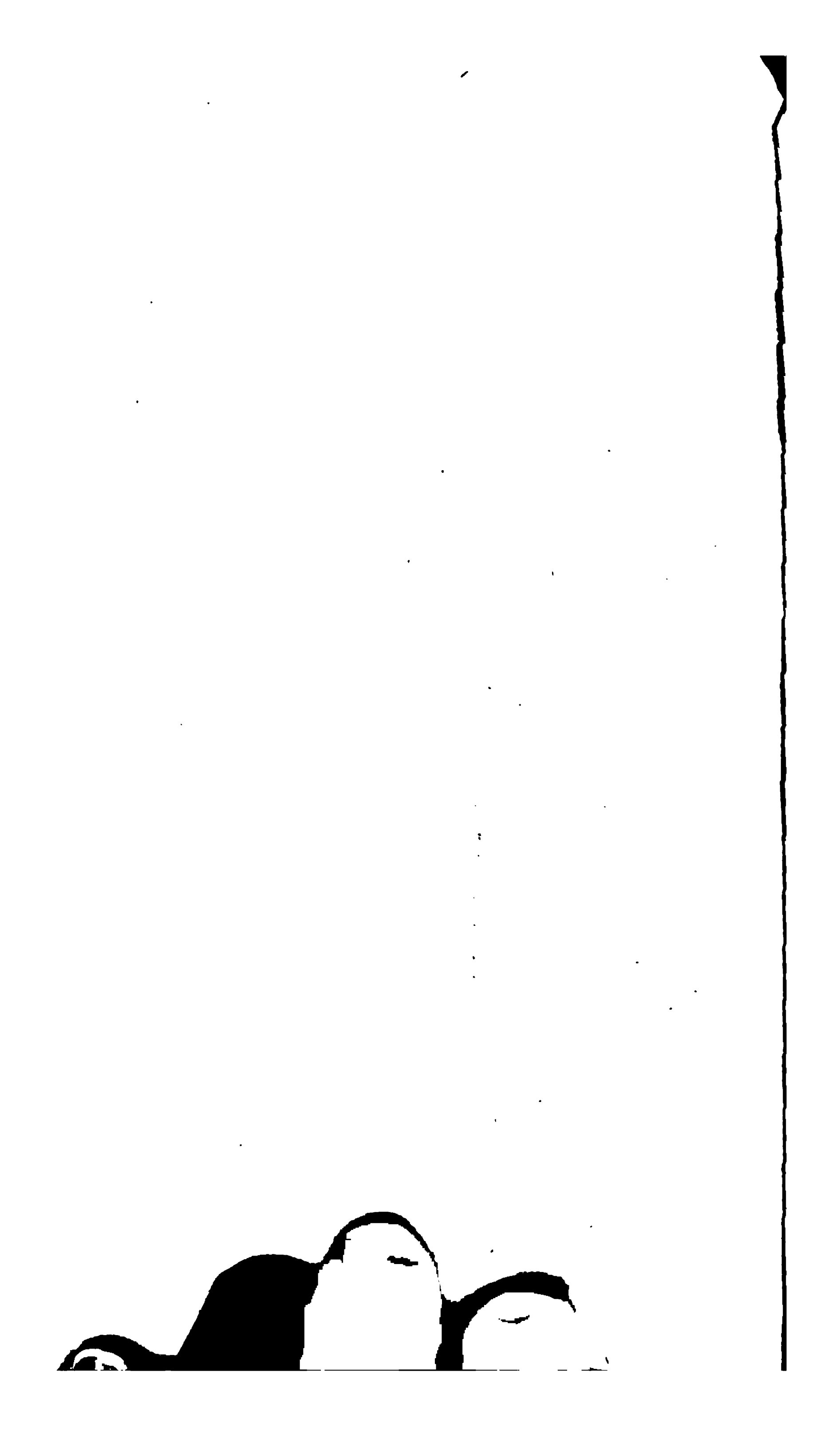


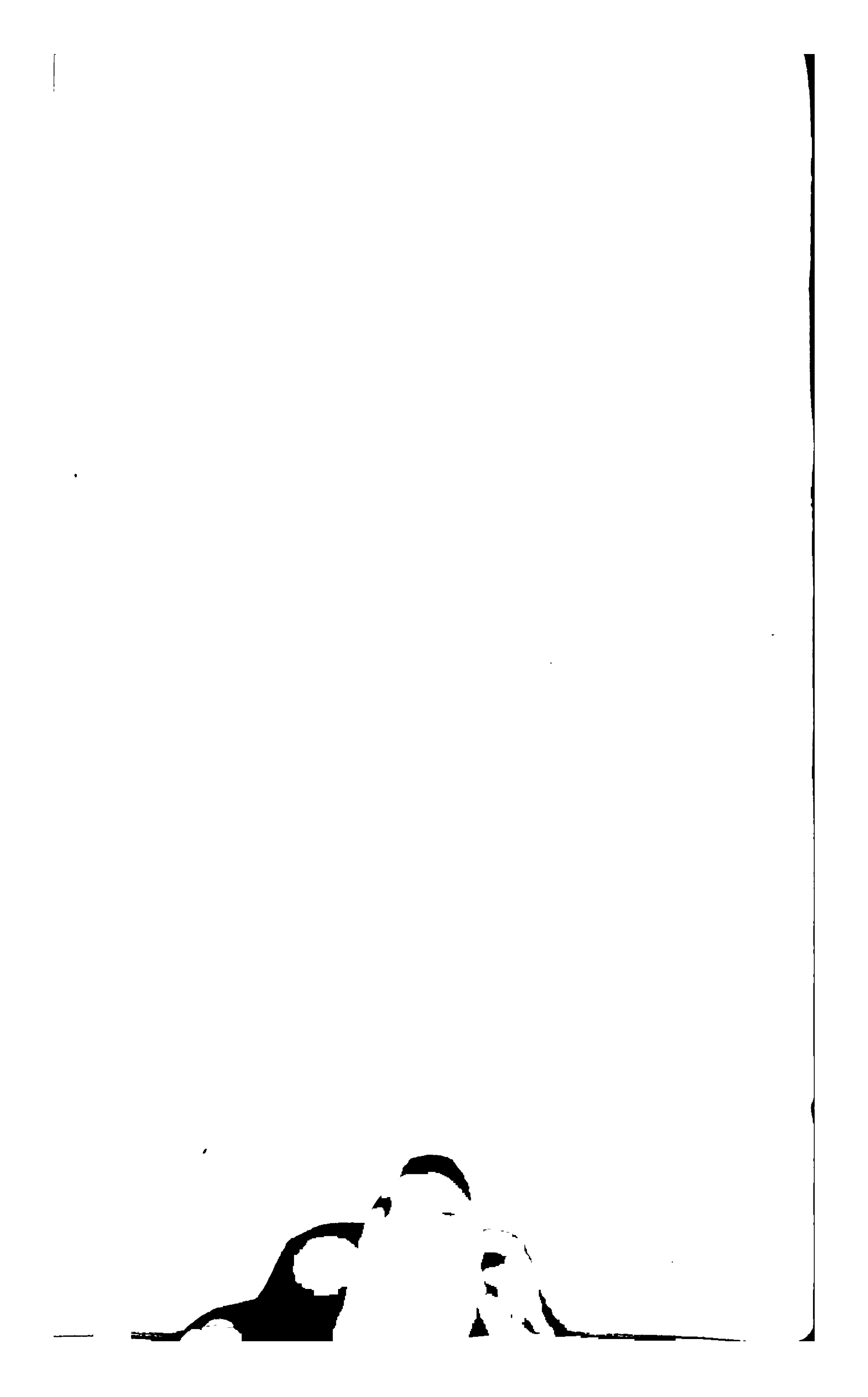
FIN DE LA TABLE ALPHABÉTIQUE.

NOTA

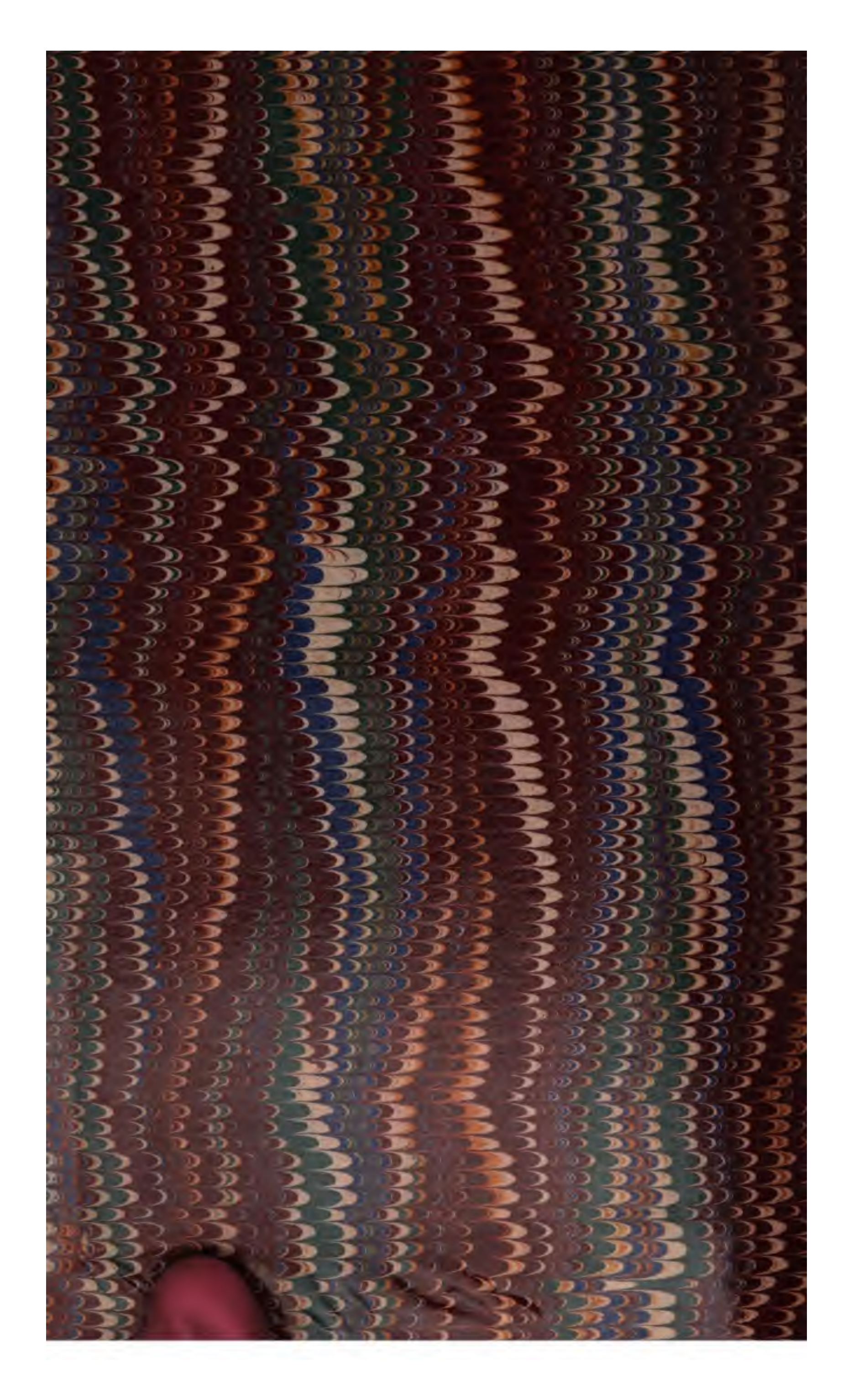
Ce volume doit être accompagné du plan de Vassalieu dont il est l'explication.








Quantin imprimeur
S. Benoît, 7, à Paris




DC 711 .A5 C.1
Remarques singulieres de Paris
Stanford University Libraries
3 6105 035 638 381
DC
711
.A5
CECIL H. GREEN LIBRARY
STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES
STANFORD, CALIFORNIA 94305-6004
(650) 723-1493
grncirc@sulmail.stanford.edu
All books are subject to recall.
DATE DUE
SEP 23 2003
OCT 14 2003

